



Assemblée générale

Soixante-quinzième session

14^e séance plénière

Mardi 29 septembre 2020, à 9 heures
New York

Documents officiels

Président : M. Bozkir (Turquie)

*En l'absence du Président, M^{me} Picco (Monaco),
Vice-Présidente, assume la présidence.*

La séance est ouverte à 9 heures.

Point 8 de l'ordre du jour (suite)

Débat général

La Présidente par intérim : Je donne la parole au représentant de l'Islande, qui va présenter la déclaration du Ministre des affaires étrangères et de la coopération internationale pour le développement de la République d'Islande.

M. Valtýsson (Islande) (*parle en anglais*) : J'ai l'honneur de présenter une déclaration préenregistrée de S. E. M. Gudlaugur Thór Thórdarson, Ministre des affaires étrangères et de la coopération internationale pour le développement de la République d'Islande.

La Présidente par intérim : L'Assemblée va maintenant entendre une déclaration du Ministre des affaires étrangères et de la coopération internationale pour le développement de la République d'Islande.

Une déclaration vidéo préenregistrée est diffusée dans la salle de l'Assemblée générale (annexe I et voir A/75/592/Add.10).

La Présidente par intérim : Je donne la parole au représentant de Saint-Marin, qui va présenter la déclaration du Ministre des affaires étrangères, de la coopération économique internationale et des télécommunications de la République de Saint-Marin.

M. Beleffi (Saint-Marin) : J'ai l'honneur de présenter une déclaration préenregistrée de S. E. M. Luca Beccari, Ministre des affaires étrangères, de la coopération économique internationale et des télécommunications de la République de Saint-Marin.

La Présidente par intérim : L'Assemblée va maintenant entendre une déclaration du Ministre des affaires étrangères, de la coopération économique internationale et des télécommunications de la République de Saint-Marin.

Une déclaration vidéo préenregistrée est diffusée dans la salle de l'Assemblée générale (annexe II et voir A/75/592/Add.10).

La Présidente par intérim : Je donne la parole à la représentante des Émirats arabes unis, qui va présenter la déclaration du Ministre des affaires étrangères et de la coopération internationale des Émirats arabes unis.

M^{me} Nusseibeh (Émirats arabes unis) (*parle en arabe*) : J'ai l'honneur de présenter une déclaration préenregistrée de S. A. le cheik Abdullah Bin Zayed Al Nahyan, Ministre des affaires étrangères et de la coopération internationale des Émirats arabes unis.

La Présidente par intérim : L'Assemblée va maintenant entendre une déclaration du Ministre des affaires étrangères et de la coopération internationale des Émirats arabes unis.

Une déclaration vidéo préenregistrée est diffusée dans la salle de l'Assemblée générale (annexe III et voir A/75/592/Add.10).

Conformément à la décision 74/562, et sans que cela ne crée de précédent pour les réunions de haut niveau organisées dans le cadre de futures semaines de haut niveau, les procès-verbaux de l'Assemblée générale s'accompagneront d'annexes où figureront les déclarations préenregistrées faites par les chefs d'État et autres dignitaires, qui auront été soumises à la présidence de l'Assemblée générale au plus tard le jour de leur diffusion dans la salle de l'Assemblée générale. Les déclarations doivent être envoyées à l'adresse estatements@un.org.



La Présidente par intérim : Je donne la parole au représentant de l'Allemagne, qui va présenter la déclaration du Ministre fédéral des affaires étrangères de la République fédérale d'Allemagne.

M. Heusgen (Allemagne) (*parle en anglais*) : J'ai l'honneur de présenter une déclaration préenregistrée de S. E. M. Heiko Maas, Ministre fédéral des affaires étrangères de la République fédérale d'Allemagne. Le Ministre des affaires étrangères Maas est en quarantaine à cause de la COVID-19 et a enregistré lui-même cette déclaration.

La Présidente par intérim : L'Assemblée va maintenant entendre une déclaration du Ministre fédéral des affaires étrangères de la République fédérale d'Allemagne.

Une déclaration vidéo préenregistrée est diffusée dans la salle de l'Assemblée générale (annexe IV et voir A/75/592/Add.10).

La Présidente par intérim : Je donne la parole à la représentante du Belize, qui va présenter la déclaration du Ministre des affaires étrangères, du commerce extérieur et de l'immigration du Belize.

M^{me} Coye-Felson (Belize) (*parle en anglais*) : J'ai l'honneur de présenter une déclaration préenregistrée de S. E. M. Wilfred Peter Elrington, Ministre des affaires étrangères, du commerce extérieur et de l'immigration du Belize, à l'occasion du débat général de la soixante-quatrième session de l'Assemblée générale.

La Présidente par intérim : L'Assemblée va maintenant entendre une déclaration du Ministre des affaires étrangères, du commerce extérieur et de l'immigration du Belize.

Une déclaration vidéo préenregistrée est diffusée dans la salle de l'Assemblée générale (annexe V et voir A/75/592/Add.10).

La Présidente par intérim : Je donne la parole au représentant de la Roumanie, qui va présenter la déclaration du Ministre des affaires étrangères de la Roumanie.

M. Jinga (Roumanie) (*parle en anglais*) : J'ai l'honneur de présenter une déclaration préenregistrée de S. E. M. Bogdan Lucian Aurescu, Ministre des affaires étrangères de la Roumanie.

La Présidente par intérim : L'Assemblée va maintenant entendre une déclaration du Ministre des affaires étrangères de la Roumanie.

Une déclaration vidéo préenregistrée est diffusée dans la salle de l'Assemblée générale (annexe VI et voir A/75/592/Add.10).

M. Konfourou (Mali), *Vice-Président, assume la présidence.*

Le Président par intérim : Je donne la parole à la représentante de l'Érythrée, qui va présenter la déclaration du Ministre des affaires étrangères de l'État d'Érythrée.

M^{me} Tesfamariam (Érythrée) (*parle en anglais*) : J'ai l'insigne honneur de présenter une déclaration préenregistrée de S. E. M. Osman Saleh Mohammed, Ministre des affaires étrangères de l'État d'Érythrée.

Le Président par intérim : L'Assemblée va maintenant entendre une déclaration du Ministre des affaires étrangères de l'État d'Érythrée.

Une déclaration vidéo préenregistrée est diffusée dans la salle de l'Assemblée générale (annexe VII et voir A/75/592/Add.10).

Le Président par intérim : Je donne la parole au représentant du Myanmar, qui va présenter la déclaration du Ministre du Bureau de la Conseillère d'État de la République de l'Union du Myanmar.

M. Tun (Myanmar) : J'ai l'honneur de présenter une déclaration préenregistrée de S. E. M. U Kyaw Tint Swe, Ministre de l'Union du Bureau de la Conseillère d'État de l'Union du Myanmar.

Le Président par intérim : L'Assemblée va maintenant entendre une déclaration du Ministre du Bureau de la Conseillère d'État de la République de l'Union du Myanmar.

Une déclaration vidéo préenregistrée est diffusée dans la salle de l'Assemblée générale (annexe VIII et voir A/75/592/Add.10).

Le Président par intérim : Je donne la parole à la représentante des Maldives, qui va présenter la déclaration du Ministre des affaires étrangères de la République des Maldives.

M^{me} Hussain (Maldives) (*parle en anglais*) : J'ai l'honneur et le privilège de présenter une déclaration préenregistrée de S. E. M. Abdulla Shahid, Ministre des affaires étrangères de la République des Maldives.

Le Président par intérim : L'Assemblée va maintenant entendre une déclaration du Ministre des affaires étrangères de la République des Maldives.

Une déclaration vidéo préenregistrée est diffusée dans la salle de l'Assemblée générale (annexe IX et voir A/75/592/Add.10).

Le Président par intérim : Je donne la parole à la représentante du Monténégro, qui va présenter la déclaration du Ministre des affaires étrangères et de l'intégration européenne du Monténégro.

M^{me} Pejanović Đurišić (Monténégro) (*parle en anglais*) : J'ai l'honneur de présenter une déclaration préenregistrée de S. E. M. Srđan Darmanović, Ministre des affaires étrangères et de l'intégration européenne du Monténégro.

Le Président par intérim : L'Assemblée va maintenant entendre une déclaration du Ministre des affaires étrangères et de l'intégration européenne du Monténégro.

Une déclaration vidéo préenregistrée est diffusée dans la salle de l'Assemblée générale (annexe X et voir A/75/592/Add.10).

Le Président par intérim : Je donne la parole au représentant de la Mauritanie, qui va présenter la déclaration du Ministre des affaires étrangères, de la coopération et des Mauritaniens de l'extérieur de la République islamique de Mauritanie.

M. Mohamed Laghdaf (Mauritanie) (*parle en arabe*) : J'ai le plaisir de présenter une déclaration préenregistrée de S. E. M. Ismail Ould Cheikh Ahmed, Ministre des affaires étrangères, de la coopération et des Mauritaniens de l'extérieur de la République islamique de Mauritanie, à l'occasion du débat général de la soixante-quinzième session de l'Assemblée générale.

Le Président par intérim : L'Assemblée va maintenant entendre une déclaration du Ministre des affaires étrangères, de la coopération et des Mauritaniens de l'extérieur de la République islamique de Mauritanie.

Une déclaration vidéo préenregistrée est diffusée dans la salle de l'Assemblée générale (annexe XI et voir A/75/592/Add.10).

Le Président par intérim : Je donne la parole au représentant d'Oman, qui va présenter la déclaration du Ministre des affaires étrangères du Sultanat d'Oman.

M. Al Hassan (Oman) (*parle en arabe*) : J'ai l'honneur de présenter une déclaration préenregistrée de S. E. M. Sayyid Badr bin Hamad bin Hamood Albusaidi, Ministre des affaires étrangères du Sultanat

d'Oman, à l'occasion du débat général de la soixante-quinzième session de l'Assemblée générale.

Le Président par intérim : L'Assemblée va maintenant entendre une déclaration du Ministre des affaires étrangères du Sultanat d'Oman.

Une déclaration vidéo préenregistrée est diffusée dans la salle de l'Assemblée générale (annexe XII et voir A/75/592/Add.10).

Le Président par intérim : Je donne la parole au représentant du Bénin, qui va présenter la déclaration du Ministre des affaires étrangères et de la coopération de la République du Bénin.

M. Do Rego (Bénin) : Cela fait maintenant une semaine que nous nous rencontrons ici, dans le cadre du débat général, comme à nos habitudes, mais hélas dans des conditions particulières. La pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19), loin de nous éloigner, malgré la distanciation sociale qu'elle nous impose, nous réunit autour du multilatéralisme.

Ma délégation reste convaincue qu'ensemble, nous parviendrons à de meilleures solutions. Et pendant que nous oeuvrons inlassablement dans le sens de disposer d'un vaccin et d'un traitement adéquats, elle voudrait tout particulièrement rappeler notre aimable attention sur le fléau des faux médicaments. Il faudra une volonté collective pour éviter ce drame à nos populations dans la solution à cette pandémie.

J'ai l'insigne honneur de présenter l'adresse de S. E. M. Aurélien Agbenonci, Ministre des affaires étrangères et de la coopération du Bénin, à l'Assemblée générale.

Le Président par intérim : L'Assemblée va maintenant entendre une déclaration du Ministre des affaires étrangères et de la coopération de la République du Bénin.

Une déclaration vidéo préenregistrée est diffusée dans la salle de l'Assemblée générale (annexe XIII et voir A/75/592/Add.10).

Le Président par intérim : Je donne la parole au représentant du Nicaragua, qui va présenter la déclaration du Ministre des relations extérieures de la République du Nicaragua.

M. Hermida Castillo (Nicaragua) (*parle en espagnol*) : C'est un honneur de présenter la déclaration préenregistrée de S. E. M. Denis Ronaldo Moncada Colindres, Ministre des relations extérieures de la

République du Nicaragua, transmettant le message du Gouvernement de réconciliation et d'unité nationale nicaraguayen, à l'occasion du débat général de la soixante-quinzième session de l'Assemblée générale.

Le Président par intérim : L'Assemblée va maintenant entendre une déclaration du Ministre des relations extérieures de la République du Nicaragua.

Une déclaration vidéo préenregistrée est diffusée dans la salle de l'Assemblée générale (annexe XIV et voir A/75/592/Add.10).

Allocution de M. Benjamin Netanyahu, Premier Ministre de l'État d'Israël

Le Président par intérim : Je donne la parole au représentant d'Israël, qui va présenter l'allocution du Premier Ministre de l'État d'Israël.

M. Erdan (Israël) (*parle en anglais*) : Le soixante-quinzième anniversaire de l'Organisation des Nations Unies est l'occasion, alors même que nous luttons contre la maladie à coronavirus, de renouveler notre engagement envers l'objectif premier de l'Organisation : promouvoir la paix et la sécurité.

Les Accords d'Abraham, qui vont faire date, sont l'incarnation des idéaux de l'ONU. Je voudrais exprimer notre gratitude aux dirigeants des Émirats arabes unis, de Bahreïn et des États-Unis pour leur leadership courageux, véritable source d'inspiration. On pourrait s'attendre à ce qu'une organisation créée pour promouvoir la paix et la sécurité encourage davantage de pays à suivre le chemin de la paix. Au lieu de cela, la plupart des États manquent cette occasion et, même lorsqu'ils parlent du Moyen-Orient dans leurs discours, ignorent complètement ces accords.

Si les accords reflètent la compréhension du fait qu'entretenir des relations avec Israël est un atout, ils traduisent également la profonde inquiétude que suscitent les menaces communes auxquelles Israël et les États arabes sont confrontés en la personne de l'Iran et des terroristes qui travaillent pour son compte. Rétablir les sanctions permet d'empêcher la menace décuplée que représenterait un Iran autorisé à vendre, acheter et produire des armes meurtrières. Le prix de l'inaction serait effroyable. Il incombe à tous les États Membres de l'Organisation des Nations Unies d'honorer leurs obligations et d'appliquer pleinement toutes les sanctions rétablies.

Malgré le fait que les Palestiniens continuent de pratiquer une politique de rejet systématique et de financer le terrorisme, Israël continuera, au nom de la

paix, à tendre la main aux Palestiniens et à les inviter à des négociations directes sans conditions préalables. J'espère que plus en plus de pays réaliseront que ce sont les Palestiniens et non Israël qui doivent être incités à revenir à la table de négociation.

J'ai l'honneur de présenter la déclaration préenregistrée de S. E. M. Benjamin Netanyahu, Premier Ministre de l'État d'Israël.

Le Président par intérim : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Premier Ministre de l'État d'Israël.

Une déclaration vidéo préenregistrée est diffusée dans la salle de l'Assemblée générale (annexe XV et voir A/75/592/Add.10).

Le Président par intérim : Je donne la parole au représentant du Guatemala, qui va présenter la déclaration du Ministre des relations extérieures de la République du Guatemala.

M. Lam Padilla (Guatemala) (*parle en espagnol*) : À l'occasion du débat général de la soixante-quinzième session de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de présenter la déclaration préenregistrée de S. E. M. Pedro Brolo Vila, Ministre des relations extérieures de la République du Guatemala, qui s'exprimera au nom du Gouvernement de mon pays.

Le Président par intérim : L'Assemblée va maintenant entendre une déclaration du Ministre des relations extérieures de la République du Guatemala.

Une déclaration vidéo préenregistrée est dans la salle de l'Assemblée générale (annexe XVI et voir A/75/592/Add.10).

Le Président par intérim : Je donne la parole à la représentante de la Dominique, qui va présenter la déclaration du Ministre des affaires étrangères, du commerce international et des relations avec la diaspora du Commonwealth de Dominique.

M^{me} Bannis-Roberts (Dominique) (*parle en anglais*) : J'ai l'insigne honneur de présenter la déclaration préenregistrée de S. E. M. Kenneth Darroux, Ministre des affaires étrangères, du commerce international et des relations avec la diaspora du Commonwealth de Dominique, à l'occasion du débat général de la soixante-quinzième session de l'Assemblée générale.

Le Président par intérim : L'Assemblée va maintenant entendre une déclaration du Ministre des affaires étrangères, du commerce international et des relations avec la diaspora du Commonwealth de Dominique.

Une déclaration vidéo préenregistrée est diffusée dans la salle de l'Assemblée générale (annexe XVII et voir A/75/592/Add.10).

Le Président par intérim : Je donne la parole au représentant de la Tunisie, qui va présenter une déclaration du Ministre des affaires étrangères de la République tunisienne.

M. Ladeb (Tunisie) (*parle en arabe*) : J'ai le plaisir de présenter la déclaration préenregistrée de S. E. M. Othman Jerandi, Ministre des affaires étrangères

de la République tunisienne, qu'il prononcera au nom du Président de la République, S. E. M. Kaïs Saïed.

Le Président par intérim : L'Assemblée va maintenant entendre une déclaration du Ministre des affaires étrangères de la République tunisienne.

Une déclaration vidéo préenregistrée est diffusée dans la salle de l'Assemblée générale (annexe XVIII et voir A/75/592/Add.10).

La séance est levée à 13 h 20.

Annexe I

Déclaration de M. Gudlaugur Thór Thórdarson, Ministre des affaires étrangères et du développement de la coopération internationale de la République d'Islande

[Original : anglais]

Monsieur le Président, Excellences, Mesdames et Messieurs,

Qu'il me soit permis de commencer par remercier le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies pour son leadership en ces temps difficiles. J'exprime également ma gratitude au personnel dévoué des Nations Unies, qui travaille souvent dans des circonstances très difficiles, pour son engagement et son courage.

La communauté internationale se réunit pour le soixante-quinzième anniversaire des Nations Unies dans des circonstances exceptionnelles – au milieu d'une crise mondiale.

L'Islande est pleinement engagée à soutenir la réponse mondiale à la pandémie de COVID-19. Nous avons contribué au plan de réponse humanitaire mondial, au Fonds des Nations Unies pour l'action face à la COVID-19 et pour le relèvement et à plusieurs autres initiatives, notamment la mise au point, la distribution et l'accès juste et équitable à un éventuel vaccin pour chaque pays.

Cette crise aura des conséquences à long terme sur nos économies et nos sociétés, en aggravant la situation de millions de personnes, notamment les plus vulnérables. Nous devons donc redoubler nos efforts collectifs et poursuivre avec vigueur les objectifs de développement durable.

Monsieur le Président,

La pandémie a révélé que notre sort est lié aux succès et aux échecs des autres. Cette même révélation a réuni les fondateurs de cette grande organisation en 1945, après les horreurs de deux guerres mondiales. Ils ont compris alors, comme nous devons le faire maintenant, que nous sommes plus forts ensemble que séparément.

Cette notion est évidente pour un petit État comme l'Islande, mais les grands États tirent également profit d'un ordre international fondé sur des règles qui fonctionnent bien : la paix, la prospérité et les partenariats pour notre peuple et notre planète. Car les défis les plus graves auxquels nous sommes confrontés aujourd'hui ne peuvent être relevés que collectivement.

La situation actuelle nous donne une perspective. Même si nous avons encore un long chemin à parcourir, nous avons été témoins de réalisations importantes au cours des 75 dernières années. Des États ont gagné leur indépendance, les femmes ont gagné en autonomie, davantage de parents voient leurs enfants grandir pour devenir des adultes en bonne santé, et des millions de personnes sont sorties de la pauvreté. Le poliovirus sauvage a récemment été éradiqué en Afrique, ce qui est un signe d'espoir bienvenu dans le contexte des défis actuels. À bien y réfléchir, nous avons vécu une époque de prospérité sans précédent, ce qui, nous le savons maintenant, ne doit pas être considéré comme un acquis.

Il est essentiel que nous nous battions pour maintenir et améliorer le système multilatéral et que nous nous opposions à ceux qui cherchent à le miner ou nous interroguent sur leurs motifs. Nous devons veiller à ce que nos institutions, nos actions

et nos outils soient adaptés à leurs objectifs, afin que le système puisse continuer à nous servir à tous. Nous soutenons pleinement le programme de réforme en cours du Secrétaire général.

Monsieur le Président,

Le plus grand défi de notre temps ne peut être relevé que par des efforts conjoints. L'action climatique doit être au cœur de nos efforts pour reconstruire en mieux et de manière plus écologique après la pandémie. L'Accord de Paris constitue la base de référence mondiale, et l'Islande est pleinement engagée dans sa mise en œuvre. Pour reconstruire plus vert, nous devons utiliser pleinement la science, l'innovation et les stimuli financiers positifs pour la pleine participation du secteur privé.

Le nouveau plan d'action pour le climat de l'Islande, publié plus tôt cet été, va encore plus loin que ce qui avait été convenu à Paris. Notre objectif est de réduire de 35 % les émissions de gaz à effet de serre d'ici 2030 et d'atteindre la neutralité carbone totale d'ici 2040.

La gestion durable des ressources naturelles et l'utilisation des énergies renouvelables seront déterminantes si nous voulons lutter contre les changements climatiques. Cela inclut l'exploitation durable de nos océans, un important puits de carbone, continuellement menacé par les changements climatiques, la pollution et la mauvaise gestion. Ici, le droit international, à savoir le droit de la mer, fournit les bases d'une action qui devrait être fermement ancrée dans la science. L'Islande continuera à partager son expertise dans ces domaines par le biais de notre coopération pour le développement, de partenariats public-privé et de nos programmes de renforcement des capacités, gérés sous les auspices de l'UNESCO.

Monsieur le Président,

Alors que nous nous engageons dans une décennie d'action, nous devons nous concentrer fermement sur la promotion de l'égalité des sexes, non seulement en tant que droit humain fondamental, mais aussi en tant qu'élément essentiel pour accélérer les progrès afin que les individus et les nations puissent prospérer et réaliser pleinement leur potentiel. La lenteur des progrès réalisés dans le cadre de l'objectif de développement durable n° 5 sur l'égalité des sexes est donc très préoccupante, d'autant plus que nous risquons de perdre une génération ou plus de gains en raison de la crise actuelle.

Nous devons agir maintenant pour assurer la participation pleine et égale des femmes à la vie économique et politique, l'accès à l'éducation et aux services de santé essentiels et lutter contre la violence sexuelle et fondée sur le genre. L'Islande s'engage donc à apporter une contribution significative en tant que co-chef de file de la Coalition d'action du Forum Génération Égalité sur la violence fondée sur le genre.

Monsieur le Président,

Le nationalisme, le racisme, l'intolérance religieuse et l'homophobie croissants continueront à saper les droits de l'homme et les libertés fondamentales si nous ne luttons pas pour inverser cette tendance. Il est très préoccupant de constater que les plus puissants sont ambivalents, voire hostiles, à la jouissance des droits humains universels par tous. Les États Membres de l'Organisation des Nations Unies doivent s'exprimer et agir lorsque les droits de l'homme sont mis de côté ou violés, et ne pas hésiter à utiliser les outils juridiques, économiques et politiques dont nous disposons.

Au cours de l'année écoulée, j'ai eu l'honneur de rencontrer de nombreuses femmes et de nombreux hommes courageux qui risquent leur vie et leur liberté pour dénoncer leur gouvernement pour violation des droits de l'homme et des libertés fondamentales. Il est de notre devoir de soutenir et de protéger ces défenseurs des droits de l'homme et de leur permettre de faire entendre leur voix. Nous devons également protéger la liberté des médias, qui est gravement menacée dans de trop nombreux pays du monde. Les droits de l'homme sont à la base des sociétés démocratiques et prospères, qui à leur tour sont la base fondamentale de la stabilité et de la paix internationales.

En tant que membre du Conseil des droits de l'homme des Nations Unies en 2018 et 2019, l'Islande s'est efforcée de démontrer que toutes les nations, y compris les plus petites d'entre nous, peuvent utiliser leur voix de manière efficace pour défendre les personnes réprimées ou réduites au silence. L'expérience a été à la fois encourageante et responsabilisante, puisque la plupart des États Membres de l'ONU appartiennent à ce groupe de pays de taille petite ou moyenne.

Le Conseil des droits de l'homme n'est pas sans défauts et lacunes. Nous avons critiqué la composition du Conseil et le désir apparent de ceux dont le bilan en matière de droits de l'homme n'est pas brillant de saper systématiquement l'intégrité du Conseil. Nous avons également fait pression pour réformer le Conseil et ses méthodes de travail.

Les États Membres siégeant au Conseil ne devraient jamais perdre de vue sa mission et son objectif principaux, à savoir protéger et promouvoir les droits de l'homme universels. Ils devraient dénoncer les contrevenants, les tenir pour responsables et être ouverts à la critique constructive et à la coopération, plutôt que de se réfugier derrière une rhétorique de politisation.

Dans cette optique, et sur la base de l'expérience acquise lors de notre récente adhésion au Conseil des droits de l'homme, l'Islande a décidé de se porter candidate à un siège au Conseil pour la période 2025-2027.

Monsieur le Président,

Je voudrais remercier le Secrétaire général pour le rôle moteur qu'il a joué en appelant à un cessez-le-feu mondial, un appel que toutes les nations devraient soutenir, notamment celles qui détiennent le pouvoir d'influencer la situation sur le terrain.

Les efforts en cours pour trouver des solutions politiques et pacifiques à la crise en Syrie, au Yémen et en Libye doivent se poursuivre avec le soutien total des personnes impliquées. Le processus de paix au Moyen-Orient doit également être revigoré, car la stagnation actuelle des deux côtés ne fait qu'aggraver les désaccords existants, nous éloignant de la solution à deux États.

Plus près de chez moi, en Europe, les violations illégales persistantes par la Russie de la souveraineté et de l'intégrité territoriale de l'Ukraine et de la Géorgie continuent de porter atteinte à la paix et à la stabilité, et les derniers événements au Bélarus sont très préoccupants.

Le Conseil de sécurité assume des responsabilités particulières en matière de maintien de la paix et de la sécurité internationales au nom de l'ensemble des Membres de l'ONU. Le Conseil, et notamment certains de ses membres permanents, doit agir conformément à la Charte des Nations Unies, au lieu d'être motivé par des intérêts politiques étroits dans le cadre d'un jeu à somme nulle, ce qui sape la crédibilité de cet organe essentiel.

Monsieur le Président,

« L'ONU n'a pas été créée pour emmener l'humanité au paradis mais plutôt pour sauver l'humanité de l'enfer », a déclaré un jour l'ancien Secrétaire général Dag Hammarskjöld.

Alors que nous célébrons le soixante-quinzième anniversaire de l'ONU, nous devons être conscients que cette organisation a été un catalyseur de développement et de progrès de l'humanité. Et c'est le projet de paix le plus important de notre époque.

L'ONU reste le seul organisme international qui a la capacité de rassembler les différentes nationalités, idéologies politiques et religions, pour le bien commun.

Ses faiblesses ne peuvent servir d'excuse ni au désengagement ni à la promotion des intérêts nationaux au détriment de notre bien-être et de notre prospérité communs.

Trop nombreux sont ceux qui cherchent à appliquer les principes et les valeurs énoncés dans la Charte des Nations Unies de manière sélective, en faisant pencher du côté qu'ils veulent la balance entre droits et responsabilités, dans le commerce international, dans les domaines de l'état de droit, des droits de l'homme et du désarmement et dans la prévention des conflits et des atrocités.

Nos organisations et institutions ne doivent jamais servir ou couvrir ceux qui cherchent à saper les principes fondamentaux de l'ordre international fondé sur des règles, auxquels nous avons tous souscrit, notamment la Charte des Nations Unies et la Déclaration universelle des droits de l'homme.

Le fait est que ce que nous avons sous les yeux est notre propre création. C'est pourquoi nous devons saisir l'occasion offerte par la crise actuelle et le soixante-quinzième anniversaire pour revitaliser notre coopération, renforcer la confiance et améliorer l'efficacité et la résilience de nos institutions, pour aujourd'hui et pour demain.

Nous devons réaffirmer notre attachement aux principes consacrés par la Charte des Nations Unies et aux principes du droit international et de l'ordre international libéral.

Nous devons défendre ces principes lorsqu'ils sont mis de côté. Nous devons rendre nos institutions plus ouvertes, plus transparentes et plus inclusives. Nous devons réformer, et non pas réécrire l'histoire ou battre en retraite.

En effet, ce n'est qu'ensemble que nous pouvons construire l'avenir que nous voulons, et l'ONU qu'il nous faut.

Annexe II

Déclaration de M. Luca Beccari, Ministre des affaires étrangères, de la coopération économique internationale et des télécommunications de la République de Saint-Marin

[Original : anglais]

Monsieur le Président, Monsieur le Secrétaire général, Excellences,
Mesdames et Messieurs,

Au nom du Gouvernement de la République de Saint-Marin, je tiens à féliciter S. E. M. Volkan Bozkir pour son élection à la présidence de la soixante-quinzième session de l'Assemblée générale des Nations Unies et à lui souhaiter un travail fructueux.

La République de Saint-Marin appuie les priorités que vous avez annoncées dans votre discours inaugural et vous assure, Monsieur le Président, de sa pleine coopération dans tous les travaux de l'Assemblée générale. Je tiens à exprimer la gratitude de mon pays au Président sortant, S. E. Tijjani Muhammad-Bande, pour le travail important qu'il a accompli pendant la soixante-quatorzième session. Je tiens également à remercier tout particulièrement le Secrétaire général, S. E. M. António Guterres pour son dynamisme et la détermination avec laquelle il dirige l'ONU en cette période difficile et éprouvante.

Monsieur le Président,

Je vous remercie du thème choisi pour cette session : « L'avenir que nous voulons, l'ONU qu'il nous faut : réaffirmons notre attachement collectif au multilatéralisme – faire face à la COVID-19 au moyen d'une réelle action multilatérale ». Ce thème offre aux États Membres une occasion d'apporter une contribution constructive aux travaux de l'Assemblée générale. La pandémie de COVID-19 est probablement l'un des défis les plus difficiles à relever dans l'histoire de l'ONU. C'est certainement de longue date le coup le plus violent ressenti par mon pays, et qu'il continue de ressentir. Nous ne l'oublierons pas. Saint-Marin fait partie des pays les plus gravement touchés par la pandémie. Si le virus n'a pas causé de décès ces derniers mois dans mon pays, ce n'est pas une raison pour faire la fête. Saint-Marin reste l'un des pays qui a connu les taux d'infection les plus élevés au monde, avec des conséquences dramatiques sur notre communauté.

Les efforts considérables qu'il a fallu déployer pour faire face à l'urgence sanitaire et à la contraction économique mondiale ont entraîné un défi structurel sans précédent pour mon pays. Nous ne parviendrons à rétablir les niveaux de richesse et de santé antérieurs que grâce à la solidarité internationale et aux efforts considérables de notre peuple.

Malheureusement, nous ne sommes pas les seuls.

Le coronavirus continue de se propager dans le monde entier, frappant un pays après l'autre, infectant des millions de personnes et faisant des centaines de milliers de victimes. En outre, la COVID-19 suscite une crainte généralisée quant à notre avenir. La pandémie n'est pas seulement une crise sanitaire, mais aussi une crise humanitaire et de sécurité, qui a accentué des problèmes structurels préexistants au sein des pays et entre les pays. Le coronavirus a attaqué des communautés dans le monde entier et a provoqué un ralentissement de l'économie mondiale, dont les effets à long terme ne peuvent pas

encore être pleinement évalués. Les conséquences humaines des confinements et des suspensions d'activités sociales et économiques sont et seront ressenties de manière disproportionnée par les pays et groupes les plus vulnérables, notamment les peuples autochtones, les minorités ethniques, les personnes handicapées, les femmes et les enfants. Des systèmes de santé inadaptés ; une protection sociale insuffisante ; des inégalités structurelles ; la dégradation de l'environnement ; la crise climatique : la pandémie a exposé la fragilité de notre monde. L'ONU ne se contente pas de diriger la riposte à la crise sanitaire, elle développe également les moyens de fournir une aide humanitaire vitale et met en place des mécanismes pour remédier rapidement aux conséquences socio-économiques.

À cet égard, Saint-Marin se félicite du Plan stratégique de préparation et de riposte pour lutter contre la COVID-19 visant à répondre aux besoins sanitaires immédiats, qui a été élaboré par l'OMS, du Plan de réponse humanitaire global COVID-19 qui vise à atténuer les effets de la pandémie dans plus de 63 pays très vulnérables, et du Fonds des Nations Unies pour l'action face à la COVID-19 et pour le relèvement, pour les mesures et le relèvement socio-économiques dans les pays à revenu moyen et faible. La République de Saint-Marin a soutenu l'appel du Secrétaire général de l'ONU en faveur d'un cessez-le-feu mondial, publié le 23 mars, qui exhorte les parties belligérantes aux quatre coins du monde à renoncer aux hostilités. En outre, mon pays s'est associé à l'appel mondial du Secrétaire général dans lequel il a souligné la nécessité de mettre fin à toutes les violences faites aux femmes partout, y compris au sein du foyer.

Monsieur le Président,

Saint-Marin a parrainé la résolution de l'Assemblée générale sur la solidarité mondiale dans la lutte contre la COVID-19, par laquelle l'Assemblée générale des Nations Unies, l'organe universel qui rassemble les nations du monde, a envoyé un message fort d'unité, de solidarité et de coopération internationale. Nous avons également appuyé, en la coparrainant, la résolution intitulée « Coopération internationale visant à assurer l'accès mondial aux médicaments, aux vaccins et au matériel médical pour faire face à la COVID-19 », qui souligne l'importance de la coopération internationale et précise que l'accès équitable aux produits de santé est une priorité mondiale. Au cours des derniers mois, nous nous sommes également associés à plusieurs déclarations communes. En réponse à l'appel lancé par le Secrétaire général de l'ONU aux pays pour qu'ils donnent la priorité à l'éducation, à l'alimentation, à la santé et à la sécurité des enfants dans le cadre de la pandémie de COVID-19, nous avons signé la déclaration conjointe « Protégeons nos enfants », dans laquelle nous soulignons l'impérieuse nécessité d'œuvrer de concert pour prévenir et atténuer les risques auxquels tous les enfants sont exposés. Nous devons garantir à tous les enfants l'accès à une éducation, une nutrition et des soins de santé inclusifs et de qualité, et renforcer les systèmes de protection sociale. Nous devons prévenir et combattre toutes les formes de violence, y compris la violence domestique, l'exploitation et les atteintes sexuelles qui visent les enfants en ligne et hors ligne, le cyberharcèlement, et réduire la fracture numérique.

En tant que membre du Groupe des Amis des enfants touchés par les conflits armés, Saint-Marin a salué les résultats positifs de notre cause commune visant à mettre fin aux graves violations commises contre des enfants dans les conflits armés et à les prévenir. À cet égard, je tiens à remercier M^{me} Virginia Gamba et son équipe, qui, avec un grand dévouement, ont également concrétisé un grand nombre de plans d'action et d'engagements l'année dernière. Mais en dépit des bons résultats obtenus, nous devons reconnaître que d'importantes préoccupations persistent.

Le nombre de violations avérées contre des enfants reste très inquiétant, alors que l'éducation, qui devrait être une de nos priorités, continue d'être attaquée. Nous sommes particulièrement préoccupés par l'incidence de la COVID-19 sur les groupes vulnérables, notamment les enfants en temps de conflit armé.

Saint-Marin s'est joint à la déclaration collective concernant l'impact de la COVID-19 sur les personnes âgées. Nous pensons qu'il est important de promouvoir et de respecter la dignité et les droits des personnes âgées et d'atténuer les effets négatifs de la COVID-19 sur leur santé, leur vie, leurs droits et leur bien-être pendant et après la pandémie. En outre, nous reconnaissons les contributions importantes que les personnes âgées apportent à nos sociétés et nous appelons à leur participation aux réponses à la pandémie. Mon pays a également coparrainé la déclaration commune Inclusion du handicap dans la riposte à la COVID-19 – Vers un avenir meilleur pour toutes et tous. Pendant la pandémie, les personnes handicapées ont été confrontées à des obstacles et à une discrimination accrue sur le plan des attitudes, de l'environnement et des institutions, à l'exclusion de l'accès aux services de soins de santé et à l'information, ainsi qu'à de graves perturbations de leur emploi, de leur éducation et de leur accès à la protection sociale et à d'autres services de soutien. La réponse et la relance mondiales doivent tenir compte du handicap, protéger les droits et les besoins des personnes handicapées et les placer au centre de tous nos efforts, comme le prévoit la Convention relative aux droits des personnes handicapées et le Programme de développement durable à l'horizon 2030.

À cet égard, je suis heureux de dire que le Haut-Commissariat aux droits de l'homme a inclus les orientations COVID-19 sur le triage du Comité de bioéthique de la République de Saint-Marin parmi les « pratiques prometteuses ».

Monsieur le Président,

Parallèlement à cette pandémie, nous devons axer notre attention sur le défi que représentent les informations erronées et la désinformation. La propagation de l'« infodémie » peut mettre notre santé en danger, elle peut augmenter le risque de conflits, de violence, de violations des droits de l'homme et d'atrocités criminelles. La crise de la COVID-19 a démontré le besoin crucial d'un accès à des informations gratuites, fiables, dignes de confiance, factuelles, claires et scientifiquement fondées. Les États, les organisations régionales, le système des Nations Unies et d'autres parties prenantes telles que employés des médias, les plateformes de médias sociaux et les ONG ont un rôle et une responsabilité clairs à assumer pour aider les gens à faire face à l'« infodémie ». Mon pays attache une grande importance à la lutte contre la désinformation. C'est pourquoi nous avons organisé en 2019, à Saint-Marin, une conférence de haut niveau sur les dangers de la désinformation. Pour la même raison, nous nous sommes joints cette année à la déclaration interrégionale sur l'« infodémie » dans le cadre de la COVID-19, qui soutient l'initiative de communication des Nations Unies et la campagne « Vérifié » annoncée par le Secrétaire général en avril.

Monsieur le Président,

Les effets des changements climatiques, notamment les phénomènes météorologiques de plus en plus fréquents et violents, les inondations et les sécheresses, le tarissement des ressources en eau douce, la désertification, la dégradation des terres et l'élévation du niveau de la mer menacent des populations entières, les privant de leurs moyens de subsistance.

Ces effets des changements climatiques peuvent conduire, entre autres choses, à l'insécurité alimentaire, à des déplacements à grande échelle et à des tensions sociales, exacerbant la portée, prolongeant la durée, ou ajoutant au risque, de conflits futurs. Certes, les émissions de gaz à effet de serre devraient diminuer de 6 % en 2020 et la qualité de l'air s'est améliorée suite aux interdictions de voyager et au ralentissement économique résultant de la pandémie. Cependant, la communauté mondiale est loin d'être en voie d'atteindre les objectifs de 1,5 ou 2 °C prévus par l'Accord de Paris. La décennie 2010-2019 a été la plus chaude de tous les temps. Les gouvernements et le secteur privé doivent accélérer les transitions vers une relation entre le climat et l'environnement et nous devons apporter des changements transformationnels dans nos économies.

La réduction des pertes et le gaspillage de nourriture est à la base de la réalisation du développement durable dans ses trois dimensions – économique, sociale et environnementale. Les pratiques durables et les solutions innovantes en matière d'alimentation sont essentielles pour un certain nombre de questions majeures et délicates, telles que la réduction de la pauvreté, l'éradication de la faim et la santé humaine. Saint-Marin estime essentiel de réduire les pertes et le gaspillage de nourriture grâce à des pratiques de production et de consommation plus durables. Pour y parvenir, nous devons reconnaître collectivement la pertinence de ces questions, en soulignant la nécessité d'une action immédiate et efficace. C'est pourquoi, avec la Principauté d'Andorre, Saint-Marin a parrainé en 2019 la résolution qui désigne le 29 septembre comme la Journée internationale de sensibilisation aux pertes et gaspillages de nourriture.

Aujourd'hui, nous célébrons pour la première fois cet anniversaire et je voudrais profiter de cette occasion pour vous inviter tous à vous joindre à nous, si ce n'est déjà fait, pour sensibiliser à l'importance de la réduction des pertes et du gaspillage de nourriture et à la contribution de ces actions au développement durable.

Monsieur le Président,

Soixante-quinze ans après sa fondation, l'ONU est confrontée au défi le plus difficile de son histoire. Nous devons arrêter cette pandémie et nous ne réussirons que si nous travaillons ensemble, car il s'agit d'un effort collectif qui nécessite une coopération multilatérale renouvelée et plus forte.

Dans ce contexte, nous devons accélérer le rythme et l'ampleur de nos actions, si nous voulons réaliser le Programme de développement durable à l'horizon 2030. Saint-Marin soutient fermement la décennie d'action lancée par le Secrétaire général au début de cette année. Nous pensons que, si la crise met en danger les progrès vers les objectifs de développement durable, elle offre également une opportunité unique de poursuivre une reprise transformatrice à partir de la COVID-19, qui nous conduit à construire des sociétés plus inclusives basées sur le développement durable où personne n'est laissé de côté. Notre réponse à la pandémie doit être fondée sur un nouveau contrat social qui respecte les droits et les libertés de tous et qui offre des chances égales à tous. Les changements récents dans le paysage politique mondial créent des obstacles à l'essor du multilatéralisme et le fragilisent. Les défis du protectionnisme et de l'isolationnisme auxquels notre monde est confronté de nos jours doivent et peuvent être relevés par les règles du droit international qui guident les États Membres depuis des décennies. La préservation des valeurs du multilatéralisme et de la coopération internationale, qui sous-tendent la Charte des Nations Unies et le Programme de développement durable à l'horizon 2030, est essentielle pour promouvoir et encourager la paix et la sécurité, le développement et le respect des droits de l'homme. Saint-Marin est l'un des plus ardents défenseurs du multilatéralisme fondé sur des règles.

En conclusion, Monsieur le Président,

Aujourd'hui plus que jamais, nous pensons qu'il est fondamental de réaffirmer notre engagement envers les valeurs et les principes inscrits dans la Charte des Nations Unies, signée à San Francisco il y a 75 ans.

Un multilatéralisme plus fort est essentiel si nous voulons construire des sociétés justes, équitables et pacifiques, où les jeunes peuvent vivre dans la dignité, où les femmes peuvent avoir les mêmes chances que les hommes et où toutes les minorités et tous les groupes vulnérables sont protégés.

Je vous remercie.

Annexe III**Déclaration de S. A. le cheik Abdullah Bin Zayed Al Nahyan,
Ministre des affaires étrangères et de la coopération internationale
des Émirats arabes unis**

[Original : arabe]

Monsieur le Président,

Je tiens tout d'abord à remercier S. E. M. Tijjani Muhammad-Bande pour sa direction distinguée de la session précédente, et nous nous réjouissons de travailler avec le Bureau du Président de l'Assemblée générale de cette session.

Parallèlement au soixante-quinzième anniversaire de l'ONU, le monde traverse une période critique suite à la propagation du coronavirus. Tout en célébrant les réalisations que nous avons accomplies depuis la création de l'ONU, nous devons réfléchir à la nature des défis auxquels nous sommes confrontés. Aujourd'hui, certains conflits prennent dangereusement un caractère régional. Nous sommes également témoins de l'influence croissante des groupes extrémistes, de la multiplication de menaces de cyberguerre et d'une tendance croissante à utiliser des armes sophistiquées pour attaquer des zones stratégiques.

Malgré ces menaces mondiales croissantes, les Émirats arabes unis estiment que nous pouvons transformer ces défis sans précédent en grandes possibilités en unissant nos efforts et en créant des institutions internationales capables de faire face aux défis actuels et émergents. Ces derniers mois ont prouvé que faire face aux menaces internationales exige une action collective et une direction avisée pour formuler une réponse internationale coordonnée permettant de remédier aux implications de ces menaces.

Pour commencer, nous devons poursuivre nos efforts pour régler les crises politiques actuelles et prévenir l'apparition de nouveaux conflits, en particulier à la lumière de la propagation de la pandémie. Mon pays continuera à travailler avec ses partenaires régionaux et internationaux pour rétablir la sécurité et la stabilité, tout en veillant à ce que les pays touchés prennent l'initiative d'élaborer des solutions qui répondent aux aspirations légitimes de leurs peuples.

Monsieur le Président,

Le règlement des crises, en particulier dans notre région arabe, nécessite une position internationale unifiée, qui rejette les violations de la souveraineté des États et l'ingérence dans leurs affaires intérieures. Une position qui recherche des solutions politiques sous l'égide des Nations Unies et qui s'attaque aux menaces posées par les groupes terroristes tels que les houthistes, Daech, Al-Qaida et les Frères musulmans. Dans ce contexte, les Émirats arabes unis réaffirment leur soutien à l'appel du Secrétaire général en faveur d'un cessez-le-feu mondial.

À cet égard, nous soulignons l'importance du respect des buts et principes énoncés dans la Charte des Nations Unies, qui continuent d'être au cœur de la politique étrangère des Émirats arabes unis, en particulier dans le cadre de nos efforts visant à rétablir la stabilité dans notre région. Nous avons mis en garde à plusieurs reprises contre les ambitions expansionnistes de certains États de la région et nous avons appelé à plusieurs reprises la communauté internationale à mettre fin à ces ingérences dans les affaires intérieures des États et à demander des comptes à ceux qui les financent.

Ces mises en garde se basent sur notre réalité et notre expérience. Les tensions au Yémen, en Syrie, en Libye, en Iraq et dans d'autres États sont toutes liées aux ingérences flagrantes dans les affaires arabes par des États qui incitent aux conflits et à la discorde, ou qui ont des illusions historiques de rétablir leur contrôle et leur domination coloniale sur la région arabe et la Corne de l'Afrique, qui ont provoqué des guerres brutales. Dans ce contexte, nous rappelons notre position ferme, en rejetant les ingérences régionales dans les affaires arabes et en appelant au plein respect de la souveraineté de la région arabe, qui est pleinement conforme au droit international et aux normes internationales.

Même si des interventions illégales ont déstabilisé la sécurité du Yémen pendant des années, nous sommes fermement convaincus que la stabilité au Yémen peut être rétablie, en particulier dans le climat actuel qui peut être propice à un cessez-le-feu global et à une solution politique permanente sous les auspices de l'ONU. À cet égard, nous affirmons que la décision de poursuivre un processus politique au Yémen est une décision yéménite. Mon pays salue également les efforts considérables déployés par le Royaume frère d'Arabie saoudite. Nous réitérons notre appui à l'Accord de Riyad et notre appel en faveur d'une position yéménite unie afin de parvenir à une solution durable.

Dans un contexte similaire, mon pays voudrait exprimer sa profonde préoccupation face à l'intervention militaire de la Turquie en Libye, qui est un élément alarmant de l'ingérence régionale dans les affaires arabes et qui a exacerbé la crise humanitaire, sapé les efforts visant à trouver une solution pacifique et déstabilisé l'ensemble de la région. Par conséquent, mon pays appuie les appels répétés en faveur d'un cessez-le-feu immédiat en Libye et appelle toutes les parties à s'engager dans un processus politique sous les auspices de l'ONU et à faire fond sur les résultats de la Conférence de Berlin. Depuis le début du conflit en Libye, mon pays n'a cessé d'appeler à une solution politique pacifique à la crise pour parvenir à une sécurité et une stabilité durables.

De même, mon pays demande à ce qu'il soit mis fin à toutes les ingérences étrangères dans les affaires syriennes et met en garde contre leurs graves conséquences pour l'unité de la Syrie et pour la sécurité arabe. Nous réaffirmons qu'un processus politique est le seul moyen de mettre fin à la crise syrienne et de protéger la sécurité du peuple syrien.

Nous voudrions également exprimer notre préoccupation quant à la vulnérabilité des zones de conflit face à la pandémie de coronavirus, qui sont moins préparées pour faire face à ce danger.

Monsieur le Président,

Pour préserver les progrès réalisés contre Daech en Syrie et en Iraq, il faut poursuivre les efforts pour reconstruire les zones libérées, renforcer l'état de droit dans ces zones et protéger les communautés contre l'extrémisme et le terrorisme. Le Soudan doit également recevoir un soutien et une assistance économiques. Par ailleurs, il importe de prévenir toute ingérence dans les affaires intérieures du Soudan et d'empêcher les groupes extrémistes d'exploiter la situation pour porter atteinte à la sécurité du Soudan et des États voisins.

L'appel à la création d'un État palestinien indépendant sur la base des frontières de 1967, avec Jérusalem-Est pour capitale, conformément aux résolutions internationales pertinentes et au consensus arabe et international, reste une demande ferme. Mon pays a déployé des efforts inlassables en utilisant toutes les voies diplomatiques disponibles pour affirmer son rejet total de l'annexion du territoire palestinien et pour mettre en garde contre ses conséquences sur toutes les parties et sur la sécurité de la région.

Grâce à la signature d'un accord de paix historique avec Israël, facilité par les États-Unis, mon pays a pu geler la décision d'annexion et a ouvert de larges perspectives pour parvenir à une paix globale dans la région. Nous espérons que cet accord offrira aux Palestiniens et aux Israéliens l'occasion de reprendre les négociations pour parvenir à la paix. Notre position de soutien au peuple palestinien et en faveur de la réalisation de la solution à deux États reste inchangée.

Nous nous efforcerons de faire en sorte que cet accord ouvre de nouveaux horizons intellectuels dans la région et une voie vers la prospérité pour les générations futures, qui méritent une région stable et une meilleure réalité que les guerres et la pauvreté.

Mon pays continuera d'appeler au règlement pacifique des différends. Dans ce contexte, nous réaffirmons la position ferme des Émirats arabes unis et leur droit légitime à la souveraineté sur leurs trois îles : la Grande-Tounb, la Petite-Tounb et Abou Moussa, qui ont été occupées par l'Iran en violation flagrante du droit international et de la Charte des Nations Unies, et au mépris total de tous les documents historiques qui affirment clairement que les Émirats arabes unis sont propriétaires de ces îles et que celles-ci sont sous domination arabe depuis l'antiquité. Par conséquent, notre pays ne renoncera pas à exiger de l'Iran qu'il restitue ces îles à leurs propriétaires légitimes. Mon pays a demandé à l'Iran de régler pacifiquement la question par des négociations directes ou par l'intermédiaire de la Cour internationale de Justice, mais l'Iran n'a pas répondu à ces appels.

Nous espérons vivement que l'Iran respectera les principes de bon voisinage et se conformera aux résolutions du Conseil de sécurité en arrêtant le développement de ses programmes de missiles balistiques et en cessant d'armer les groupes terroristes. Dans ce contexte, mon pays est particulièrement préoccupé par l'expiration imminente des restrictions imposées à l'Iran en vertu de l'accord nucléaire. Comme l'accord nucléaire n'a pas abouti au résultat souhaité, nous espérons que cette expérience pourra servir à l'avenir en vue de la conclusion d'un accord plus complet qui réponde aux préoccupations des États de la région, qui seront considérés comme des partenaires clés dans la rédaction des termes de cet accord.

Monsieur le Président,

Nous devons continuer à mettre l'accent sur la coordination de notre action pour fournir une aide humanitaire et économique aux États touchés par des conflits ou par d'autres problèmes tels que les changements climatiques et la pandémie. Mon pays a été parmi les premiers à avoir réagi aux effets de la pandémie en fournissant une assistance, en soutenant les institutions internationales et en envoyant de l'aide aux communautés du monde entier. En ces temps difficiles, les États doivent mettre de côté leurs divergences et se concentrer sur le renforcement de leur coopération pour mettre au point des vaccins et des traitements et en garantir l'accès à tous les peuples. Nous invitons également à commencer dès maintenant à planifier la phase de relèvement et à revitaliser l'économie mondiale. Nous devons veiller à ce que les chaînes d'approvisionnement ne soient pas interrompues, car elles sont un élément clef pour atteindre la sécurité alimentaire mondiale.

Monsieur le Président,

Mon pays a adopté un programme scientifique efficace pour contenir la pandémie de nouveau coronavirus. Nous nous sommes engagés à appliquer des mesures préventives strictes pour arrêter la propagation du virus, nous avons effectué le plus grand nombre de tests possible et nous avons partagé les résultats avec nos partenaires. L'infrastructure numérique avancée des Émirats arabes unis a facilité la reprise du travail et des études à distance pour maintenir la sécurité de notre population. En plus

de fournir une aide économique locale, nous avons pu renforcer la capacité de notre système de santé, soutenir la recherche internationale sur la pandémie et nous préparer à d'éventuelles futures pandémies.

La préparation de l'avenir n'est pas nouvelle pour mon pays, qui a suivi cette approche depuis sa création. Aujourd'hui, nous attendons le cinquantième anniversaire de notre union avec confiance et optimisme. Nos efforts ont abouti à la création d'une économie durable et à d'autres réalisations importantes, notamment le lancement d'une sonde vers Mars cette année. Les Émirats arabes unis continueront à encourager l'innovation, la technologie et à combler les écarts de connaissances entre les peuples. Les Émirats arabes unis continueront également à promouvoir l'autonomisation des jeunes et des femmes et à leur offrir l'égalité des chances. En outre, nous devons continuer à construire des communautés pacifiques et sûres en renforçant la coexistence et le dialogue entre les religions et les cultures.

Depuis sa création, mon pays s'est engagé à respecter le droit international, la Charte des Nations Unies et les résolutions de l'ONU. Afin de régler les graves problèmes qui se posent dans notre région, mon pays a en outre fait du multilatéralisme un outil pour réduire l'escalade, résoudre les crises et élaborer des solutions politiques durables et globales. Dans ce contexte, il nous plaît d'annoncer notre candidature à un siège non permanent au Conseil de sécurité pour la période 2022-2023. Mon pays suivra les mêmes étapes et principes sur lesquels il a été fondé pour maintenir la paix et la sécurité internationales en coopération avec les membres du Conseil.

Nous sommes conscients de l'importante responsabilité associée à la qualité de membre du Conseil de sécurité et des multiples défis auxquels le Conseil est confronté, et nous affirmons que les Émirats arabes unis s'efforceront de régler les problèmes importants auxquels les États doivent faire face, avec détermination. Ce faisant, nous serons guidés par notre compréhension de ces crises, nos expériences dans la région arabe et nos relations étroites avec les États Membres. Mon pays continuera d'appeler à la participation des organisations régionales dans la recherche de solutions permanentes aux crises, et nous comptons sur votre soutien pour atteindre ces objectifs.

Nous nous réjouissons à la perspective de continuer à travailler avec tous les partenaires pour réaliser notre vision commune de créer un monde pacifique et prospère – un monde capable de relever ces défis.

Je vous remercie.

Annexe IV**Déclaration de M. Heiko Maas, Ministre fédéral des affaires étrangères de la République fédérale d'Allemagne**

[Original: anglais]

Monsieur le Président,

Excellences,

Mesdames et Messieurs,

« Les personnes immunisées ont survécu, les autres sont mortes. »

C'est en ces termes lapidaires qu'un historien allemand de la médecine décrivait il y a un siècle la fin de la grippe espagnole.

Sa formule est si percutante qu'elle nous remplit d'effroi face à la pandémie qui continue de sévir dans le monde qui nous entoure.

30 millions de personnes ont déjà été contaminées par le coronavirus.

Près d'un million de personnes en sont mortes.

Et les conséquences à plus long terme – à savoir la faim, la pauvreté, l'exil et les conflits – ne commencent que maintenant à nous toucher.

Et pourtant, 2020 n'est pas 1920.

L'histoire ne se répète pas, à condition toutefois que nous l'en empêchons.

Nous avons le choix, Mesdames et Messieurs, et rien ne le démontre aussi clairement que les expériences que nous avons faites pendant la pandémie de COVID-19.

Elles montrent, d'une part, que le manque de transparence, la désinformation et les théories du complot peuvent tuer.

D'autre part, elles nous indiquent aussi la voie à suivre pour sortir de la crise :

La voie de la raison qui s'appuie sur des connaissances scientifiques.

La voie de la coopération qui repose sur des règles communes.

Des règles que nous devons tous respecter. C'est pourquoi je vous parle aujourd'hui depuis mon domicile où j'observe une quarantaine, ayant été en contact, il y a quelques jours, avec une personne testée positive.

Et j'espère que la technologie fonctionnera et qu'il sera néanmoins aisé de me comprendre.

Mesdames et Messieurs,

Tant que le virus continuera de se propager, chacun d'entre nous peut être touché.

Ce n'est donc qu'en maîtrisant la pandémie partout dans le monde que nous pourrons la surmonter durablement.

Les personnes touchées doivent être au centre de tous nos efforts. Et la recherche de vaccins et de médicaments ne doit pas être une course qui nous oppose, ni un concours de beauté.

C'est la raison pour laquelle l'Allemagne a déjà affecté cette année plus de 3 milliards d'euros à la gestion de la crise à l'échelle mondiale, en privilégiant surtout l'Organisation des Nations Unies, l'Organisation mondiale de la Santé, le Fonds monétaire international et la Banque mondiale.

Et, en tant que premier exportateur de produits pharmaceutiques, nous avons clairement exprimé notre engagement à faire que tout éventuel vaccin ou médicament contre la COVID-19 soit distribué de manière équitable comme un bien public mondial.

Mesdames et Messieurs,

Cette crise montre que la coopération internationale n'est pas une idéologie ni une fin en soi.

En effet, bien au contraire, elle donne des résultats.

Et ce bien au-delà de la pandémie proprement dite.

Comme par exemple en Ukraine où les négociations entre la Russie, l'Ukraine, la France et l'Allemagne ont permis d'aboutir au cessez-le-feu le plus long depuis le début du conflit.

À l'heure actuelle, dans l'est du pays, des centaines de milliers de personnes ne sont plus confrontées à un risque de guerre permanent. Cela fait naître l'espoir d'un règlement réellement durable du conflit.

Cet espoir servira de base à notre engagement intensif dans le cadre du format Normandie au cours des prochains mois, de même qu'à un niveau politique élevé.

En Libye également, nous misons sur la coopération avec l'ONU pour mettre pleinement en œuvre les décisions de la Conférence de Berlin qui a eu lieu en janvier dernier.

Le rapprochement entre le Gouvernement de Tripoli et les forces dans l'est du pays qui est intervenu au cours des dernières semaines constitue un grand pas en avant. Mais une solution suppose également que les forces extérieures soient enfin prêtes à coopérer. Ces dernières doivent cesser d'envoyer des armes et des mercenaires, et donc d'alimenter ainsi le conflit.

Il en sera question lorsque, début octobre, António Guterres et moi-même réunirons de nouveau les États qui appuient le processus de Berlin afin de les obliger à respecter leurs engagements.

L'évolution récente de la relation entre Israël et les États arabes du Golfe représente, elle aussi, une source d'espoir – ceci est également l'aboutissement d'une coopération courageuse.

Au cours des dernières semaines, j'ai travaillé en étroite collaboration avec mes homologues jordanien, égyptien et français et nous sommes d'accord sur la nécessité, pour les parties, de mettre à profit cette nouvelle dynamique afin d'entamer de nouvelles négociations sérieuses sur une solution à deux États qui reste le seul garant d'une paix durable. Pour y parvenir, les deux parties doivent faire preuve de bonne volonté, renoncer à la violence mais aussi aux actions unilatérales telles que les annexions et l'établissement de colonies. En tant qu'Européens, nous accompagnerons ces efforts partout où nous le pourrons, aussi bien sur le plan politique qu'économique.

Mesdames et Messieurs,

En dépit de tous les progrès réalisés au cours des dernières semaines, nous sommes encore très loin d'un changement des mentalités à l'échelle mondiale. L'appel du Secrétaire général à un cessez-le-feu mondial, approuvé par le Conseil de sécurité en juillet sous la présidence allemande, reste lettre morte dans de nombreuses régions.

Non seulement cet état de fait nuit à la crédibilité du Conseil de sécurité, mais il a surtout des conséquences désastreuses pour des millions de personnes sans aucune défense face à la pandémie qui se trouvent dans les zones de guerre et de crise.

Nous devons intensifier nos efforts dans la lutte contre la violence et le terrorisme au Sahel et surtout parvenir à une concertation encore plus étroite entre les États de la région, les organisations régionales et la communauté internationale.

Tel est le but poursuivi par l'Alliance pour le Sahel, le Partenariat pour la sécurité et la stabilité au Sahel et la Coalition pour le Sahel.

Et nous soutenons les efforts de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) pour aider le Mali à rétablir le plus rapidement possible l'ordre constitutionnel car c'est à la paix, à la stabilité et au développement qu'aspire la population locale.

De plus, Mesdames et Messieurs, de nouveaux efforts doivent être déployés à l'échelle internationale pour enfin ramener la paix en Syrie.

La mise en place d'un cessez-le-feu dans tout le pays et le lancement d'un vaste et véritable processus constitutionnel tel que prévu par la résolution 2254 (2015) sont les conditions préalables à toute discussion sur la reconstruction du pays.

D'ici là, nous nous tenons résolument aux côtés de la population syrienne, notamment par le biais de l'aide humanitaire qui doit continuer d'être acheminée à travers les frontières.

Il existe une autre condition indispensable à l'instauration d'une paix durable, à savoir la justice.

C'est pourquoi nous continuerons de veiller à ce que les responsables des crimes les plus graves contre l'humanité, c'est-à-dire de meurtre, de torture et de viol, répondent de leurs actes devant les juridictions allemandes et nous soutiendrons activement les mécanismes des Nations Unies permettant d'enquêter sur ces crimes.

Mais il ne s'agit pas seulement de la Syrie. Quiconque ne fait pas clairement la distinction entre auteurs de crimes et victimes, quiconque estompe la ligne de démarcation entre la justice et l'injustice, remet en cause les fondements mêmes de notre ordre fondé sur des règles. Cette personne met aussi en danger notre coexistence pacifique.

Ceux qui entravent le travail d'institutions telles que la Cour pénale internationale doivent en prendre conscience.

Il en va de même pour ceux qui paralysent le Conseil de sécurité en opposant un veto après l'autre et qui font obstacle à sa réforme urgente par des tactiques dilatoires sans cesse renouvelées.

Cela vaut, à plus forte raison, pour ceux qui violent le droit international alors même qu'en tant que membres permanents du Conseil de sécurité, ils portent la responsabilité particulière de garantir le respect du droit international.

Ce n'est pas la première fois que nous sommes confrontés à la violation d'un principe essentiel de la coopération internationale, en l'espèce, l'interdiction des armes chimiques.

Une violation de ce principe, dont nous avons pu, avec nos partenaires, démontrer l'existence en ce qui concerne l'empoisonnement d'Alexeï Navalny, constitue un problème pour l'ensemble de la communauté internationale.

J'appelle la Russie à déployer davantage d'efforts pour faire la lumière sur cette affaire. Une telle affaire ne saurait rester sans conséquences. C'est pourquoi l'Union européenne s'est réservé le droit d'imposer des sanctions.

Et nous sommes reconnaissants à nos partenaires internationaux de leur soutien clair à cet égard.

Cette même détermination et cette même volonté de coopérer doivent être les nôtres dans d'autres questions existentielles pour l'humanité.

Et ici encore, nous avons le choix.

Nous pouvons continuer à regarder nos forêts partir en fumée, tout en niant le changement climatique causé par l'homme.

Ou nous pouvons écouter les scientifiques et traiter le changement climatique en tant que tel, c'est-à-dire comme la plus grande menace pour la sécurité, la prospérité et le développement de notre planète.

C'est également pour cette raison qu'au cours des derniers mois, nous avons fermement inscrit la question du climat et de la sécurité à l'ordre du jour du Conseil de sécurité.

Nous nous réjouissons que la Norvège, l'Irlande, le Kenya, le Mexique et d'autres pays poursuivront ce travail lorsqu'ils siégeront au Conseil de sécurité l'année prochaine.

Mesdames et Messieurs,

Nous pouvons continuer à violer les traités sur le contrôle des armements, et réduire ainsi à néant la confiance construite pendant des décennies.

Ou nous pouvons remettre la question du désarmement et de la non-prolifération nucléaires à l'ordre du jour international, – tout comme nous l'avons fait au cours des derniers mois, en vue notamment de la Conférence d'examen du Traité sur la non-prolifération.

L'engagement européen pour promouvoir l'accord sur le nucléaire avec l'Iran s'inscrit également dans ce contexte.

Oui, nous partageons l'inquiétude concernant la levée de l'embargo sur les armes, et ce tant que l'Iran continuera de menacer Israël et de déstabiliser toute la région, du Liban au Yémen en passant par la Syrie.

Il convient cependant de noter que le démantèlement du Plan d'action global commun (JCPOA) ne nous rapproche nullement d'un embargo sur les armes. Au contraire : un démantèlement du JCPOA rapproche l'Iran de la bombe atomique.

C'est la raison pour laquelle, en tant que partie à l'accord JCPOA, nous continuons à soutenir sa pleine application et appelons l'Iran à le respecter dans son intégralité.

Mesdames et Messieurs,

Nous pouvons regarder les droits de l'homme être vidés de leur substance et foulés aux pieds alors même que nous nous sommes tous engagés à les défendre.

Ou nous pouvons être aux côtés de ceux qui sont opprimés, maltraités et persécutés, comme c'est par exemple le cas des manifestants pacifiques au Bélarus.

Nous n'avons cessé d'exhorter le Président Loukachenko à entamer un dialogue national avec la médiation de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe. Il a toutefois rejeté toutes les propositions et continue de suivre la voie de la violence et de l'oppression.

Cela aussi doit avoir des conséquences si nous prenons nos valeurs et nos accords internationaux très au sérieux. Nous en débattons au sein de l'Union européenne.

Mesdames et Messieurs,

C'est précisément en temps de crise qu'il faut savoir prendre des décisions courageuses.

Il y a 75 ans, après les ravages de la Seconde Guerre mondiale provoqués par l'Allemagne, la communauté internationale a pris une décision :

- s'opposer à la guerre et promouvoir la coopération internationale,
- s'opposer au droit du plus fort et promouvoir la force du droit.

Les Nations Unies étaient nées.

Il y a 30 ans, après la chute du mur de Berlin et le démantèlement du rideau de fer, cette décision fut renforcée par la signature de la Charte de Paris. Il y est stipulé que l'ère de la confrontation et de la division en Europe est révolue. « Une nouvelle ère de démocratie, de paix et d'unité » a commencé.

Aujourd'hui, en cette période de pandémie, notre génération est face au choix suivant :

– soit faire cavalier seul sans tenir compte d'autrui et balayer d'un revers de la main cet héritage multilatéral, soit renouveler cet héritage et montrer que la bonne réponse à donner aux crises de notre époque est « davantage de solidarité », « davantage de coopération » et « davantage de justice ».

L'Allemagne est prête à y contribuer.

En collaboration avec vous, en tant que nations véritablement unies.

Merci de votre attention. Je vous souhaite de rester en bonne santé !

Annexe V**Déclaration de M. Wilfred Peter Erlington, Ministre des affaires étrangères, du commerce extérieur et de l'immigration du Belize**

[Original : anglais]

Excellence,

Je souhaite commencer mon intervention en rendant hommage aux hommes et aux femmes qui, partout dans le monde, ont avec abnégation tenu la ligne de défense contre la COVID-19 et protégé et pris de soin de nos proches, au péril même de leurs propres vies. J'honore également la mémoire des nombreuses personnes qui sont mortes jusqu'à présent et qui meurent en ce moment même, victimes malheureuses de ce virus insidieux.

Au Belize, nous travaillons assidûment pour contenir sa propagation. En effet, nous avons fermé les frontières, imposé des couvre-feux, rendu obligatoire le port de masques et la distanciation sociale, mis en quarantaine les personnes infectées et recherché et testé les personnes qui ont été en contact avec des personnes connues pour être porteuses du virus.

Une catastrophe sanitaire a été évitée jusqu'à présent, mais nous subissons le pire choc économique de l'histoire de notre pays.

Le Belize est un pays dépendant du tourisme et orienté vers l'exportation. Invariablement donc, lorsque l'industrie du voyage et du tourisme ferme et que le marché des produits agricoles est déprimé, notre économie vacille. À ce jour, 73 % des travailleurs de notre secteur du tourisme, le secteur le plus intensif en main-d'œuvre de notre économie, ont perdu leur emploi. Il semble que mon pays soit aujourd'hui confronté simultanément à une crise sanitaire et à une crise économique. Afin de faire face à la crise sanitaire, le Gouvernement a mis en place un comité national de surveillance bipartite, chargé de superviser l'ensemble des mesures de lutte contre la COVID-19 et des initiatives de redressement du Belize, y compris les initiatives visant à atténuer l'impact de la pandémie de COVID-19 sur la société et l'économie.

Le Comité national de surveillance était présidé par le Premier Ministre et le chef de l'opposition. Il est composé de représentants des églises, du secteur privé, de la société civile et des syndicats. Le Gouvernement a également créé une équipe spéciale COVID-19, présidée par le Chef des services administratifs du Ministère du développement humain et de la transformation sociale. Les agences de première ligne et les autres partenaires sociaux sont inclus dans l'équipe spéciale. Cette équipe spéciale gère la réponse et les communications quotidiennes en matière de santé publique. Malheureusement, en juin 2020, le chef de l'opposition a démissionné du Comité national de surveillance.

Mon gouvernement a pris des mesures immédiates pour renforcer les installations sanitaires et, dans le même temps, a mis en place des mesures pour atténuer le coup économique porté aux Béliziens, notamment par l'introduction d'un programme d'aide alimentaire de 10 millions de dollars et d'un programme d'aide au chômage de 24,5 millions de dollars.

En termes de relance économique, le Gouvernement a lancé des programmes pour animer les secteurs les plus touchés de l'économie, notamment l'extension de la ligne de crédit de 7,25 millions de dollars aux micro, petites et moyennes entreprises,

et l'octroi de subventions salariales pour promouvoir la rétention des employés, ainsi que l'octroi d'une ligne de crédit spéciale de 5 millions de dollars pour les acteurs du tourisme. Nous avons également lancé une stratégie de relance économique qui repose sur cinq piliers, à savoir : soutenir la reprise des entreprises, créer un climat commercial propice à la croissance, améliorer l'efficacité du Gouvernement, renforcer les secteurs productifs et l'agriculture, et développer notre économie émergente.

Mais tous ces efforts et initiatives sont dérisoires en comparaison de l'ampleur de l'impact de la pandémie. La croissance économique devrait se contracter de 20 à 25 %, soit trois fois plus que la moyenne mondiale. Et nous ne sommes toujours pas sûrs d'avoir vu le pire de cette pandémie.

Il est intéressant de noter qu'avant la COVID-19, le Belize était confronté à un déclin économique causé par les conséquences climatiques actuelles, telles qu'une sécheresse prolongée et son impact sur la production du secteur primaire, ainsi qu'à des difficultés persistantes causées par l'inondation de nos espaces marins par les sargasses. Puis, le 4 septembre, l'ouragan Nana nous a frappés, infligeant un nouveau coup à notre secteur agricole menacé.

En réalité, nous sommes actuellement pris dans le collimateur de deux graves crises avec à peine plus que nos propres ressources naturelles limitées et notre détermination à survivre pour renforcer notre position.

Malheureusement, la réponse internationale à la pandémie de COVID-19, tout comme sa réponse à la catastrophe climatique, continue d'être apathique, les nations et les peuples les plus faibles devant supporter le poids des ravages des faux pas mondiaux.

Le blâme l'emporte sur la coordination et la coopération ; les platitudes l'emportent sur le soutien aux personnes vulnérables. Ces deux crises ont mis à nu l'inaptitude systémique des institutions financières et économiques mondiales et l'iniquité de leurs règles et de leurs procédures de prise de décision. Alors que les nations riches et puissantes sont déterminées à préserver leur avantage concurrentiel, elles semblent insensibles aux défaillances de ces institutions et à la souffrance des personnes dont elles sont apparemment censées répondre aux besoins.

Les conséquences des faux pas mondiaux sont particulièrement évidentes dans les petits États insulaires en développement du monde entier.

Et même si nous sommes les moins coupables de ces faux pas, nous sommes les plus touchés par leurs conséquences. Nous sommes obligés de payer la dette débilante que nous devons absorber en raison d'une notion archaïque selon laquelle le développement se mesure au revenu par habitant sans tenir compte de notre vulnérabilité endémique. Nous payons les décennies perdues en termes de développement et de potentiel de développement à mesure que les températures augmentent, tout comme les mers qui nous entourent. Et maintenant, face à la pandémie, les principales options politiques mondiales qui se présentent à nous nous feraient payer pour notre relèvement. C'est, Monsieur le Président, la plus grave des injustices sociales que l'ONU ne peut se permettre de perpétuer.

Pour dire les choses simplement, aucun d'entre nous n'a le luxe d'avoir le temps de répéter les folies du passé dans le faux espoir qu'elles produiront des résultats différents. Les feux de brousse sur la côte ouest des États-Unis, la saison hyperactive des ouragans dans l'Atlantique, la sécheresse en Amérique centrale, les inondations en Afrique et cette pandémie mondiale nous rappellent brutalement que nous approchons rapidement des limites de la durabilité planétaire pour la survie de l'humanité. La

science nous donne une décennie, sinon moins, pour rectifier le tir. Les enjeux ne pourraient pas être plus élevés – ils incluent tout ce pourquoi l'ONU a œuvré au cours de ses soixante-quinze années d'existence, y compris le Programme de développement durable à l'horizon 2030 tant vanté, et l'Accord de Paris. Le multilatéralisme est en première ligne.

Pour nous, au Belize, les prochaines étapes pour l'ONU sont évidentes.

La pandémie a mis en évidence notre interconnectivité et notre vulnérabilité collective. Il est impératif que la communauté internationale se réunisse et se rallie à la vision contenue dans la Charte pour faire progresser la dignité de tous les êtres humains dans une liberté plus grande.

La pandémie a également révélé la dualité bien ancrée entre les nantis et les démunis. La communauté internationale doit donc faire de la protection des plus vulnérables sa priorité absolue.

La pandémie a donné un aperçu des risques auxquels nous sommes tous exposés si nous continuons à faire comme si de rien n'était. Nous devons donc, en tant que nations, relever à l'unisson le défi de remettre la planète et ses habitants sur la bonne voie, conformément à ce que nous avons déjà convenu de faire dans le cadre de notre programme multilatéral : éradiquer la pauvreté, assurer notre avenir climatique et garantir les droits de l'homme et la justice pour tous.

Au nom du Belize et des petits États insulaires en développement que nous représentons, je souhaite proposer à l'ONU un programme d'action en cinq points.

Tout d'abord, il faut que la reprise se fasse correctement.

La tragédie de la COVID-19 est symptomatique de la tragédie des biens communs. Nous repoussons les limites de notre planète au-delà de ce qui est viable pour l'humanité, menaçant notre propre santé autant que celle de la Terre. Cela se produit sur terre et dans l'océan. Notre relèvement après la COVID-19 est une occasion d'accélérer notre ressaisissement après l'utilisation non durable des ressources planétaires et de renforcer notre résilience aux chocs futurs.

Le Secrétaire général a défendu six actions liées au climat pour façonner la reprise et le travail à venir.

Au fond, ces principes concernent les populations. Ils visent à promouvoir la sécurité de l'emploi et des environnements sains. Ils visent à soutenir la croissance et à assurer la transition vers une économie mondiale résiliente face aux changements climatiques et qui prend en compte les questions liées à l'environnement.

La mise en œuvre de ces principes nous permettra d'aller bien au-delà de la reprise et de nous engager sur une voie qui nous permettra d'amorcer le règlement de la crise climatique et de préserver l'avenir de nos enfants.

Cet avenir dépend du maintien du réchauffement climatique à un niveau bien inférieur à 1,5 °C.

Par conséquent, le deuxième défi consiste à continuer d'exercer des pressions sur les principaux émetteurs pour qu'ils revoient à la hausse leurs ambitions en matière de climat et accélèrent l'action climatique concernant cette cible de 1,5 °C.

L'année 2020 est l'échéance qui a été fixée pour présenter de nouveaux plans pour le climat, en renforçant les objectifs en matière d'action climatique et en formulant une stratégie pour atteindre l'objectif zéro émissions nettes d'ici à 2050. Toutefois, nous n'avons pas encore vu le niveau d'ambition nécessaire pour infléchir la courbe des

émissions et combler les lacunes en matière d'atténuation en ce qui concerne la cible de 1,5 °C. Le Belize félicite la Chine, qui a annoncé son intention de continuer à avancer sur la voie de la neutralité carbone d'ici à 2060, et attend avec intérêt ses prochains plans en matière de climat. Il est impératif que ceux qui ont une responsabilité historique agissent maintenant. Le Belize exhorte le Royaume-Uni, en tant que futur Président de la vingt-sixième conférence sur les changements climatiques, l'Union européenne et les États-Unis d'Amérique à présenter leurs meilleurs plans avant la fin de l'année.

Comme l'a déclaré le Belize lors du Forum de l'ambition de Placencia, les petits États insulaires en développement ont décidé de mettre en œuvre leurs propres plans ambitieux en matière de climat et nous avons été les pionniers dans ce domaine. Le Belize va lui aussi présenter son plan en matière de climat. Notre contribution déterminée au niveau national reflétera notre engagement à améliorer les solutions basées sur la nature dans un contexte de prise de conscience mondiale croissante du potentiel des écosystèmes à contribuer à renforcer les ambitions climatiques et à favoriser le développement durable.

Les solutions basées sur la nature reposent sur la viabilité des écosystèmes et la biodiversité qu'ils entretiennent. C'est pour cette raison que les Nations Unies doivent, comme troisième défi, s'atteler à la tâche urgente de protéger la biodiversité.

Tout comme les changements climatiques, la perte de biodiversité et la dégradation des écosystèmes se produisent à un rythme sans précédent. Cette accélération a entraîné et continuera à entraîner des dommages irréversibles pour les systèmes terrestres. Si nous ne parvenons pas à arrêter et à inverser cette tendance, la résilience et la stabilité économiques, sociales et politiques mondiales en pâtiront gravement, et il sera impossible d'atteindre les objectifs de développement durable.

Face à cette crise, le Belize a souscrit à l'Engagement des dirigeants pour la nature, qui définit les mesures urgentes à prendre au cours de la prochaine décennie pour « mettre la nature et la biodiversité sur la voie de la régénération d'ici 2030 ».

Dans le cadre de cet engagement, nous nous sommes engagés à conclure, à titre prioritaire, un traité portant sur la conservation et l'utilisation durable de la diversité biologique marine des zones situées au-delà des juridictions nationales. Alors que près des deux tiers (64 %) des océans du monde sont en haute mer, seulement un pour cent environ de ces eaux sont protégées aujourd'hui. Une si vaste zone de la planète mérite d'être protégée pour conserver la biodiversité et préserver la santé des océans.

J'invite tout le monde à souscrire à l'Engagement des dirigeants et à soutenir ses actions dans le cadre de notre engagement mondial envers la décennie d'action en faveur des objectifs de développement durable.

Comme il ressort des actions que je viens d'évoquer, notre objectif, que ce soit pour mieux nous remettre sur pied, pour accroître nos ambitions climatiques ou pour inverser la perte de biodiversité, est de préserver le programme de développement durable.

La COVID-19 a changé la trajectoire de la décennie d'action en faveur des objectifs de développement durable. Comme un ouragan, cette pandémie a été cataclysmique. Des progrès accomplis au prix d'efforts considérables, pendant des années, ont été réduits à néant. Pire encore, pour des pays comme le mien, nous craignons que les politiques mondiales et les mesures insuffisantes face aux défis persistants, du climat à la biodiversité, n'enracinent la pauvreté. Pour le dire clairement, nous sommes confrontés à une situation d'urgence en matière de développement.

Tout comme nous devons nous assurer que nos mesures de relèvement correspondent à nos objectifs en matière de climat, nous devons faire de même pour nos objectifs de développement. Il ne faut pas sous-estimer la nature intégrée de nos actions. C'est pourquoi le Belize, en sa qualité de Président de l'Alliance des petits États insulaires, a préconisé d'utiliser le Programme de développement durable à l'horizon 2030, parallèlement avec les Modalités d'action accélérées des petits États insulaires en développement (Orientations de Samoa) et d'autres objectifs de développement adoptés au niveau international, pour définir la voie à suivre pour relever les défis auxquels nous sommes confrontés. Nous n'avons pas besoin de réinventer quoi que ce soit. Ce qu'il nous faut, c'est la mise en œuvre et, par conséquent, un engagement renouvelé pour redonner vie à nos objectifs de développement collectifs. Toutefois, comme la pandémie a davantage détourné certains d'entre nous de la voie des objectifs de développement durable, nous devons aussi donner un coup de main à ceux pour qui la pandémie a coupé l'herbe sous les pieds.

Le quatrième défi que je lance aux Nations Unies est de donner de la crédibilité au principe visant à ne laisser personne de côté.

Les petits États insulaires en développement comme le Belize s'engagent dans un processus de relèvement financé par la dette pour sauver toute chance de développement durable, car nous n'avons pas droit aux financements accordés à des conditions de faveur. Le refus d'accès à ces financements constitue une violation de l'engagement international à prendre en compte le cas particulier des petits États insulaires en développement (PEID).

Le revenu par habitant ne peut plus être utilisé pour déterminer si les PEID peuvent accéder à des financements. Il est grand temps que nous remplacions enfin les critères injustes basés sur les revenus par des critères solides basés sur la vulnérabilité, qui prennent en compte les niveaux de pauvreté, d'endettement et d'exposition aux catastrophes naturelles et aux chocs externes. L'Alliance des petits États insulaires (AOSIS) a demandé au Secrétaire général de proposer enfin un indice de vulnérabilité multidimensionnel, que nous attendons depuis environ 25 ans.

Comme nous l'avons déclaré lors du forum sur le financement du développement à l'ère de la COVID-19 et après, les outils de développement traditionnels se sont avérés inefficaces et la COVID-19 continue de le prouver. Il faut créer de nouveaux outils de développement ou adapter les outils actuels. Il est urgent de prendre des mesures globales et adaptées aux PEID, en mettant l'accent sur l'allègement, l'annulation et la restructuration de la dette.

Mon pays, en sa qualité de Président en exercice de l'AOSIS, appelle donc à la mise en place d'un pacte pour l'accès aux financements pour les PEID, avec différentes politiques spécifiques portant sur :

- ~ la liquidité, la solvabilité, et qui faciliteront un relèvement vert et résilient pour les PEID
- ~ un accès efficace au financement ainsi qu'une mobilisation accrue et une offre élargie de financements accordés à des conditions de faveur et sous forme de dons
- ~ des sources de financement innovantes et la promotion de l'engagement du secteur privé en faveur des PEID ; et
- ~ un accès accru aux financements pour l'action climatique afin de répondre aux besoins imminents d'adaptation des PEID et de faire face aux pertes et dommages résultant des effets irréversibles des changements climatiques.

Ce pacte des PEID concerne tous les petits États insulaires en développement, quel que soit leur classement dans la chaîne de développement anachronique. Toute barrière qui entraîne des exclusions doit être éliminée. À cet égard, le Belize s'associe aux nombreux appels qui ont été lancés pour appeler respectueusement au rejet total des mesures coercitives unilatérales qui ont été imposées à notre île sœur, Cuba. Malgré ses difficultés, Cuba a donné une nouvelle fois la preuve de son engagement humanitaire historique et de son éthique de service et de solidarité en dépêchant du personnel médical de la brigade Henry Reeve dans de nombreux pays, y compris le Belize, pour nous aider dans nos efforts de lutte contre la pandémie de COVID-19.

Nous restons convaincus que nous sommes des égaux souverains et que tous les peuples, sans discrimination et sans exception, doivent bénéficier de la promesse de la Charte, des droits qui y sont énoncés, y compris le droit à l'autodétermination.

Ce droit à l'autodétermination s'applique également au peuple de la République de Chine (Taiwan), et le fait qu'il reste exclu de l'ONU et de ses institutions est contraire aux objectifs de l'Organisation. Le Belize appelle à la pleine participation de Taiwan au système des Nations Unies. Il est évident que les Taiwanais possèdent la capacité de le faire, comme en témoigne leur approche efficace et réussie de la COVID-19 et leur ouverture aux pays alliés et autres.

Le Belize souhaite également réitérer sa solidarité avec le peuple palestinien, qui continue à souffrir sous l'occupation illégale ; nous appuyons pleinement ses aspirations à un État indépendant, à l'intérieur des frontières de 1967 et avec tous les droits qui en découlent. Nous demandons instamment à Israël de continuer à travailler à la concrétisation du rêve que représente la solution des deux États.

Cela m'amène enfin au cinquième défi, la réforme.

Monsieur le Président,

Depuis la prise en compte des objectifs du millénaire pour le développement, un seul récit est clair et inchangé. Si des progrès ont été réalisés, ils ont été inégaux. Je ne pense pas que les objectifs de développement durable seront différents si nous continuons, sans une réforme délibérée de nos institutions afin d'uniformiser les règles du jeu multilatéral.

Comme le laissait présager la crise financière de 2008 et comme le montre la tendance émergente des réponses à la crise de la COVID-19, nos institutions multilatérales contemporaines, y compris les institutions financières mondiales, sont l'incarnation d'un parti pris systémique en faveur de ceux qui ont plus de pouvoir. Cela s'est traduit par la mise en place de politiques mondiales qui succombent à la pression des rapports de force et par une marginalisation accrue de groupes déjà vulnérables.

Les membres de l'AOSIS en ont fait l'amer constat à maintes reprises, alors que nous avons inlassablement plaidé pour une action climatique collective et ambitieuse, avec une urgence immédiate, et que tout ce que nous avons à montrer pour cela, ce sont de bien modestes progrès.

Cela a conduit nombre de nos petits États insulaires en développement à se demander si nous siégerons effectivement à l'Assemblée générale pour célébrer le centenaire de l'Organisation des Nations Unies. Comme l'a récemment déclaré le Président Kabua des Îles Marshall : « Face au défi existentiel qui se pose à la planète, les Membres de l'Organisation des Nations Unies doivent envisager l'avenir qui résultera de l'inaction – un avenir dans lequel les rangs de cette noble institution pourraient bien être décimés ».

Un changement systémique s'impose. Les institutions et systèmes multilatéraux doivent être réformés pour être plus inclusifs et pour encourager une vision placée sous le signe de la responsabilité et de la prospérité partagées. Il faut placer la voix des exclus au centre des préoccupations. La politique d'exclusion et d'exceptionnalisme qui a été le fléau du multilatéralisme doit être remplacée par une politique d'inclusion.

Monsieur le Président,

Le Belize continue à rechercher un règlement pacifique et juste à la revendication territoriale du Guatemala sur notre pays en participant pleinement à la procédure juridique engagée à la Cour internationale de Justice.

L'an 2020 est une année charnière pour l'humanité.

Nous avons été témoins des injustices omniprésentes dont continuent à souffrir les gens, même au sein des nations les plus grandes.

Il nous a fallu reconnaître les erreurs de nos institutions et de leurs politiques axées sur la loi du plus fort.

Mais tout n'est pas sombre.

Nous avons appris du sacrifice de nos travailleurs de première ligne, nos héros, qu'en fin de compte ce qui compte, c'est la compassion et la mission désintéressée qui consiste à veiller les uns sur les autres.

Le multilatéralisme est en première ligne, mais je suis convaincu que nous sortirons de ce sombre moment plus forts et plus résilients à mesure que les nations s'uniront.

Annexe VI

Déclaration de M. Bogdan Lucian Aurescu, Ministre des affaires étrangères de la Roumanie

[Original : anglais et français]

Monsieur le Président de l'Assemblée générale,

Monsieur le Secrétaire général,

Excellences,

Mesdames et Messieurs,

Nous célébrons le soixante-quinzième anniversaire de la création de l'Organisation des Nations Unies et de l'adoption de sa Charte, qui a codifié le multilatéralisme. Nous reconnaissons tous la contribution vitale de l'ONU au développement de nos sociétés, ainsi que le rôle galvanisateur qu'elle joue en favorisant le dialogue, la coopération et le partage des responsabilités, sur la base des valeurs et des principes universels inscrits dans la Charte des Nations Unies. Ces principes sont tout aussi pertinents aujourd'hui qu'ils l'étaient il y a 75 ans.

La Roumanie reste un fervent partisan du multilatéralisme et d'un ordre international fondé sur des règles, articulés autour de l'Organisation des Nations Unies. La Roumanie s'est engagée à coopérer pour un avenir plus sûr pour tous, en promouvant le développement durable, le respect des droits de l'homme, la paix et la sécurité. Voilà l'avenir que nous voulons !

La pandémie de COVID-19 a démontré, une fois de plus, que les défis mondiaux nécessitent une action commune, de la solidarité et de la coopération. Nous devons faire preuve d'engagement pour que « l'engagement collectif connaisse un véritable bon en avant », comme l'a dit le Secrétaire général. Le multilatéralisme est également indispensable pour exploiter les possibilités de reconstruire en mieux et plus vert, dans le sens d'économies inclusives et durables, et de sociétés où « personne n'est laissé de côté ». Pour y parvenir, nous devons poursuivre la réforme de l'Organisation des Nations Unies, afin de la rendre plus efficace, plus efficiente et mieux adaptée à son objectif. Voilà l'ONU qu'il nous faut !

Excellences,

La pandémie de COVID-19 a eu un impact profond dans tous les secteurs de nos vies. La réponse globale de l'ONU à cette crise met en exergue l'interdépendance des piliers économique, humanitaire, de sécurité et des droits de l'homme. Néanmoins, elle a révélé le besoin impératif de les traiter d'une manière holistique.

La pandémie a provoqué l'augmentation des clivages à travers le monde, ainsi que des tentatives d'affaiblissement de la démocratie. Parallèlement cette période a facilité la propagation de la désinformation et des informations fallacieuses, qui peuvent constituer de possibles vecteurs de propagation de la violence et de l'extrémisme.

C'est donc le moment charnière pour transformer cette crise en une nouvelle opportunité de revitaliser l'agenda de la sécurité et de la paix, avec un fort accent mis sur la prévention des conflits et la consolidation des processus de paix. Nos efforts dans le cadre des opérations de paix doivent continuer avec une efficacité toujours plus accrue. Nous soutenons aussi une plus grande intégration du principe de la responsabilité de protéger dans les actions et projets axés sur la prévention.

La Roumanie contribue traditionnellement à la paix et à la sécurité mondiales. Nous avons participé à des opérations de paix onusiennes partout dans le monde, de la République démocratique du Congo au Soudan du Sud et au Mali, en passant par le Kosovo, et nous allons continuer de jouer notre rôle.

Nous sommes convaincus que la coopération entre l'ONU et les organisations régionales est un instrument essentiel afin de consolider la sécurité et le développement dans le monde. Nous sommes toujours préoccupés par la multitude de conflits non résolus dans la région de la mer Noire, qui affectent la stabilité et la coopération dans notre voisinage. Nous continuons à promouvoir la coopération entre l'ONU et les différentes organisations dans notre région, y compris en tant que Président en exercice de l'Organisation de coopération économique de la mer Noire.

Nous appuyons les efforts régionaux et internationaux de lutte contre le terrorisme, en accord avec les droits de l'homme et le droit humanitaire, ainsi que la prochaine révision de la Stratégie antiterroriste mondiale de l'Organisation des Nations Unies.

La Roumanie reste fermement engagée à maintenir un ordre international fondé sur des règles, à consolider l'architecture mondiale du contrôle des armements, de non-prolifération et de désarmement, tout en tenant compte du contexte de sécurité. Alors que nous célébrons, en 2020, le cinquantième anniversaire de l'entrée en vigueur du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires (TNP), la Roumanie encourage toutes les parties à adopter une approche tournée vers l'avenir en faisant tout leur possible pour parvenir au compromis afin de renforcer l'intégrité du TNP dans tous ses piliers.

Mesdames et Messieurs,

Étant donné que la faim, le chômage des jeunes et l'inégalité entre les sexes sont en augmentation, il faut prendre davantage de mesures pour mettre pleinement en œuvre le Programme 2030 et les objectifs de développement durable. Conformément à l'appel du Secrétaire général, nous avons la responsabilité de relever ces défis aux niveaux mondial et local. Nous devons mettre en place des politiques, des budgets, des institutions et des cadres réglementaires adéquats. Nous devons également associer et écouter nos concitoyens, afin de parvenir à un avenir meilleur et plus durable pour tous. En Roumanie, un document stratégique spécifique lancé en 2018, – la Stratégie nationale révisée pour 2030, guide notre action pour les 12 prochaines années afin d'atteindre les 17 objectifs de développement durable.

Au cours de la décennie d'action en faveur des objectifs de développement durable, nous devons également travailler ensemble pour protéger notre planète et nos écosystèmes. Nous devons recourir à une utilisation rationnelle des ressources planétaires dans la poursuite de la croissance économique, dans le plein respect de la biodiversité. Le Sommet sur la biodiversité offre une occasion exceptionnelle de faire preuve d'ambition et d'accélérer les actions en faveur de la biodiversité pour le développement durable.

Une action énergique est également nécessaire pour faire face aux urgences climatiques et environnementales. De l'élévation du niveau des mers aux événements climatiques catastrophiques, nous ne pouvons plus nous permettre d'ignorer les risques des changements climatiques. Nous avons tous le devoir envers les générations futures de faire de la COP26 de Glasgow un succès et d'atteindre les objectifs de l'Accord de Paris.

Le Pacte vert de l'UE est un gage de notre engagement à cet égard et un exemple de bonne pratique, mais nous, les institutions et États européens, ne pouvons pas réussir seuls. Nous devons tous faire notre part pour parvenir à un avenir juste, propre, sûr et respectueux du climat.

L'objectif de la Roumanie est de créer d'ici à 2050 un cadre où les politiques économiques, sociales et environnementales soient liées les unes aux autres et pensées de manière à garantir le développement durable, un niveau de vie élevé et la qualité de l'environnement.

Mesdames et Messieurs,

L'avenir que nous voulons est un avenir où les droits de l'homme sont promus, protégés et réalisés. Nous devons garantir l'inclusion et le principe de responsabilité et mettre à profit l'engagement des jeunes et de la société civile.

Le principe consistant à ne laisser personne de côté devrait valoir également pour les droits de l'homme, compte tenu du fait que la grande majorité des objectifs de développement durable sont ancrés dans les instruments relatifs aux droits de l'homme.

La pandémie de COVID-19 a également des répercussions sur les droits de l'homme, aggravant les inégalités préexistantes et renforçant les vulnérabilités. Nous devons veiller à ce qu'une approche globale et cohérente des droits de l'homme soit au cœur de tous les efforts de relance économique.

L'égalité des sexes est au centre des objectifs de développement durable. Cette année marque le vingt-cinquième anniversaire de la Déclaration et du Programme d'action de Beijing. Ensemble, ces instruments fixent le programme mondial de transformation le plus complet en matière d'égalité des sexes et d'autonomisation des femmes. Le prochain Forum Génération Égalité doit produire des résultats tangibles en matière d'égalité des sexes. Nous devons faire front commun pour défendre les droits des femmes. L'égalité des sexes et les droits des femmes sont essentiels pour se remettre plus rapidement et mieux de cette pandémie.

La technologie numérique est au cœur de presque tous les aspects de la réponse à la pandémie et constitue une condition préalable à la réalisation des objectifs de développement durable. Le développement et l'utilisation des technologies numériques, y compris de l'intelligence artificielle, sur la base de principes éthiques, doivent être centrés sur l'homme. La promotion et la protection des droits de l'homme, de la démocratie, de la bonne gouvernance, du principe de responsabilité et de l'état de droit doivent être assurées en ligne et hors ligne. Nous avons donc besoin d'un engagement politique universel en faveur de la sécurité numérique. L'ONU devrait galvaniser la coopération numérique au niveau mondial et contribuer à mobiliser tous les acteurs pour garantir un accès ouvert, sûr et abordable à l'infrastructure numérique pour tous.

Le secteur numérique en Roumanie représente 6 % du PIB et est un important moteur de croissance et d'innovation. Nous considérons le passage au numérique comme une chance pour tous et un élément clef de notre développement économique. La transformation numérique de la Roumanie vise à rendre notre pays moins bureaucratique, plus résilient et plus attractif pour les investissements étrangers. Elle a également le potentiel de faire de la Roumanie un pôle d'innovation régional.

La crise de la COVID-19 a prouvé que la désinformation et les actions hostiles dans l'environnement numérique menacent la sécurité internationale et humaine, et qu'il faut y remédier efficacement. Cette crise a démontré le besoin crucial d'un accès

à des informations fiables, exactes et scientifiquement fondées. En ce sens, elle a confirmé le rôle des médias libres, indépendants, responsables et pluralistes dans le renforcement de la transparence, de la responsabilité et de la confiance.

L'avenir que nous voulons est aussi un avenir de solidarité, en accord avec le Programme 2030 et le principe voulant que personne ne soit laissé de côté. L'un des grands enseignements de ces derniers mois est la nécessité cruciale d'une coopération multilatérale efficace et innovante. Nous avons également appris que l'ordre international fondé sur des règles – sur lequel repose le multilatéralisme – doit être maintenu et renforcé, afin de relever efficacement ces défis.

Aujourd'hui plus que jamais, nous avons compris que la santé représente un investissement dans l'avenir et est la clef du développement durable. L'intensification de nos efforts pour réaliser les objectifs de développement durable contribuera largement à atténuer les effets négatifs de la crise de la COVID-19.

C'est pourquoi la Roumanie a rejoint l'initiative d'annonces de contributions à la « Réponse mondiale au coronavirus ». En même temps, nous avons réorienté plusieurs projets cette année pour faire face aux urgences sanitaires, notamment dans notre voisinage oriental et en Afrique subsaharienne. La Roumanie a redirigé plus de la moitié de son budget consacré à la coopération internationale au service du développement pour répondre à la COVID-19. Nous contribuons à consolider la capacité institutionnelle des systèmes de santé, à assurer la sécurité alimentaire et la gestion durable de l'eau, ainsi qu'à combattre les infox en relation avec la COVID-19.

La Roumanie a inclus les réfugiés dans la couverture nationale de santé publique et leur garantit l'accès à toutes les installations médicales nécessaires. Toutes les personnes qui ont reçu le statut de réfugié ou une autre forme de protection internationale se sont vu accorder un accès continu au territoire national. Ce processus s'est poursuivi même pendant l'état d'urgence provoqué par l'épidémie de COVID-19, et ces personnes sont incluses dans les programmes de prévention contre la COVID-19.

La Roumanie accorde une attention particulière à la jeunesse, notamment en ce qui concerne l'éducation et la formation professionnelle. Ainsi, nous avons plus que doublé le nombre de bourses offertes aux citoyens étrangers pour l'année académique 2020-2021, avec une attention particulière accordée à l'Afrique. Nous pensons qu'en assurant la continuité de la formation des jeunes, nous contribuons à la concrétisation du principe « reconstruire en mieux ».

En sa qualité actuelle de présidente de la Communauté des démocraties, la Roumanie a activement promu le rôle de la jeunesse dans les processus démocratiques. La Déclaration de Bucarest, adoptée à l'occasion du vingtième anniversaire de la Communauté des démocraties dans le cadre d'une conférence organisée par mon pays en juin de cette année, stipule clairement que « les démocraties sont les mieux équipées pour mobiliser et faire en sorte que tous les éléments de la société travaillent ensemble, s'adaptent aux nouvelles circonstances et maximisent les efforts communs inclusifs, y compris la participation pleine et véritable des jeunes à la prise de décisions ».

Dans ce sillage, le Forum de la jeunesse de la Communauté des démocraties, organisé par la Roumanie en juillet, a confirmé qu'étant donné que les démocraties doivent travailler de concert pour obtenir les meilleurs résultats, la participation des jeunes est essentielle pour notre avenir commun et pour le bien-être de nos sociétés.

Excellences,

Pour conclure, l'ONU qu'il nous faut doit assurer un multilatéralisme efficace et mobiliser toutes les parties prenantes, les gouvernements, les secteurs des finances et des affaires, le monde universitaire et la société civile. Afin de trouver des solutions

soutenables aux défis mondiaux actuels, nous devons entendre toutes les voix de notre société, les femmes et les filles, la jeunesse et les enfants ainsi que les personnes en situation vulnérables.

L'avenir que nous voulons doit répondre à nos aspirations de paix, de liberté et de justice, d'égalité et de prospérité, de bonne santé et d'un environnement non pollué ; un avenir où les droits de l'homme, la démocratie et l'état de droit nous offrent un cadre adéquat pour réaliser nos aspirations.

Je saisis cette opportunité pour mentionner que la Roumanie célèbre elle-même les 65 ans de son adhésion à l'Organisation des Nations Unies. Dans ce cadre, je voudrais réaffirmer notre engagement en faveur des valeurs universelles de l'Organisation et notre volonté de continuer à contribuer à la réalisation de ses nobles objectifs.

Monsieur le Président de l'Assemblée générale,

Je vous félicite pour les responsabilités importantes que vous avez assumées et je vous assure du plein appui et de la coopération de la Roumanie pendant la soixante-quinzième session de l'Assemblée générale.

Merci pour votre attention.

Annexe VII

Déclaration de M. Osman Saleh Mohammed, Ministre des affaires étrangères de l'État d'Érythrée

[Original : anglais]

Excellence Monsieur Volkan Bozkir,
Président de l'Assemblée générale ;
Excellence Monsieur António Guterres,
Secrétaire général de l'ONU,
Honorables participants,

J'ai l'honneur de prononcer cette déclaration au nom du Président de l'État d'Érythrée, S. E. M. Isaias Afwerki.

L'Assemblée générale des Nations Unies se tient cette année à un moment critique où le monde se trouve à la croisée des chemins en raison de la terrible pandémie mondiale de COVID-19, laquelle a déjà causé d'immenses pertes en vies humaines.

Comme on peut s'en souvenir, j'avais souligné les points saillants suivants dans mon message à l'Assemblée générale des Nations Unies l'année dernière.

En ce qui concerne les tendances mondiales, j'avais déclaré, je cite, « le monde se trouve à l'aube d'un nouvel ordre mondial. Tous les paramètres vitaux indiquent que l'ordre mondial unipolaire touche à sa fin ou qu'il est en train de vivre ses dernières années. L'équilibre du pouvoir économique est en proie à un changement inexorable, et ce processus s'accompagne d'une recrudescence de rivalités et de bouleversements intenses ».

Pour ce qui est de l'Afrique, j'avais déclaré et je cite, « L'Afrique a en effet payé cher les 25 dernières années. Ses ressources ont été pillées sans retenue. En dépit d'expressions creuses telles que « prévention des conflits » et « règlement des conflits », les guerres et les soulèvements continuent de se multiplier et de s'envenimer. Près d'un milliard d'Africains restent marginalisés du fait de la collusion de prédateurs extérieurs, de leurs substituts locaux et de groupes d'intérêts spéciaux corrompus. Cette réalité tragique exige de mobiliser une attention extrême et urgente pour trouver des solutions ».

À propos de la situation dans notre voisinage, à savoir la Corne de l'Afrique et la région de la mer Rouge, les points mis en avant dans mon message de l'année dernière étaient :

« Les deux régions ont été touchées de manière considérable et excessive au cours des 25 dernières années par des conflits instigués de l'extérieur, insolubles, fratricides, ethniques et claniques, ainsi que par la discorde et les guerres entre pays voisins. Cette sombre réalité marque un contraste évident avec les événements prometteurs et les espoirs nés au début des années 90 en ce qui concerne l'intégration régionale. Une fois encore, la responsabilité retombe en grande partie sur des acteurs locaux corrompus ».

Distingués participants,

Alors que nous examinons les réalités en cours cette année, quelles sont les tendances nouvelles et prometteuses que nous pouvons invoquer en dehors des appels et des pétitions sincères pour une plus grande efficacité qui sont mis en avant solennellement presque chaque année.

Hélas, ce qui est nouveau dans notre monde cette année, c'est cette calamité déprimante : les énormes pertes en vies humaines que la COVID-19 a provoquées et continue de provoquer dans le monde entier.

Et bien que ses dimensions soient atroces, la pandémie a mis en évidence les défauts et les faiblesses structurelles de l'« ordre mondial » précaire qui prédomine en ce qui concerne l'économie et la sécurité. Elle a démystifié les explications et les récits fallacieux colportés dans le passé pour embellir et rationaliser un ordre mondial largement dysfonctionnel. En effet, de manière quelque peu perverse, la pandémie constitue un signal d'alarme ; un rappel coûteux que nous devons nous reprendre en main.

Distingués participants,

La quête et les idéaux d'une paix, d'une stabilité et d'une prospérité mondiales durables reposent purement et simplement, pour avoir une chance d'aboutir, sur l'édifice d'une organisation mondiale solide capable d'être à la hauteur de tous ces défis. Ce fait indélébile est plus évident que jamais. Dans cette optique, permettez-moi de renouveler notre appel au renforcement et à la réorganisation du système des Nations Unies, qui a été relégué à la marge et dont l'autorité et l'efficacité ont été rognées au fil des dernières décennies.

Je vous remercie.

Annexe VIII

Déclaration de M. U Kyaw Tint Swe, Ministre du Bureau de la Conseillère d'État de la République de l'Union du Myanmar

[Original : anglais]

Monsieur le Président,
Monsieur le Secrétaire général,
Chers délégués,
Mesdames et Messieurs,

Permettez-moi d'adresser mes chaleureuses félicitations à S. E. M. Volkan Bozkir pour son élection à la présidence de l'Assemblée générale des Nations Unies à sa soixante-quinzième session.

Au moment où nous parlons aujourd'hui, le monde entier est en guerre contre notre ennemi commun, la pandémie mondiale de COVID-19. Cette pandémie mondiale nous a tous obligés à réévaluer notre mode de vie en tant qu'individus et en tant que communautés et à reconsidérer nos modes de fonctionnement habituels. Cette soixante-quinzième Assemblée générale se tient virtuellement. Cela donne en effet à réfléchir qu'un virus invisible ait fauché près d'un million de vies, perturbé les économies, les moyens de subsistance et déchiré le tissu social des peuples du monde entier.

Cette pandémie mondiale met également à l'épreuve l'état du multilatéralisme. Pour surmonter cette pandémie, une coopération mondiale d'une ampleur sans précédent est nécessaire. Le thème de cette année : « L'avenir que nous voulons, l'ONU qu'il nous faut : réaffirmons notre attachement collectif au multilatéralisme – faire face à la COVID-19 au moyen d'une réelle action multilatérale » ne peut donc qu'être opportun.

Le rôle du multilatéralisme et l'ONU que nous voulons

Monsieur le Président,

À une époque où le besoin de coopération mondiale est à son comble, le multilatéralisme a été mis sous pression par la montée de l'unilatéralisme et du protectionnisme. À certains égards, la situation s'est aggravée à la suite de l'épidémie de COVID-19 en raison de la rivalité et de la concurrence géopolitiques croissantes. Cela crée de l'incertitude. C'est maintenant, plus que jamais, que nous devons renforcer le multilatéralisme fondé sur des règles, pour surmonter collectivement les défis exceptionnels auxquels nous sommes confrontés et pour atténuer leur impact sur les nations plus faibles et les peuples vulnérables. Tout manquement à cette obligation aurait des répercussions sur la stabilité sociale des pays et ferait peser un fardeau supplémentaire sur les Nations Unies.

Malgré la tendance inquiétante des déclarations qui remettent en cause le multilatéralisme, nous ne voyons pas de remplaçant à l'ONU. D'ailleurs, nous n'en recherchons pas. L'ONU est l'incarnation de nos efforts communs pour améliorer la situation de centaines de millions d'êtres humains à travers le monde entier par la promotion de la paix et de la stabilité, du développement durable, d'une culture de la justice, de la légalité et de l'état de droit. Grâce à des actions multilatérales efficaces, des vies peuvent être sauvées, la santé améliorée et la sécurité assurée à beaucoup d'autres.

Cela dit, nous devons travailler ensemble pour faire de l'ONU l'organisation que nous voulons tous ; une organisation vers laquelle les nations peuvent se tourner en cas de besoin. Elle doit rester une véritable source d'espoir pour les pays en développement.

Dans le domaine de la promotion et de la protection des droits de l'homme, l'ONU doit veiller à ce que les titulaires de mandat respectent strictement les principes d'indépendance, d'impartialité et d'intégrité dans l'exercice de leurs fonctions. Elle doit scrupuleusement éviter le deux poids, deux mesures en particulier envers les États Membres qui doivent gérer de lourds héritages, très souvent dus à un passé colonial. L'égalité des États doit être respectée, quelle que soit l'étendue de leur richesse matérielle et de leur influence politique.

Le Myanmar et la COVID-19

Monsieur le Président,

Le monde entier a été dépassé par l'ampleur de la pandémie de COVID-19, y compris les pays riches en ressources. Il s'agit d'un défi monumental pour un pays en développement tel que le Myanmar qui, pour y faire face, a adopté une approche globale, à l'échelle de la nation, en mobilisant la force de son peuple, par le volontariat et l'esprit de solidarité.

Les mesures que nous avons prises ont permis de faire face à la première vague du virus. Alors que nous sommes actuellement aux prises avec la deuxième vague, le Gouvernement a déployé des efforts en parallèle, tant pour protéger la santé de la population que pour atténuer les répercussions de la crise sur les acteurs économiques en mettant en œuvre son plan de relance « COVID-19 ». Malgré le risque d'importation du virus, nous rapatrions tous les citoyens et travailleurs migrants confrontés à des difficultés dans des pays étrangers où ils n'ont pas accès à une protection sociale.

Conformément au principe de « ne laisser personne de côté », la réponse du Myanmar à la pandémie couvre tous les segments vulnérables de la population, en particulier les personnes déplacées, les personnes handicapées et les travailleurs à faible revenu. À cette fin, le Gouvernement a adopté un plan d'action portant sur les camps de déplacés. Celui-ci comprend un volet de sensibilisation à la prévention afin d'aider les déplacés à prévenir la progression de la pandémie. Jusqu'à présent, aucun camp n'a connu d'épidémie grave.

Pandémie et conflit

Monsieur le Président,

Le terrorisme demeure une menace transnationale et mondiale. Afin de garantir durablement la paix et la stabilité, nous devons continuer à lutter contre le terrorisme sous toutes ses formes et dans toutes ses manifestations. Il s'agit d'une nécessité absolue que des questions fallacieuses ne doivent en aucun cas occulter. Les conflits et l'insécurité nuisent à la paix. Préparer la voie du développement durable nécessite une compréhension des causes profondes et des menaces non conventionnelles auxquelles nous sommes confrontés. Nous nous félicitons de l'appel au cessez-le-feu lancé par le Secrétaire général à l'échelle planétaire : il contribuera à la paix et à la stabilité dans les zones de conflit et encouragera la solidarité, élément essentiel dans la lutte contre notre ennemi commun, la COVID-19. En réponse à cet appel, la Tatmadaw a déclaré un cessez-le-feu qui s'étend du 10 mai au 31 août 2020. Les forces armées du Myanmar ont également annoncé que ce cessez-le-feu serait appliqué dans toutes les zones, à l'exception de celles où des groupes terroristes ont pris position. Il a ensuite été prolongé jusqu'au 30 septembre 2020.

Le Gouvernement a également invité toutes les organisations armées ethniques à travailler main dans la main pour prévenir la propagation de la COVID-19 dans les zones qui ne sont pas encore sous le contrôle total du Gouvernement. Ce type de coopération contribue à renforcer la confiance entre les institutions de l'État et les organisations armées ethniques. En dépit de l'interruption temporaire des vols commerciaux vers l'État rakhine, le Gouvernement continue de garantir l'approvisionnement de l'aide médicale et humanitaire à toutes les communautés touchées, sans distinction.

Monsieur le Président,

Un peu plus de quatre années se sont écoulées depuis le transfert pacifique des responsabilités de l'État au premier Gouvernement civil élu. Cette élection a mis fin à plus de cinq décennies de régime militaire absolu, mais ne constitue que le premier pas du long cheminement de notre peuple vers un Myanmar pleinement démocratique. Nous avançons prudemment sur cette nouvelle voie. Dans un peu plus d'un mois, la population du Myanmar se rendra à nouveau aux urnes. Nous avons réussi à mettre en place un système politique qui dépend désormais de la voix des électeurs et non plus de la voix des armes.

Tout pays en transition démocratique connaît des moments difficiles. Le Myanmar n'y fait pas exception. Nous sommes toujours confrontés à de nombreux défis, dont la poursuite des conflits armés ethniques, les problèmes complexes, anciens et récents, dans l'État rakhine et, par-dessus tout, les défis posés par la pandémie de COVID-19. Au cours des quatre dernières années, notre gouvernement a déployé tous les efforts que lui permet la Constitution de 2008 pour concrétiser le rêve de notre peuple de pouvoir vivre en paix et en sécurité, sans être privé de ses libertés fondamentales et des fruits du développement. Le peuple du Myanmar a commencé à jouir de la liberté que lui confèrent les droits démocratiques, mais ce n'est que lorsque la Constitution existante de 2008 pourra être révisée que nous pourrions réellement lui garantir les pleins droits démocratiques. Bien qu'il ne soit pas possible de répondre à toutes les grandes attentes de la population en si peu de temps, des améliorations sont visibles dans de nombreux domaines, dont la santé, l'éducation, les infrastructures, le développement socio-économique et la gouvernance.

Processus de paix

Monsieur le Président,

Dans un pays multiethnique comme le Myanmar, créer l'unité dans la diversité s'apparente à un grand défi. Le Gouvernement s'efforce de parvenir à une paix durable, à une authentique réconciliation nationale et à un développement global.

L'objectif du Gouvernement de la Ligue nationale pour la démocratie (LND) est de mener des négociations politiques avec toutes les nationalités ethniques afin de mettre un terme à sept décennies de conflits internes et de garantir une paix durable. À cette fin, le Gouvernement a convoqué avec succès quatre sessions de la Conférence de paix de l'Union, également connue sous le nom de Conférence de Panglong du XXI^e siècle. La troisième partie de l'Accord de l'Union, qui comprend les principes fédéraux de base de l'avenir de l'Union, a été signée par les délégations participantes. Ces principes définiront la voie qui sera suivie, quel que soit le Gouvernement qui sera à la tête de l'Union fédérale démocratique.

État rakhine

Monsieur le Président,

Lorsque le Gouvernement civil de la LND est entré en fonctions en mars 2016, il a identifié une série de priorités. Parmi celles-ci, la situation complexe de l'État rakhine. Les migrations transfrontalières et les violences intercommunautaires à répétition ont créé une grande méfiance entre les différentes communautés de l'État rakhine.

Reconnaissant la nécessité d'une approche intégrée et globale pour assurer une paix durable dans la région, le Comité central pour l'instauration de la paix, de la stabilité et du développement dans l'État rakhine a été créé en mai 2016. Cet effort a été complété par la création de la Commission consultative, sous la direction du regretté Kofi Annan, ancien Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies, qui nous a laissé un héritage de 88 recommandations visant à trouver des solutions durables aux problèmes de l'État rakhine.

Malgré les multiples défis auquel il est confronté, le Gouvernement est fermement décidé à jeter durablement les bases de la paix, de la stabilité et du développement pour l'ensemble des citoyens de l'État rakhine. Un comité de niveau ministériel a été mis en place pour mettre en œuvre les recommandations de la Commission consultative. Celle-ci a sélectionné cinq domaines prioritaires : la citoyenneté, la liberté de circulation, la fermeture des camps de déplacés, l'éducation et les services de santé. Ses activités se poursuivent à ce jour dans les limites de la pandémie de COVID-19 et du conflit armé interne déclenché par l'Armée arakanaise (AA) dans l'État rakhine.

Développements dans l'État rakhine

Monsieur le Président,

Le Gouvernement partage les préoccupations de la communauté internationale concernant la situation à Rakhine, en particulier quant aux souffrances de toutes les communautés touchées par les conflits armés. Afin de régler le problème, le Gouvernement du Myanmar se concentre sur la situation humanitaire et les questions de rapatriement, de réinstallation, de réconciliation et de développement dans l'État rakhine.

Situation humanitaire

Nonobstant les défis que posent les conflits armés internes dans l'État rakhine, le Gouvernement a intensifié ses efforts pour accorder un accès humanitaire aux organisations internationales, notamment au Programme alimentaire mondial (PAM) et au Comité international de la Croix-Rouge (CICR), afin de fournir de la nourriture et des fournitures d'urgence aux personnes touchées dans l'État rakhine et l'État chin. Le gouvernement et le CICR ont élaboré un plan d'action pour prévenir et contrôler la propagation de la COVID-19 dans l'État rakhine, y compris dans les camps de déplacés, anciens comme récents. Le PAM y a repris la distribution régulière de denrées alimentaires et d'autres activités telles que les interventions en matière de nutrition pour les communautés vulnérables. Dans le cadre de ces mêmes efforts, la population a pu bénéficier du soutien généreux de l'équipe de pays des Nations Unies et d'autres partenaires de développement.

Processus bilatéral de rapatriement

Nous nous sommes engagés à accueillir, sur une base volontaire, dans des conditions sûres et dignes, les rapatriés qui ont fait l'objet d'une vérification, conformément aux accords et arrangements bilatéraux conclus avec le Bangladesh en novembre 2017. Restant fidèles à cet engagement, nous invitons le Gouvernement bangladais à prouver sa volonté politique sincère de coopérer, en adhérant strictement aux dispositions des accords signés. La coopération bilatérale est le seul moyen de résoudre efficacement la question du rapatriement entre le Myanmar et le Bangladesh. Si le Bangladesh s'engage dans ce processus bilatéral, il trouvera dans le Myanmar un partenaire coopératif. Il n'est pas utile d'user de moyens de pression. Le Myanmar ne réagit pas bien à ce type de stratégie. La politique de notre pays consiste à maintenir

des relations cordiales avec ses cinq voisins. Nous voulons dès lors être de bons voisins du Bangladesh, liés par une politique de tolérance zéro à l'égard du terrorisme, non seulement dans les paroles, mais aussi dans les actes. Forts de ces principes, nous défendrons les intérêts de nos deux pays, mais aussi de la région dans son ensemble. Le groupe terroriste Armée du salut des Rohingya de l'Arakan (ARSA) et le groupe insurgé terroriste AA ont tous deux utilisé le territoire du Bangladesh comme sanctuaire. Il convient d'accentuer les efforts visant à empêcher l'ARSA et ses partisans dans les camps de Cox's Bazar d'entraver le processus de rapatriement bilatéral, par des menaces, la violence ou d'autres agissements illégaux. Ces activités représentent un risque pour le Bangladesh et le Myanmar.

Bien que le rapatriement bilatéral n'ait pas encore commencé, plus de 350 déplacés en provenance des camps de Cox's Bazar sont retournés de leur propre gré dans l'État rakhine par des voies non officielles.

Réinstallation

Avec différents acteurs, le Myanmar met tout en œuvre pour créer dans l'État rakhine les conditions propices au retour des futurs rapatriés du Bangladesh. À ce titre, nous avons prolongé notre accord trilatéral avec le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) et le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) jusqu'en juin 2021 afin de faciliter la mise en œuvre de nos accords bilatéraux avec le Bangladesh.

Les équipes du PNUD et du HCR ont travaillé en toute indépendance pour évaluer les besoins immédiats des populations vivant dans plus de 120 villages. Le Gouvernement a approuvé 75 « Projets à effet rapide », tels que définis par l'ONU, portant sur des infrastructures communautaires, la formation professionnelle et la génération de revenus. Depuis le début de la pandémie, leurs efforts se concentrent naturellement sur la sensibilisation des communautés à la prévention de la COVID-19.

Le Gouvernement travaille également avec le Centre de coordination de l'aide humanitaire de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ASEAN) pour la gestion des catastrophes. Au moment du rapatriement, l'équipe d'évaluation de l'ASEAN sera présente sur le terrain évaluer le processus, ce qui devrait renforcer la confiance des rapatriés. En juillet de cette année, le Myanmar et l'ASEAN ont identifié et approuvé quatre projets conjoints : 1) amélioration de l'accès à l'information pour faciliter le processus de rapatriement ; 2) renforcement des capacités du processus de vérification dans les centres d'accueil ; 3) fourniture d'équipements agricoles ; et 4) programme de rétablissement des moyens de subsistance.

Responsabilité et réconciliation

Monsieur le Président,

Nous partageons les préoccupations au sujet des allégations de violations des droits humains dans l'État rakhine et nous les prenons très au sérieux. Lors de l'audience publique devant la Cour internationale de Justice en décembre 2019, la Conseillère d'État Aung San Suu Kyi a réaffirmé que si des crimes de guerre ou des violations des droits humains ont été commis, ils feront l'objet d'enquêtes et de poursuites par le système de justice pénale du Myanmar. Nous avons le droit et le devoir d'agir et nous engageons à le faire. C'est important pour les processus internes fondamentaux engagés au Myanmar en lien avec la réforme constitutionnelle et la paix.

Dans un souci de respect du principe de responsabilité, le Gouvernement a créé la Commission d'enquête indépendante en juillet 2018. Celle-ci a remis son rapport final au Président en janvier 2020. Sur la base de ces conclusions, le Procureur général de l'Union mène actuellement des enquêtes sur les allégations visant des auteurs civils.

En outre, le Bureau du Procureur général a annoncé le 15 septembre 2020 la mise sur pied avant la fin de l'année d'une troisième cour martiale portant sur les violations présumées des droits humains à Rakhine en 2017. Ces violations concernent plus particulièrement les villages de Chut Pyin et de Maung Nu. Dans sa déclaration devant la Cour internationale de Justice en décembre 2019, la Conseillère d'État a mentionné que les événements survenus dans ces deux villages figuraient parmi les 12 incidents les plus graves survenus à Rakhine au cours de la période 2016-2017. Le rapport final de la Commission d'enquête indépendante les a identifiés comme étant les plus graves sur une liste de 12 à 13 incidents. Des rapports des Nations Unies et de la société civile avancent des conclusions analogues. L'existence de cette cour martiale confirme donc la volonté du Myanmar de veiller à ce que des comptes soient rendus en ce qui concerne les allégations les plus graves.

Les deux cours martiales chargées de juger les crimes commis dans les villages d'Inn Din et de Gutarpyin ont vu la condamnation de 13 officiers et soldats. Les crimes perpétrés dans ces deux villages figuraient sur la liste des 12 incidents graves mentionnés par la Conseillère d'État. Permettez-moi à ce titre de réitérer les regrets exprimés par Aung San Suu Kyi au sujet de la libération anticipée des condamnés dans l'affaire d'Inn Din. Je suis certain que les prochaines affaires ne donneront pas lieu à pareilles libérations. Avec la troisième cour martiale, nous pourrions assister dans les prochains mois à une augmentation du nombre d'officiers et de soldats condamnés pour les crimes commis à Rakhine en 2017. Au cours de ce siècle, il y a eu très peu de pays qui ont tenu leurs propres officiers et soldats responsables de crimes internationaux, même dans des conflits ayant fait bien plus de victimes que le conflit armé interne à Rakhine.

Il convient de noter que le Procureur général du Myanmar ne s'arrêtera pas à la troisième affaire. Dans sa déclaration du 15 septembre 2020, il a également annoncé le lancement d'une enquête sur de possibles violations à plus grande échelle dans la région du nord de Rakhine au cours de la période 2016-2017. Ces comportements répréhensibles dans la région pourraient inclure, par exemple,

« un manque de distinction entre civils et combattants de l'ARSA, l'utilisation disproportionnée de la force, [...]l'incapacité à empêcher le pillage des biens ou leur destruction, ou encore des déplacements forcés de civils ».

Ces comportements systématiques présumés dans le nord de Rakhine en 2016-2017 font maintenant l'objet d'une nouvelle enquête régionale, fondée sur les trois affaires susmentionnées, le rapport final de la Commission d'enquête indépendante et d'autres informations. Il s'agit là d'une avancée très significative dans notre processus d'application du principe de responsabilité.

Pour mener ce processus à bien, un pays doit disposer de temps et de la marge de manoeuvre nécessaire, et compter sur le respect de ses procédures internes. Des experts indépendants ont souligné les risques de « diabolisation et de partialité » dans la manière dont certains acteurs internationaux rejettent avec empressement toute mesure prise par le Myanmar en matière d'application interne du principe de responsabilité. Un juriste international a poliment demandé si ce rejet systématique de nos actions en faveur de la justice dans notre pays était un « signe d'objectivité,

d'absence de parti pris et de volonté d'encourager les efforts du pays pour que justice soit rendue » ou s'il témoignait précisément du contraire. La diabolisation ne nuit pas seulement à nos enquêteurs et nos procureurs. Comme l'a fait observer la Conseillère d'État devant la Cour internationale de Justice en décembre dernier :

« Alimenter le feu de la polarisation extrême dans le contexte de Rakhine [...] peut porter atteinte aux valeurs de paix et d'harmonie au Myanmar. Attiser les blessures du conflit peut ébranler l'unité à Rakhine. Les incitations à la haine ne se limitent pas aux discours de haine – toutes les paroles qui contribuent à la polarisation extrême s'apparentent aussi à l'incitation à la haine ».

Publication de trois directives présidentielles

Monsieur le Président,

En avril de cette année, le Bureau de la présidence a promulgué une directive à l'adresse des membres du Gouvernement afin qu'ils se conforment à leurs obligations découlant de la Convention pour la prévention et la répression du crime de génocide. Une autre directive a également été publiée interdisant aux agents de l'État de détruire ou de se débarrasser de toute preuve d'éventuels crimes liés aux enquêtes susmentionnées. Une troisième directive invite tous les agents de l'État à prévenir et dénoncer toute forme de discours haineux, à soutenir les activités de lutte contre les discours haineux et à y prendre part. Des campagnes de sensibilisation contre les discours de haine sont menées à l'échelle nationale. En mai de cette année, des activités contre ces discours ont été menées simultanément par des organisations de la société civile, des femmes et des jeunes dans tous les sous-districts de l'État rakhine. D'autres auront lieu dans les mois à venir. La Commission électorale et le Ministère de l'information collaborent avec le PNUD et l'UNESCO dans le cadre d'un programme de lutte contre les discours de haine.

Cohésion sociale

Monsieur le Président,

Le Myanmar a déployé des efforts soutenus pour préserver la cohésion sociale au sein des communautés résidant dans l'État rakhine et y créer les conditions propices à la réconciliation. Nous espérons sincèrement que les activités en faveur de la cohésion sociale permettront de rassembler ces communautés et de rétablir la confiance. Malgré l'opposition persistante de certains acteurs, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du pays, aux efforts du Gouvernement pour parvenir à l'harmonie sociale et à la réconciliation dans l'État rakhine, nous sommes déterminés à persévérer.

Avec le concours de nos partenaires de la société civile, diverses activités se sont tenues afin de promouvoir la compréhension et le respect mutuels entre les communautés. Jusqu'à présent, 203 dialogues communautaires ont été menés, dans le respect des règles de distanciation sociale et des autres mesures de précaution liées à la pandémie de la COVID-19. Le succès de ces dialogues et activités communautaires est de bon augure pour la réconciliation et la paix dans l'État rakhine.

Quatre camps de jeunes ont été organisés. Plus de 265 activités de sensibilisation aux mesures de prévention contre la COVID-19 ont eu lieu dans la région. Parmi les autres activités menées à Rakhine, on peut citer 17 manifestations visant à lutter contre les discours haineux, trois actions de sensibilisation à la violence fondée sur le genre, cinq campagnes communautaires en faveur de l'environnement et 10 campagnes de lutte contre la drogue. En outre, 28 sessions de formation sur la cohésion sociale,

l'éducation civique, la mobilisation sociale, l'analyse des conflits, la gestion des rumeurs et des messages de haine, ont été organisées. Par ailleurs, 155 programmes de formation professionnelle ont été menés, dans le cadre desquels les communautés ont participé à la fabrication de masques et de désinfectants pour les mains. Ces activités ont créé des emplois pour plus de 5 000 personnes dans l'État rakhine. Quelqu'un a dit un jour que « rien ne rapproche plus les gens qu'une Coupe du monde ». Dans cet esprit, nous nous félicitons aussi que trois compétitions sportives aient pu avoir lieu.

Toutes les communautés de l'État rakhine ont participé aux programmes de formation professionnelle proposés par les Nations Unies, dont la couture, la mécanique et l'élevage du bétail. L'ensemble des communautés ont également participé à des projets de développement d'infrastructures de type « travail contre rémunération », portant notamment sur la réfection de routes, la construction de bassins d'eau et la rénovation d'écoles.

Lutte contre la violence sexuelle

Le Myanmar a signé, en décembre 2018, un communiqué conjoint avec l'ONU sur la prévention et la lutte contre les violences sexuelles liées aux conflits. Un comité national a été mis en place et a défini un plan d'action visant à identifier les domaines prioritaires de mise en œuvre, tels que la publication de directives claires par l'armée, les enquêtes sur les violations présumées, les poursuites contre les auteurs, le renforcement des capacités des agents des services de répression, les mesures de réforme juridique et le renforcement de l'appui fourni aux survivants. En outre, le Gouvernement est en train de rédiger une loi sur la « prévention et la protection de la violence à l'égard des femmes » afin de renforcer la protection des femmes contre toutes les formes de violence, y compris la violence domestique et sexuelle.

Prévention des graves violations à l'encontre des enfants

Le Gouvernement a créé le Comité national pour la prévention des graves violations commises à l'encontre des enfants dans les conflits armés et élaboré le Plan d'action national pour protéger les enfants en temps de conflit armé des violences pouvant entraîner la mort ou des blessures ainsi que des violences sexuelles. Ce plan d'action a été approuvé par le Bureau de la présidence en août de cette année et, conformément au plan de travail, l'armée publiera les directives requises et mettra en place un mécanisme de plainte ainsi qu'un comité de suivi et d'évaluation. Le Myanmar coopère avec l'UNICEF dans le cadre d'actions de sensibilisation. En juin de cette année, l'ONU a retiré l'armée du Myanmar de la liste des pays recrutant des enfants soldats à des fins de combat.

Développement

Pour lutter contre la pauvreté dans l'État rakhine, une foire aux investissements a été organisée en février 2019. Cet événement devrait créer des emplois, générer des revenus et favoriser le développement sur le long terme. D'autres projets de développement sont envisagés, mais ont été mis en attente pour le moment en raison du conflit armé et de la pandémie.

Conclusion

Monsieur le Président,

Le Myanmar réaffirme sa volonté de continuer à travailler de manière constructive avec l'Organisation des Nations Unies, conformément à ses priorités et à ses besoins, notamment dans le cadre des efforts que nous déployons pour atteindre les objectifs fixés par le Plan de développement durable du Myanmar.

Nous avons réalisé de belles avancées vers la démocratie, mais la route est encore longue. Nous devons nos succès à la résilience de notre population et à sa volonté de contribuer à la prospérité et au bien-être de tous. Ensemble, nous bâtissons une nouvelle nation. Nous tenons à remercier nos amis proches et lointains pour la compréhension et l'appui qu'ils nous ont offerts dans les moments difficiles. Nous apprécions sincèrement leur amitié.

Cela m'amène à ma conclusion. En mai 2019, l'Organisation des Nations Unies a publié sa stratégie et son plan d'action pour la lutte contre les discours de haine. Il faut s'en féliciter, car il est absolument indispensable de nous attaquer à cette problématique au niveau national. Toutefois nous devons également être conscients de la dimension internationale du problème, comme nous l'avons déjà mentionné. La diabolisation est sans doute la plus ancienne des techniques de propagande. Ceux qui l'utilisent cherchent à inspirer un sentiment de rejet envers un ennemi désigné, envers « l'autre », dans le but de rallier des partenaires à leur cause et à imposer un programme arbitraire qui s'écarte des normes fondamentales de la justice... Il est de la plus haute importance que celles et ceux qui, au sein des Nations Unies, se voient confiés des mandats relatifs aux droits humains observent les normes de contrôle de qualité et d'intégrité les plus strictes et n'acceptent aucune compromission pour plaire à un quelconque groupe. De graves accusations ont été portées à l'encontre du Myanmar. Ces accusations n'ont pas fait l'objet d'une procédure régulière et équitable, les preuves avancées n'ont fait l'objet d'aucun examen judiciaire digne de ce nom. Pourtant, certains au sein de la communauté internationale semblent déjà nous avoir déclaré « coupables ». Diaboliser des États qui eux aussi sont Membres de l'Organisation des Nations Unies, par recourant à des informations dont la qualité n'est pas suffisamment contrôlée, favorise les tensions entre les pays et les peuples, un signe avant-coureur de la haine et des conflits. Une telle évolution affaiblirait les objectifs premiers de paix sur lesquels repose la Charte des Nations Unies.

Nous ne demandons qu'une seule chose : que la communauté internationale nous traite de manière juste. Nous exhortons les États Membres à examiner attentivement et de manière impartiale les accusations formulées à l'encontre du Myanmar avant de tirer, en toute indépendance, leurs conclusions. Nous apprécierions que la communauté internationale continue de faire preuve de compréhension à notre égard et de nous apporter son soutien dans les efforts que nous menons pour instaurer une paix durable dans notre pays, créer les conditions de la réconciliation nationale, et parvenir ainsi à une véritable démocratie et à un développement inclusif pour tous les citoyens du Myanmar.

Je vous remercie, Monsieur le Président.

Annexe IX**Déclaration de M. Abdulla Shahid, Ministre des affaires étrangères de la République des Maldives**

[Original : anglais]

Bismilliah ah Rahmaan ah raheem

Monsieur le Président, Monsieur le Secrétaire général, Excellences, Mesdames et Messieurs,

Félicitations, Monsieur le Président, pour votre élection à la tête de la soixante-quinzième session de l'Assemblée générale des Nations Unies. Un homme de votre sagesse et de votre calibre à la barre de cette assemblée nous apportera un apaisement bienvenu en ces temps si particuliers.

Je tiens également à exprimer notre sincère gratitude au Président sortant pour le brio avec lequel il a dirigé nos travaux sur fond de difficultés imprévues.

Monsieur le Secrétaire général, mon pays salue votre travail sincère et dévoué en cette période si éprouvante.

« Même si nous ne sommes qu'une poignée, nous nous engageons à nous consacrer aux principes de cette instance mondiale et proclamons notre foi à l'appui de la Charte des Nations Unies ».

Monsieur le Président,

Telles ont été les premières paroles que le premier Représentant permanent des Maldives auprès de l'Organisation des Nations Unies, Ahmed Hilmy Didi, prononça dans cette même enceinte il y a 55 ans. À l'époque, nous avons proclamé notre intime conviction que l'ONU était le « principal architecte » de la paix. Cinquante-cinq ans plus tard, nous en sommes plus convaincus que jamais.

Aujourd'hui, alors que nous sommes confrontés à l'un des plus grands défis mondiaux de l'histoire récente, discuter de « l'avenir que nous voulons », de « l'ONU qu'il nous faut » et de « notre attachement collectif au multilatéralisme » ne semble pas seulement opportun, mais absolument primordial.

Les images douloureuses et tragiques de la pandémie de la COVID-19 sont gravées dans nos mémoires : des membres du personnel santé qui soignent les malades sur des lits de fortune ; des entrepreneurs de pompes funèbres qui n'arrivent même plus à enterrer les morts ; des routes désertes, des écoles abandonnées, des aéroports vides. Et ce silence sinistre qui s'est insinué partout.

Aux Maldives – nation prospère et pleine d'entrain – nos vies se sont arrêtées, pratiquement du jour au lendemain. En l'absence de touristes, les revenus ont diminué et la dette publique a augmenté. Pour la première fois en 10 ans, notre économie va connaître une récession.

Notre première priorité a été de réagir rapidement aux conséquences sanitaires de la COVID-19. Nous avons immédiatement déclaré l'urgence sanitaire nationale. Le Président Solih a créé le Centre national des opérations d'urgence et a lui-même présidé les réunions du Comité. Nous avons renforcé les capacités de dépistage, mis en place des installations pour le traitement de la COVID, mobilisé et formé le personnel de santé. Le dévouement de nos travailleurs de première ligne pour prodiguer en continu des soins efficaces et de qualité a été extraordinaire.

Notre deuxième priorité a consisté à limiter les répercussions économiques et à soutenir les familles et les entreprises. Des programmes d'aide financière et de relance économique, des moratoires sur les crédits et des mesures d'allégement fiscal, ont été mis sur pied. Nous avons également veillé à maintenir la sécurité sociale, y compris l'assurance maladie universelle, l'aide aux parents isolés et les pensions de vieillesse, malgré de nombreuses difficultés logistiques et financières.

Une équipe spéciale chargée de la riposte et du relèvement a été constituée au niveau nationale et elle a fait du renforcement de la résilience la priorité de notre plan d'action post-COVID-19. Notre objectif à présent est de veiller à ce que les progrès que nous avons réalisés en matière de développement au cours des dernières décennies ne soient pas érodés, à ce que les projets de développement promis et planifiés soient mis en œuvre sans délai et à ce que notre engagement envers le Programme 2030, qui garantit que personne ne soit laissé de côté, ne reste pas lettre morte.

Monsieur le Président,

De nombreux enseignements peuvent d'ores et déjà être tirés de la crise de la COVID-19.

Premièrement, les asymétries de notre système international ont été mises à nu comme jamais auparavant, qu'il s'agisse du caractère inégal des répercussions, de la fracture numérique ou des chocs profonds provoqués par l'interruption des chaînes d'approvisionnement. Certes, aucun pays n'a été épargné par les effets de la crise sanitaire, mais tous n'ont pas été touchés dans des proportions équivalentes. Dans les pays comme le mien, où les contributions directes et indirectes du tourisme représentent 75 % du PIB, les pertes ont été incommensurables.

Deuxièmement, les effets que le poids de la dette a sur les économies des petits États insulaires en développement comme les Maldives apparaissent aujourd'hui plus clairement. À cet égard, nous apprécions l'initiative du G20 de suspendre le service de la dette. Mais hormis le changement d'année, il y a peu de différence entre le 31 décembre et le 1^{er} janvier. Les économies seront encore en convalescence. Nous demandons dès lors au G20 de prolonger cette initiative jusqu'à la fin de l'année 2021.

La suspension de la dette n'est toutefois qu'une partie de la solution pour les PEID. Nous avons également besoin de changements structurels, d'arrangements novateurs et d'un meilleur accès aux financements à taux réduit. Nous avons besoin que nos vulnérabilités soient correctement évaluées afin d'ouvrir la voie à des approches mieux ciblées.

Troisièmement, la pandémie a également mis en évidence l'importance de la coopération mondiale. Aux Maldives, sans le soutien de nos amis, de nos partenaires bilatéraux et multilatéraux, nous ne pourrions pas résister à cette tempête. Alors que nous travaillons à la recherche d'un vaccin, nous espérons que chaque personne qui en aura besoin y aura accès. Que nous travaillerons ensemble pour assurer un accès équitable.

Je remercie tous nos partenaires, qui nous ont généreusement apporté leur soutien financier, matériel et technique pendant cette crise, alors même qu'ils traversent eux-mêmes des moments difficiles. L'Inde en est un exemple. L'aide budgétaire de 250 millions de dollars des États-Unis qu'elle nous a récemment apportée a été la somme la plus importante accordée par un donateur pendant cette pandémie.

Monsieur le Président,

La pandémie de COVID-19 nous a donné l'occasion de recalibrer notre approche du développement et de nous concentrer sur l'édification d'un monde plus résilient, un monde qui soit au service de la planète, des populations et de la prospérité.

Pour des pays comme le mien, le changement climatique reste une menace importante, que nous peinons à surmonter par nos propres moyens. Le nombre d'îles nécessitant une protection d'urgence, qu'il s'agisse de leurs côtes, des risques d'inondation ou des interventions de secours en cas de catastrophe augmente chaque année. La fréquence et la gravité des événements nous poussent aux limites de l'adaptabilité. On observe par ailleurs également une tendance à la hausse des événements à évolution lente comme l'élévation du niveau de la mer. Pour les Maldives, les conséquences des changements climatiques ne sont plus l'avenir, mais une réalité vécue au quotidien.

Le changement climatique ne fait toutefois pas de discrimination, ne reconnaît pas les frontières. Grande ou petite, riche ou pauvre, chaque nation est confrontée aux répercussions, bien qu'à des échelles et des degrés différents. Les changements climatiques sont un facteur multiplicateur de risques. Ils continuent de constituer une menace pour la sécurité internationale.

Notre espoir réside dans la réalisation des nobles ambitions de l'Accord de Paris. Ce dont nous avons besoin, c'est que tous les pays renforcent leurs contributions déterminées au niveau national. Nous serons pour notre part au rendez-vous ! Nous avons besoin que les promesses soient tenues, y compris les engagements financiers. Nous avons besoin d'un accès plus facile et plus rapide au financement. Si nous voulons atteindre l'objectif que nous nous sommes fixé en 2015, le financement de la lutte contre les changements climatiques doit être prévisible, revu à la hausse et déployé dès maintenant. Les stratégies d'adaptation ne relèvent plus d'un avenir que nous aurions à anticiper, elles font partie de notre quotidien.

Lorsque nous reconstruirons nos économies après la crise de la COVID-19, il ne faudra pas faire comme si rien n'avait changé. Saisissons cette occasion pour reconstruire plus vert. Ce faisant, aucun pays ne devra être laissé de côté. Nous nous voyons offrir une nouvelle occasion de réduire nos émissions afin de maintenir l'augmentation de la température mondiale en dessous du seuil de 1,5 °C. Faisons en sorte que le chemin qui nous conduira à Glasgow soit pavé d'actions véritables, qui tiennent compte de tous.

Une action véritable s'impose également pour la protection de nos océans. Des millions de personnes dépendent des richesses de l'océan pour leur survie. Pour les Maldiviens, gardiens de plus de 90 000 kilomètres carrés d'océan Indien, la mer fait partie de notre identité, de notre mode de vie, de notre économie.

C'est pourquoi protéger l'océan contre les effets néfastes de la pollution marine par le plastique est capital pour nous, et pour de nombreux autres pays comme nous. Le Président Solih a fait part ici même, lors de l'AG de l'année dernière, de notre volonté d'éliminer les plastiques à usage unique d'ici à 2023. Nous continuons à travailler avec des pays animés du même esprit afin de mettre en place un cadre international efficace à cette fin. Déjà engagés à protéger 20 % de nos eaux, nous avons pris l'engagement de travailler avec l'Alliance mondiale pour les océans dans le but d'atteindre l'objectif mondial de protection de 30 % des océans.

Mes amis, nous avons tous la responsabilité de préserver et d'utiliser durablement les océans et toutes leurs richesses. N'échouons pas dans cette entreprise. Il en va de notre devoir.

Monsieur le Président,

Le respect des droits humains est essentiel à l'instauration d'une société progressiste et du développement durable. La promotion et la protection des droits de l'homme forment la pierre angulaire du Gouvernement du Président Solih depuis son entrée en fonction.

Les Maldives ont ratifié sept des grandes conventions relatives aux droits de l'homme et levé plusieurs de leurs réserves à la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes. Nous ratifierons également dans les prochains mois la Convention sur les disparitions forcées. La loi relative à la protection des droits de l'enfant et la loi sur la justice pour mineurs sont des exemples récents des efforts que nous déployons pour aligner nos instruments juridiques sur les obligations internationales.

Nous avons également ratifié le troisième Protocole facultatif à la Convention relative aux droits de l'enfant et signé la déclaration au titre de l'article 22 de la Convention contre la torture, qui permet un meilleur accès à la justice.

Nous demeurons convaincus qu'une approche fondée sur les droits privilégie l'autonomisation de toutes les composantes de la société – en particulier les femmes et les jeunes. Pour la première fois, le Gouvernement travaille à un projet de loi sur la jeunesse, qui recensera et garantira les droits des jeunes, y compris leur participation à la prise de décisions. Nos politiques en matière de jeunesse obéissent à une approche multidimensionnelle et globale, incluant les notions de leadership, de participation politique, d'égalité des sexes, de lutte contre la radicalisation, de santé et de bien-être.

L'intégration de l'égalité des sexes dans la société et dans la vie publique est un processus continu, qu'aucun pays n'a encore achevé. À l'approche du vingt-cinquième anniversaire de la quatrième Conférence mondiale sur les femmes, tous les efforts doivent être faits pour concrétiser la vision énoncée dans la Déclaration et le Programme d'action de Beijing. Aux Maldives, plusieurs mesures ont été prises qui vont dans le bon sens. Par exemple, les récents amendements apportés à la loi sur les conseils locaux attribuent un tiers de tous les sièges des conseils locaux aux femmes, garantissant ainsi leur participation au système de gouvernance décentralisé. Je suis également fier d'annoncer que nous avons atteint la parité des sexes parmi les chefs de mission du service extérieur des Maldives.

C'est en raison de l'importance que les Maldives accordent à la promotion et à la protection des droits de l'homme que le Gouvernement a pris la décision de présenter sa candidature au Conseil des droits de l'homme pour la période 2023-2025. Nous pensons que les efforts fournis aux niveaux national et mondial pour promouvoir et protéger les droits de l'homme vont de pair. Et en tant que petit État insulaire, nous souhaitons partager l'expérience singulière qui est la nôtre dans le cadre de nos efforts pour harmoniser nos lois et favoriser une culture de respect des droits de l'homme.

Monsieur le Président,

Le terrorisme reste un des problèmes mondiaux les plus complexes et les plus difficiles de notre époque – un problème qui requiert coopération, coordination et consensus. Nous devons travailler ensemble pour remédier aux causes profondes du terrorisme et de l'extrémisme violent, notamment à la lumière des progrès des médias sociaux et de la technologie numérique.

La communauté internationale doit également œuvrer de concert pour garantir les droits du peuple palestinien. Voilà des décennies que le peuple palestinien réclame à grands cris la dignité, le respect et le statut d'État – en vain. Nous réitérons notre

appel en faveur de la solution des deux États, sis dans les frontières d'avant 1967, avec Jérusalem-Est comme capitale de la Palestine.

Le peuple rohingya continue d'endurer des privations et d'être confronté à des difficultés extrêmes. Nous ne resterons pas les bras croisés et ne serons pas témoins d'un génocide. Nous ferons tout ce qui est en notre pouvoir pour lutter contre les mauvais traitements, les déplacements et les meurtres gratuits que subissent les Rohingyas. Nous continuerons de plaider en leur faveur, notamment auprès de la Cour internationale de Justice.

Monsieur le Président,

Alors que l'ONU fête ses 75 ans d'existence, il y a beaucoup à célébrer et à se féliciter. L'ONU a contribué à forger un ordre international après des années de guerre et de conflits. L'ONU a offert une tribune au monde, lui permettant de partager ses problèmes et d'envisager des solutions. L'Organisation a donné à des pays comme le mien – les plus petits des plus petits – une voix d'une valeur égale, une place à la table des négociations, la capacité de contribuer et de changer les choses. Elle reste le meilleur espoir pour la sécurité des petits États comme le mien.

Oui, nous convenons tous que l'ONU a besoin d'être réformée pour s'adapter à sa composition actuelle et aux circonstances présentes. Mais, nous ne pouvons pas contester le fait que l'Organisation est toujours indispensable. Elle représente toujours le meilleur espoir pour l'humanité, la meilleure possibilité de coopération, la meilleure plateforme de dialogue, le meilleur moyen de lutter contre la montée de l'ultranationalisme et de la xénophobie.

Excellences, Mesdames et Messieurs,

Nous devons une fois de plus nous rassembler, déterminés à défendre la paix, à préserver les droits fondamentaux, la dignité humaine et la valeur de chaque personne et de chaque nation, grande ou petite.

Nous devons une fois de plus nous engager à pratiquer la tolérance, à promouvoir le dialogue plutôt que la guerre et à recourir à la coopération mondiale pour le progrès de tous les peuples.

Nous devons une fois de plus, nous unir, déterminés dans notre attachement aux principes de l'ONU, afin de faire renaître le véritable esprit du multilatéralisme et d'oeuvrer à l'avènement d'un monde véritablement juste et plus heureux.

Monsieur le Président, « Même si nous ne sommes qu'une poignée » – les Maldives sont prêtes à apporter leur contribution – comme elles l'ont fait il y a 55 ans !

Je vous remercie.

Annexe X**Déclaration de M. Srđan Darmanović, Ministre des affaires étrangères et de l'intégration européenne du Monténégro**

[Original : anglais]

Monsieur le Président,
Monsieur le Secrétaire général,
Excellences,
Mesdames et Messieurs,

J'ai le plaisir de prendre la parole aujourd'hui au nom du Monténégro et de réaffirmer notre soutien et notre attachement fermes et catégoriques à la mission de l'Organisation, vieille de 75 ans.

Nous nous félicitons de l'élection de M. Volkan Bozkir à la présidence de la soixante-quinzième session de l'Assemblée générale des Nations Unies et nous lui souhaitons plein succès dans l'accomplissement de sa mission. Nous l'assurons du soutien total de la délégation monténégrine tout au long de son parcours.

Nous avons également une dette de gratitude envers son prédécesseur, M. Tijjani Muhammad-Bande, pour son leadership et pour avoir veillé au bon fonctionnement et à l'accomplissement du mandat de l'Assemblée générale des Nations Unies.

Monsieur le Président,

Le thème du débat de cette année décrit fidèlement un des grands défis auxquels la communauté internationale est actuellement confrontée, et au sujet duquel nous devons œuvrer ensemble afin de concevoir une réponse efficace et globale. Soixante-quinze ans se sont écoulés depuis la création de l'Organisation, qui est aujourd'hui plus indispensable et plus utile que jamais. Face aux diverses menaces qui pèsent sur la paix et la sécurité internationales, aux réalités géopolitiques nouvelles et fragmentées, ainsi qu'aux défis sans précédent posés par la pandémie de COVID-19, il est indispensable de préserver et d'entretenir l'unité et le multilatéralisme, qui constituent la seule modalité d'action possible et permettent de faire face aux problèmes et défis mondiaux qui transcendent les frontières nationales. En effet, aujourd'hui et demain, nous avons besoin d'une Organisation des Nations Unies qui respecte ce qui est écrit dans le document fondateur et qui hérite des plus hautes valeurs civilisationnelles (sur lesquelles reposent l'universalité et le caractère intemporel de l'Organisation), précisément celles qui nous ont réunis à San Francisco en 1945.

Excellences, Mesdames et Messieurs,

La pandémie de COVID-19 et ses conséquences multiples et dévastatrices sur la vie des individus partout dans le monde nous mettent en garde et nous rappellent haut et fort l'importance de la coopération et de la solidarité internationales dans le processus d'élaboration de solutions mondiales aux problèmes qui nous touchent tous, quelle que soit notre taille. Je crois fermement qu'à chaque chose malheur est bon, et dans ce cas particulier, je suis certain que c'est la nécessité d'une action commune plus forte, fondée sur la confiance, les valeurs et les intérêts communs, qui ne doit souffrir d'aucun substitut dans la période à venir.

À une époque où on assiste à une tendance négative au renforcement de l'unilatéralisme et du protectionnisme, et à un éloignement croissant du multilatéralisme, le Monténégro n'a pas d'états d'âme. Encore plus motivés, nous restons attachés à un multilatéralisme fondé sur des valeurs et des principes universels, avec en son centre une Organisation mondiale capable d'apporter une réponse adéquate aux crises, défis et menaces mondiales.

C'est dans ce contexte que nous saluons le rôle primordial du Secrétaire général António Guterres, qui a coordonné de manière efficace et responsable une réponse globale de l'ONU depuis le début de la pandémie de coronavirus, en collaboration avec toutes les parties prenantes intéressées.

Les mécanismes de réponse et de relèvement mis en place par l'ONU ont permis de réunir les fonds nécessaires pour apporter une aide aux zones et aux pays les plus vulnérables, tandis que les analyses qu'elle a faites des répercussions de la pandémie sur l'économie, les conflits mondiaux, la population, en particulier les femmes et les enfants, et les régions et pays les plus touchés par la pauvreté et les conflits, continuent d'orienter les activités du système des Nations Unies pour faire efficacement face à la crise et remédier à ses conséquences.

Des conflits régionaux et locaux, mais aussi internationaux, de plus en plus fréquents, ayant des causes et des conséquences historiques, politiques et économiques, menacent de déstabiliser l'ordre international et le monde tel que nous le connaissons. L'ONU doit agir en tant que défenseur de la paix et de la stabilité, suivre le rythme des nouvelles réalités et s'adapter afin de s'acquitter de manière encore plus efficace de son rôle. Dans cette optique, le Monténégro soutient fermement les réformes nécessaires du système des Nations Unies, notamment une réforme globale du Conseil de sécurité et la revitalisation de l'Assemblée générale, dans le but de construire une ONU plus efficace, plus transparente, plus démocratique et plus responsable, dans laquelle toutes les régions du monde seraient représentées de manière égale.

Le Monténégro est reconnu comme un pilier de paix et de stabilité, un pays d'harmonie interethnique et interconfessionnelle, qui est déterminé à nouer des partenariats et des relations amicales non seulement avec ses voisins les plus proches, mais aussi avec la communauté au sens large. Le multilatéralisme est une des grandes priorités de notre politique étrangère, ce qu'atteste notre aspiration permanente à faire partie de sociétés qui ont en partage les valeurs et principes d'unité et de solidarité.

Par conséquent, dans un monde où les rivalités géostratégiques se multiplient, où les crises sont de plus en plus intenses et complexes, et où la pandémie de COVID-19 est en train de se propager, nous devons rappeler l'importance de promouvoir la paix et la sécurité. Nous appuyons énergiquement l'appel du Secrétaire général à un cessez-le-feu mondial pendant la pandémie actuelle, afin de donner une chance à la diplomatie et de créer les conditions nécessaires à l'acheminement de l'aide humanitaire et au soutien des populations les plus vulnérables.

Intervenir après qu'un conflit ou une crise a éclaté est souvent insuffisant ou trop tard. Nous devons accorder plus d'attention à la prévention – prévention des conflits, de la radicalisation et de l'extrémisme violent. Pour y parvenir, il est nécessaire d'œuvrer à l'édification de sociétés impartiales et plus inclusives qui offriraient des chances égales à tous, et de protéger les groupes marginalisés et les plus vulnérables, principalement les femmes et les jeunes. Le Monténégro soutient fermement la mise en œuvre de deux programmes: celui pour les femmes et la paix et la sécurité et celui relatif aux jeunes et à la paix et à la sécurité. Nous le montrons continuellement en menant et en mettant en œuvre un grand nombre d'activités au niveau national.

Nous sommes confrontés à de sérieux défis en matière de sécurité et de stabilité internationales liés à un certain nombre de facteurs, parmi lesquels l'expiration de certains des accords les plus importants en matière de limitation et de maîtrise des armes classiques et des armes de destruction massive, le retour des tensions de la guerre froide, aggravées aujourd'hui par l'absence de dialogue constructif entre les principaux acteurs. Le Monténégro est pleinement favorable à la mise en œuvre d'instruments internationaux pertinents dans le domaine du désarmement et de la maîtrise des armements, ainsi que du Programme de désarmement du Secrétaire général. Nous insistons sur l'importance de l'universalisation des documents les plus importants dans ce domaine afin de préserver la paix, la sécurité et la stabilité internationales, et de créer les conditions nécessaires à l'avènement d'un monde sans armes de destruction massive.

À l'heure où les défis en matière de droits de l'homme, de démocratie et d'état de droit se multiplient, le Monténégro continuera de promouvoir et de soutenir l'intégration de la question des droits de l'homme et du genre dans tous les aspects du fonctionnement de l'ONU, et s'efforcera de préserver l'universalité du droit international des droits de l'homme, ainsi que l'indépendance du système de protection des droits de l'homme des Nations Unies dans son ensemble. Le Monténégro est déterminé à rapprocher les travaux menés à Genève et à New York, et à créer une meilleure synergie entre le Conseil des droits de l'homme, l'Assemblée générale et le Conseil de sécurité.

Nous restons fermement déterminés à améliorer les politiques et les cadres nationaux relatifs aux droits de l'homme. Nous l'avons démontré par notre excellente coopération avec les principaux mécanismes, procédures spéciales et organes conventionnels de l'ONU, ainsi qu'avec le Conseil des droits de l'homme. Je pense que les résultats obtenus, ainsi que notre attachement ferme et continu à l'amélioration de la situation des femmes et des filles, à la protection des droits des enfants, des personnes âgées, des personnes handicapées et des personnes LGBTI, à la protection de la liberté des médias, à l'action de la société civile, à la lutte contre la discrimination pour quelque motif que ce soit, à la lutte contre l'impunité, ainsi qu'à l'accès sans entrave aux mécanismes juridiques internationaux et aux mécanismes de protection des droits de l'homme, jouent grandement en faveur de notre entrée au Conseil des droits de l'homme (2022-2024) dans le cadre de l'élection qui se tiendra en 2021.

Lorsqu'on évoque les objectifs de développement durable, cinq ans après leur adoption, on constate qu'il y a eu des progrès dans certains domaines. Toutefois, de nombreux éléments indiquent clairement que nous devons faire bien plus, autrement dit que nous devons redoubler d'efforts et passer de la parole aux actes. La pandémie de COVID-19 en cours constitue un défi sérieux et aura sans aucun doute une incidence sur la réalisation des objectifs fixés. Elle a ralenti nos économies et nous a fait reculer. Tandis que la communauté internationale est en train d'en évaluer les conséquences, elle doit dans le même temps en tirer des enseignements et des pratiques à suivre, afin de répondre plus efficacement aux éventuels défis à venir.

Je tiens à souligner que le Monténégro est un des premiers pays à avoir pleinement traduits les tâches et les objectifs relatifs au développement durable dans sa stratégie nationale pour le développement durable jusqu'en 2030. Trois ans après l'adoption de ce document, nous enregistrons des tendances positives en ce qui concerne la réalisation des objectifs fixés. Toutefois, nous sommes également conscients que cette dynamique doit être plus forte et que nous avons encore beaucoup de travail à faire pour réduire le risque de pauvreté et parvenir à un développement équilibré de toutes nos régions, ce à quoi nous nous emploierons avec dévouement.

En tant que membre du Conseil économique et social, le Monténégro participe activement à ses travaux, en insistant fortement sur l'importance de la coopération, de la solidarité et du multilatéralisme comme meilleur remède à la crise actuelle et pour reconstruire en mieux à l'avenir. Je suis convaincu que nous continuerons à ce rythme et que nous travaillerons avec détermination pour mobiliser le plus large éventail possible de partenaires afin de faire face aux multiples conséquences de la crise de la COVID-19 sur les pays, les communautés et les individus.

La pandémie actuelle a également confirmé qu'il est essentiel de mettre intégralement en œuvre le Programme 2030 et l'Accord de Paris pour préparer le monde aux futurs chocs systémiques. Au cours de la période à venir, nous devons mettre à profit la Décennie d'action pour atteindre les objectifs fixés d'ici à 2030. En outre, il faut intensifier les efforts visant à parvenir à une couverture sanitaire universelle et à garantir l'accès à un système de santé de qualité, abordable, ouvert à tous et résilient, avec l'Organisation mondiale de la Santé en première ligne à cet égard.

Afin de bâtir des économies plus inclusives, plus vertes et plus durables, nous devons axer les solutions politiques sur les modèles de relance économique qui sont les plus porteurs de transformation et présentent le plus grand potentiel en matière de développement durable. Conscient de l'important potentiel économique et social du numérique, le Monténégro a soutenu la déclaration mondiale sur la réponse numérique à la COVID-19, ainsi que la feuille de route du Secrétaire général pour la coopération numérique, qui représente une étape importante sur la voie de l'exploitation du potentiel des technologies numériques.

Excellences, Mesdames et Messieurs,

Le Monténégro, État indépendant, démocratie pluriethnique et multiconfessionnelle, poursuit sur la voie tracée en 2006, lorsque nous avons recouvré notre indépendance – à savoir un avenir euro-atlantique, le développement de relations de bon voisinage et le multilatéralisme. Nous sommes sur la voie qui mène à la communauté européenne, confirmant les capacités de la société monténégrine et de ses institutions de réussir à mettre en place toutes les conditions préalables nécessaires à la réalisation de cet objectif. Nous sommes intimement convaincus que notre avenir, mais aussi celui de toute la région des Balkans occidentaux, se trouve en Europe, et que c'est uniquement en consolidant cette position que nous pourrions être des partenaires responsables pour la communauté internationale.

Nous ne cessons de mettre résolument en œuvre des réformes dans différents domaines, le tout dans le but d'améliorer la qualité de vie de nos citoyens. En tant que pays de droit et de croissance économique intensive, qui est un exemple de cohabitation pacifique de différentes nations et religions sous un même toit, dans l'harmonie et la tolérance, fermement déterminé à respecter les droits de l'homme et les libertés et à préserver le caractère singulier de tous ses peuples, nous pensons que seule une politique de tolérance et de solidarité, responsable et mûrement réfléchie, peut nous permettre d'être un acteur crédible dans les relations régionales et internationales.

Le Monténégro restera engagé dans cette voie et continuera de contribuer activement et de tout cœur à la réalisation des objectifs de l'ONU.

Je vous remercie de votre attention.

Annexe XI**Déclaration de M. Ismail Ould Cheikh Ahmed, Ministre des affaires étrangères, de la coopération et des Mauritanien de l'extérieur de la République islamique de Mauritanie**

[Original : arabe]

Au nom de Dieu le Miséricordieux et le Compatissant,
Que Dieu bénisse le plus honorable des Messagers,
Monsieur le Président,
Majestés,
Excellences,
Monsieur le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies,
Mesdames et Messieurs,

D'emblée, je souhaite féliciter chaleureusement S. E. l'Ambassadeur Volkan Bozkır, Représentant permanent de la République sœur de Turquie, pour son accession à la présidence de l'Assemblée générale des Nations Unies à sa soixante-quinzième session. Je lui souhaite plein succès dans ses nouvelles fonctions.

Je tiens également à exprimer mes sincères remerciements et ma gratitude à M. Tijjani Muhammad-Bande, Représentant permanent de l'État frère du Nigéria, pour la grande compétence et le professionnalisme avec lesquels il a dirigé la précédente session de l'Assemblée générale des Nations Unies.

À cet égard, je souhaite rendre hommage à S. E. le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies, M. António Guterres, pour les efforts considérables qu'il ne cesse de déployer afin de réformer et de diriger l'Organisation dans l'intérêt de la paix et de la sécurité internationales.

La présente session se tient dans des circonstances mondiales extrêmement complexes en raison de la crise sanitaire provoquée par la propagation de la pandémie de COVID-19, qui a jeté son ombre sur divers aspects de la vie dans tous les pays du monde. Ses conséquences tragiques et les difficultés qu'elle a causées ont entraîné la mort de centaines de milliers de personnes dans divers pays et totalement paralysé le système économique mondial.

Cette crise a également révélé les faiblesses des mesures actuelles, ce qui signifie que nous devons tous unir nos efforts pour contenir et atténuer son impact économique, en particulier sur les pays en développement, dont les systèmes économiques ont été gravement touchés par la crise.

En République islamique de Mauritanie, nous avons pris les mesures qui s'imposaient pour limiter la propagation et les effets du virus et protéger tout particulièrement les plus pauvres de la société. La plus importante de ces mesures consiste à surveiller les marchés locaux et à les approvisionner en produits de première nécessité afin d'éviter la flambée des prix, de garantir la disponibilité des médicaments de base à des prix fixes et de fournir une assistance à des milliers de familles vulnérables et pauvres durement touchées par la récession économique.

La pandémie de COVID-19 a eu des répercussions négatives sur notre économie nationale et sur les économies de nos voisins africains. Elle a entraîné une baisse du produit intérieur brut, qui s'est traduite en retour par une diminution des recettes fiscales, une augmentation des dépenses et un déficit budgétaire. C'est pourquoi, depuis cette tribune, nous réitérons notre appel en faveur de l'élimination de la dette extérieure des pays africains afin de leur permettre de faire face à la pandémie et à ses conséquences socioéconomiques.

Cette année, nous célébrons le soixante-quinzième anniversaire de la création de notre prestigieuse Organisation. Saisissons également cette occasion pour examiner les moyens d'améliorer ses performances tandis que nous nous efforçons d'atteindre les objectifs de développement durable d'ici à 2030 et de relever les grands défis mondiaux dans les domaines de l'environnement, du climat, de la santé, de l'éducation, de la sécurité, de la stabilité et du développement.

À cet égard, S. E. M. Mohamed Ould Cheikh El Ghazouani, Président de la République, a annoncé un programme économique axé sur les points suivants : le renforcement des infrastructures pour soutenir la croissance ; la promotion du renforcement des capacités dans les secteurs sociaux pour stimuler la demande ; la modernisation et l'aide aux secteurs productifs pour parvenir à l'autosuffisance en matière de production alimentaire ; l'appui à l'ensemble du secteur privé ; la lutte contre la désertification et la sécheresse ; et l'augmentation des possibilités d'emploi. Ce programme nous permettra de faire en sorte que notre économie soutienne les politiques publiques, avec une stratégie de croissance accélérée et de prospérité générale plus inclusive et plus respectueuse de l'environnement, dans le but de progresser davantage vers la réalisation des objectifs de développement durable d'ici à 2030.

Nous déployons des efforts considérables pour mettre en œuvre des projets et des programmes visant à combattre diverses formes d'injustice, de marginalisation et de vulnérabilité en garantissant l'accès universel aux services de base et en soutenant les systèmes de santé et d'éducation. Cela s'ajoute au renforcement de l'unité nationale, à la promotion de la cohésion sociale, à l'apaisement sur le plan politique, à l'édification d'un état de droit, à la protection des libertés et à l'établissement de règles de bonne gouvernance.

Par ailleurs, nous continuons d'œuvrer au développement du système éducatif afin d'inculquer à nos générations les principes de liberté, de tolérance et d'ouverture, sur la base de nos constantes culturelles et civilisationnelles ; l'objectif étant d'améliorer la qualité de notre éducation et de développer ses aspects scientifiques et professionnels, comme le requiert l'économie nationale.

En ce qui concerne la lutte contre la pauvreté, nous mettons l'accent sur la lutte contre les disparités sociales et la marginalisation, tout en soutenant les plus vulnérables et en favorisant la solidarité sociale. Nous avons créé l'Agence pour la solidarité nationale et la lutte contre l'exclusion et avons lancé une série de projets ambitieux visant à améliorer l'emploi et les moyens de subsistance, et à accroître le pouvoir d'achat ainsi qu'à faciliter l'accès aux services de base, tels que l'électricité, l'eau potable, la santé et l'éducation.

De plus, des programmes sont élaborés pour former les jeunes et les aider à intégrer le marché du travail, contribuant ainsi au développement de l'économie nationale. Des efforts considérables sont déployés pour aider les femmes à jouer leur rôle en leur permettant de participer pleinement à la vie politique et aux affaires publiques.

Afin de parvenir au développement durable, nous mettons l'accent sur un système judiciaire indépendant, la protection des droits de l'homme, la promotion de la démocratie et des libertés individuelles et collectives, la liberté de la presse, la transparence des institutions politiques, la garantie que le Parlement joue son rôle en matière de contrôle et de responsabilité, la garantie de la transparence en tant qu'approche globale de la gestion des affaires publiques et le développement de mécanismes juridiques et réglementaires visant à éliminer la corruption et les pots-de-vin.

Il ne peut y avoir de développement sans sécurité et inversement. La République islamique de Mauritanie a à cœur de définir une stratégie efficace de lutte contre le terrorisme et les différentes formes d'extrémisme au moyen d'une approche globale qui tienne compte des dimensions idéologiques, sécuritaires, économiques et sociales. Lorsque nous avons présidé les travaux du Groupe de cinq pays du Sahel, en collaboration avec nos partenaires régionaux et internationaux, nous avons mené d'intenses consultations en vue d'élaborer une feuille de route qui permettrait de neutraliser le terrorisme et de tarir ses sources de financement. À cet égard, notre pays a participé à diverses réunions et a organisé deux sommets qui nous ont permis de progresser dans la lutte contre l'extrémisme violent dans la région du Sahel. Cette lutte doit être pleinement respectueuse des droits de l'homme.

Depuis des décennies, les pays du Maghreb subissent les conséquences du différend au Sahara occidental. La Mauritanie maintient la position impartiale qui a toujours été la sienne. Nous entretenons d'excellentes relations avec toutes les parties concernées et soutenons les efforts de l'ONU et toutes les résolutions pertinentes du Conseil de sécurité visant à trouver une solution durable et acceptable pour toutes les parties.

S'agissant de la crise au Mali, nous avons mené avec succès des efforts de médiation pour permettre au Président Ibrahim Boubacar Keïta de se rendre à l'étranger pour y être soigné. Nous avons également appelé les parties à la crise à oeuvrer à un accord sur les questions en suspens afin de revenir à un cadre constitutionnel. Je saisis cette occasion pour saluer les efforts des autorités maliennes actuelles et de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest pour régler la crise au plus tôt et assurer un retour à la vie constitutionnelle dans le pays.

Nous rappelons par ailleurs que nous continuerons à soutenir les causes justes dans toutes les instances internationales. Nous réaffirmons notre ferme attachement au droit du peuple palestinien à la dignité et à la souveraineté au sein d'un État indépendant et viable, avec Jérusalem-Est comme capitale, conformément à l'Initiative de paix arabe et aux résolutions internationales pertinentes. Nous condamnons une nouvelle fois les violations des droits de l'homme qu'Israël continue de commettre en Palestine et dans les autres territoires arabes.

Pour ce qui est de la Libye, nous appuyons les efforts internationaux visant à rétablir la paix dans ce pays frère et à garantir son unité et sa souveraineté.

S'agissant de la situation en République arabe syrienne, nous rappelons qu'il faut s'atteler avec sérieux à la recherche d'une solution politique afin de préserver l'unité de ce pays arabe frère, son indépendance, la dignité de son peuple et son droit à une vie sûre et pacifique.

En ce qui concerne le Yémen, nous soulignons notre appui à la légitimité et appelons à une solution pacifique conformément aux initiatives arabes et aux résolutions internationales pertinentes. Dans le même temps, nous condamnons les attaques terroristes contre la sécurité nationale du Royaume d'Arabie saoudite.

Que la paix, la miséricorde et les bénédictions de Dieu soient sur vous.

Annexe XII**Déclaration de M. Sayyid Badr bin Hamad bin Hamood Albusaidi,
Ministre des affaires étrangères du Sultanat d'Oman**

[Original : arabe]

Au nom de Dieu le Miséricordieux et le Compatissant,
Excellence, le Président Volkan Bozkir,

En premier lieu, nous avons le plaisir de vous féliciter, ainsi que votre pays ami, la République de Turquie, pour votre élection à la présidence de la soixante-quinzième session de l'Assemblée générale des Nations Unies. Nous sommes convaincus que vos compétences et votre sagesse vous permettront de diriger de manière efficace les travaux de l'Assemblée.

Par ailleurs, nous avons le plaisir d'exprimer nos remerciements et notre gratitude à votre prédécesseur, S. E. M. Tijjani Muhammad-Bande de la République amie du Nigeria, pour les efforts qu'il a fournis alors qu'il présidait la session précédente

Cette année, l'Organisation des Nations Unies célèbre son soixante-quinzième anniversaire. Nous saisissons cette occasion pour exprimer nos remerciements et notre profonde gratitude à l'Organisation ainsi qu'à S. E. le Secrétaire général António Guterres et à son équipe. Nous les remercions pour les efforts inlassables qu'ils déploient en faveur du maintien de la paix et de la sécurité internationales. Nous rappelons que le Sultanat d'Oman est prêt à poursuivre sa coopération actuelle avec tous les États Membres afin d'atteindre les nobles objectifs de l'ONU.

La pandémie de COVID-19 a imposé des changements majeurs dans notre vie quotidienne. Malgré les difficultés, nous devons nous adapter à ce nouveau mode de vie et rester optimistes quant à l'avenir. Nous devons envisager les meilleurs moyens de coopérer afin de réaliser les objectifs communs de nos peuples et de nos États. Dans ce contexte, la communauté internationale a le devoir humanitaire de veiller à la distribution équitable des ressources pour freiner la propagation de la pandémie, en particulier la distribution de vaccins dans les régions les moins développées, où les installations et les capacités médicales sont limitées.

La pandémie de COVID-19 entraîne de profondes difficultés économiques. Par conséquent, nous demandons aux pays et institutions bailleurs de fonds de faire tout leur possible pour faciliter le processus de restructuration de la dette, avec une attention particulière à l'aide accordée aux pays les plus touchés de manière à accélérer la croissance et à stimuler l'économie.

S. M. le Sultan Haitham Bin Tarik a indiqué que le Sultanat d'Oman poursuivra la sage politique définie par le regretté Sultan Qaboos bin Said Al Said, architecte de l'Oman moderne et maître d'œuvre de sa politique étrangère et de ses relations internationales au cours des 50 dernières années. Le Sultanat d'Oman adopte la voie du dialogue et l'encouragement.

Le Gouvernement de mon pays appuie les valeurs de tolérance, d'action collective et de coexistence pacifique avec tous. Nous avons foi dans les principes de justice, d'égalité, de bon voisinage, de primauté du droit, de non-ingérence dans les affaires intérieures des autres États et de respect de la souveraineté des pays. Nous

mettons l'accent sur le règlement pacifique des différends, sur la base des dispositions et des principes consacrés par la Charte des Nations Unies et le droit international. C'est une obligation que nous devons tous honorer.

Si mon pays soutient le droit souverain des États à déterminer les actions qu'ils jugent appropriées pour leurs intérêts nationaux, nos intérêts communs font qu'il nous incombe à tous de promouvoir la paix et de participer positivement aux efforts visant à faire prévaloir la paix en tant que culture mondiale favorisant le progrès et la prospérité. Par conséquent, le Sultanat d'Oman réitère, depuis cette enceinte internationale, son soutien aux revendications légitimes et justes du peuple palestinien frère d'établir un État palestinien indépendant, avec Jérusalem-Est pour capitale, sur la base du droit international, des résolutions pertinentes du Conseil de sécurité et de l'Initiative de paix arabe, qui repose sur le principe de l'échange de territoires contre la paix et sur la solution des deux États.

Mon pays appelle toutes les parties prenantes en République du Yémen à prendre part à un dialogue constructif afin de trouver une solution pacifique et consensuelle au conflit actuel. Nous exhortons toutes les parties à soutenir les efforts de l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour le Yémen. Nous invitons également la communauté internationale, en particulier les pays et organisations donateurs, à intensifier leurs efforts pour fournir et acheminer les fournitures humanitaires, compte tenu de la situation critique et des souffrances terribles de la population de ce pays arabe.

Nous tenons à exprimer notre soutien à la République libanaise. Nous demandons à la communauté internationale de soutenir les efforts de reconstruction du Liban et de l'aider à faire face aux conséquences de la récente explosion tragique survenue dans le port de Beyrouth.

En ce qui concerne la Libye, le Sultanat d'Oman se félicite de l'accord de cessez-le-feu et des travaux menés actuellement pour mettre en place un mécanisme pour la reprise de la production et de l'exportation de pétrole et la gestion des revenus pétroliers au profit du peuple libyen. Nous espérons que ce dernier jouira de la sécurité, de la stabilité et de la prospérité grâce au lancement d'un règlement pacifique qui mettra fin à la division et qui permettra de bâtir l'harmonie et l'unité entre les composantes de la population de ce pays.

Cette année, le Sultanat d'Oman a pris des mesures importantes pour restructurer et moderniser son appareil administratif afin de soutenir la phase actuelle de développement économique dans le cadre de la Vision Oman 2020-2040. Celle-ci repose sur les principes du statut fondamental de l'État. Il convient de mentionner que notre système économique est guidé par les principes de l'économie de marché. Il ne fait aucun doute que cela renforcera la valeur de notre situation géographique et son importance dans le commerce international au XXI^e siècle. Il convient également de mentionner que mon pays jouit d'une stabilité politique, d'attractions touristiques et de diverses possibilités d'investissement dans divers domaines et secteurs de développement.

Oman a activement pris part aux différents forums internationaux et régionaux qui ont abouti au Programme de développement durable à l'horizon 2030. Le Sultanat a cherché à traduire ses engagements dans les éléments clés énoncés dans son neuvième plan de développement quinquennal et dans la Vision Oman 2020-2040. Nous sommes déterminés à continuer de travailler pour réaliser les dimensions économiques, sociales et environnementales des objectifs de développement durable dans les délais impartis.

Il ne fait aucun doute que pour tout pays, les jeunes représentent un espoir pour le présent et l'avenir et sont la clef de son développement. C'est pourquoi les gouvernements doivent donner la priorité aux jeunes et leur fournir les ressources nécessaires afin qu'ils puissent donner toute la mesure de leur potentiel et développer leurs talents pour garantir le développement durable. Dans cet esprit, je signale que le Sultanat d'Oman accorde une attention permanente à la jeunesse, tout en suivant l'évolution de la situation dans le monde entier. Cela aidera les jeunes à acquérir des capacités et des connaissances accrues et à participer plus activement au processus de construction et de développement.

Nous vivons dans un monde de transformations continues et successives qui ont engendré des progrès scientifiques et techniques. Pour que l'humanité puisse s'imposer dans ce monde nouveau, il nous faudra en permanence trouver des moyens de mieux travailler ensemble et plus efficacement pour passer d'une phase à l'autre.

Pour terminer, qu'il me soit permis de transmettre les salutations les meilleures et les plus sincères du Sultanat d'Oman et d'exprimer nos meilleurs vœux à nos frères et sœurs du monde entier, en souhaitant à tous santé et prospérité.

Que la paix, la miséricorde et les bénédictions de Dieu soient avec vous.

Annexe XIII

Déclaration de M. Aurélien Agbenonci, Ministre des affaires étrangères et de la coopération de la République du Bénin

Monsieur le Président de l'Assemblée générale ;

Mesdames et Messieurs les Chefs d'État, Chefs de Gouvernement et Chefs de délégation ;

Monsieur le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies,

Distingués délégués,

Mesdames et Messieurs,

S. E. M. Patrice Talon, Président de la République du Bénin, Chef de l'État, Chef du Gouvernement, empêché, m'a chargé de délivrer en son nom, l'allocution dont la teneur suit :

« Je voudrais, avant tout propos, réitérer à vous, M. Volkan Bozkir, mes vives et chaleureuses félicitations pour votre brillante élection à la présidence de cette auguste Assemblée et vous assurer du soutien et de la pleine coopération du Bénin dans l'accomplissement de votre mission.

Je tiens également à saluer le travail remarquable accompli par votre prédécesseur, l'Ambassadeur Tijjani Muhammad-Bande pour ses actions au service de l'Organisation des Nations Unies et des États Membres.

Je saisis cette opportunité pour marquer la gratitude du Bénin à M. António Guterres, Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies, et lui renouveler mon soutien ainsi que celui de mon gouvernement.

Alors que le monde entier fait face à la pandémie de COVID-19, je profite de cette tribune pour présenter mes sincères condoléances à toutes les nations qui ont enregistré de morts et pour exprimer la solidarité de la République du Bénin aux personnes affectées par ce fléau.

Au moment où tous les États se mobilisent pour faire efficacement face à cette crise sanitaire, mon pays se réjouit que l'ONU et ses institutions spécialisées, en particulier l'Organisation mondiale de la Santé, en fassent une priorité.

Le Bénin apprécie hautement le thème de la présente session qui s'intitule : « L'avenir que nous voulons, l'ONU qu'il nous faut : réaffirmons notre attachement collectif au multilatéralisme – faire face à la COVID-19 au moyen d'une réelle action multilatérale ».

Ce thème nous replace devant nos responsabilités et nous engage à renouveler notre foi dans le multilatéralisme et les idéaux de la Charte des Nations Unies. Il nous rappelle l'urgence à l'action collective pour trouver les solutions idoines et durables aux défis de notre temps, dont le plus pressant est, comme vous le savez, l'éradication de la COVID-19.

Le Bénin pour sa part, poursuit ses efforts avec l'adhésion de tout le peuple béninois et le soutien de la communauté internationale, pour faire face à cette pandémie, à ses conséquences et surtout pour assurer la relance de son économie qui, comme celle de la plupart des pays, est fortement affectée par ce fléau.

Dans ce cadre, mon gouvernement a, entre autres, mis en place un vaste programme de près de 200 milliards de francs CFA destiné à soutenir les entreprises aussi bien formelles qu'informelles ainsi que les artisans et les personnes vulnérables.

J'exprime ici la reconnaissance de mon gouvernement à l'Organisation des Nations Unies à ses États Membres ainsi qu'à l'ensemble des organisations internationales pour l'assistance appréciable fournie aux pays en développement en général et au Bénin en particulier, dans la conception et la mise en œuvre des stratégies de riposte contre cette pandémie. Grâce à nos efforts conjugués, la chaîne de contamination a été limitée dans mon pays, permettant ainsi au Bénin d'avoir un taux de contamination et de mortalité limités.

La pandémie de COVID-19 est en effet l'une des plus graves crises de santé publique de l'histoire moderne. Cette menace ne doit pas nous amener à perdre de vue la lutte contre le VIH-sida et les autres maladies qui menacent nos communautés.

Combattre efficacement ce fléau requiert, au même titre que la gestion de toutes les difficultés du monde actuel, une réponse internationale coordonnée et une coopération renforcée à l'échelle planétaire.

C'est pourquoi, le Bénin, par ma voix, réitère son attachement à la promotion et au renforcement du multilatéralisme comme unique cadre de concertation entre les États, pour résoudre les problèmes contemporains de tous ordres, au nombre desquels la lutte contre l'extrême pauvreté occupe une place de choix.

Mesdames et Messieurs,

Qu'il vous souvienne qu'en septembre 2016, à l'occasion du débat général de la soixante-et-onzième session de l'Assemblée générale des Nations Unies, je soulignais que la pauvreté de masse constituait une menace majeure pour l'humanité et qu'il nous fallait mettre en œuvre une action collective volontariste pour l'éradiquer. Quatre ans après, cet appel n'a rien perdu de son actualité.

Je renouvelle ici, la nécessité de la mise en place urgente d'un programme global pour vaincre cette forme de pauvreté à travers une action collective et volontariste. Le multilatéralisme qui a permis aux Nations Unies de doter le monde de l'Accord de Paris sur le climat, devrait être l'outil adéquat pour atteindre cet objectif.

Je salue, à cet égard, les réformes courageuses entreprises par le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies pour le repositionnement du système des Nations Unies pour le développement. Le Bénin a soutenu la résolution 72/279 visant à renforcer l'architecture institutionnelle du système de développement des Nations Unies pour assurer sa plus grande efficacité.

Le Bénin soutient également sans équivoque les négociations intergouvernementales sur la réforme du Conseil de sécurité des Nations Unies. Cette réforme permettra, nous en sommes convaincus, de réparer l'injustice historique faite à l'Afrique, seul continent non représenté au sein du Conseil au titre des membres permanents. Le Bénin réaffirme également par ma voix, l'urgence de l'attribution à l'Afrique de deux sièges de membres permanents, conformément au Consensus d'Ezulwini.

Monsieur le Président,

Mesdames et Messieurs les Chefs de Gouvernement et Chefs de délégation,

Mesdames et Messieurs,

La paix et la concorde entre les États constituent un axe fondamental de la politique étrangère du Bénin.

À cet égard, mon pays réaffirme son soutien aux initiatives diplomatiques visant à créer un État palestinien viable doté des attributs de la pleine souveraineté internationale et vivant dans une coexistence pacifique avec l'État d'Israël.

S'agissant de la question de l'embargo contre Cuba, le Bénin estime que le contexte actuel de la COVID-19 devrait justifier la prise de mesures concrètes allant dans le sens de la levée totale et définitive de cet embargo. En dépit de cette pandémie, nous assistons malheureusement à un durcissement de cet embargo.

Mon pays lance une fois encore un appel pressant en vue de la normalisation des relations entre Cuba et les États-Unis d'Amérique, dans l'intérêt des peuples des deux pays et du monde entier.

Monsieur le Président,

Depuis avril 2016, le Bénin s'est engagé dans des réformes profondes aux plans politique et économique, destinées à assainir son économie, à créer un environnement favorable à l'investissement, à lutter contre la corruption et la prévarication.

Le Bénin a donc décidé de rompre avec les erreurs et errements du passé pour s'engager dans une gouvernance rigoureuse et sans compromission dans tous les secteurs. Mon gouvernement conduit méthodiquement la mise en œuvre de réformes majeures à travers son programme d'actions dont les objectifs sont en adéquation avec les ODD.

Les résultats obtenus, et qui sont salués aussi bien aux plans national qu'international, ont convaincu le peuple béninois qu'avec un peu de sérieux et de rigueur, il est possible à nos pays de sortir de l'ornière pour retrouver le chemin du développement et de la prospérité.

Mon gouvernement poursuit son chemin qui conduira inexorablement à la transformation radicale du cadre de vie des villes et campagnes du Bénin, à l'accès à l'eau potable à tous les Béninois et à l'énergie électrique considérée au Bénin, jusqu'en 2016, comme un privilège et un luxe.

Le Programme d'actions de mon gouvernement accorde également une importance de premier ordre à la préservation de l'environnement et à la transition énergétique. Les actions prévues dans ce cadre riment avec les objectifs et priorités contenus dans l'Accord de Paris sur le changement climatique.

L'appel que j'ai lancé le 15 novembre 2016 à Marrakech lors de la Conférence des États parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, visant à la création d'un centre international de recherche pour répondre aux effets du changement climatique sur l'agriculture, a reçu un écho favorable de la part des États.

Je saisis l'opportunité de cette tribune pour saluer les États, les groupes régionaux et le Secrétariat exécutif de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques qui ne ménagent aucun effort pour parvenir au consensus nécessaire à la mise en place effective de ce centre.

Monsieur le Président,

Mesdames et Messieurs les Chefs de Gouvernement et Chefs de délégation,

Mesdames et Messieurs,

Le Bénin appartient à une sous-région de plus en plus éprouvée par la dégradation de la situation sécuritaire. Le nombre de victimes des violences terroristes ne cesse malheureusement de croître, notamment dans le Sahel.

Cette situation nécessite une conjugaison d'efforts et une mutualisation des actions pour y faire face.

Je me félicite à cet égard du Plan d'action 2020-2024 adopté en décembre 2019 par la CEDEAO en vue d'induire une lutte efficace et intégrée contre ce fléau dans la sous-région ouest-africaine.

Je voudrais, en outre, témoigner la solidarité du Bénin aux pays membres du G5 Sahel et lancer un appel à la communauté internationale en vue d'appuyer les efforts régionaux par un soutien accru à la lutte contre le terrorisme en Afrique.

Ensemble nous parviendrons à coup sûr à stabiliser les différentes régions de l'Afrique en vue de la création des conditions propices à leur développement et à l'épanouissement de leur population respective.

Je vous remercie de votre aimable attention. »

Annexe XIV

Déclaration de M. Denis Ronaldo Moncada Colindres, Ministre des relations extérieures de la République du Nicaragua

[Original : espagnol]

S. E. M. António Guterres, Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies,
S. E. M. Volkan Bozkir, Président de l'Assemblée générale à sa soixante-quinzième session,

Mesdames et Messieurs les représentants des États Membres,

Recevez les salutations les plus chaleureuses du peuple nicaraguayen, du Président et commandant Daniel Ortega Saavedra et de la Vice-Présidente et Première Dame Rosario Murillo, accompagnées d'un message de paix, de santé et de prospérité pour les gouvernements et les peuples qui forment l'Organisation des Nations unies.

Nous nous réunissons à un moment exceptionnel en raison de la pandémie qui touche l'ensemble de l'humanité. Nous exprimons une fois de plus notre solidarité et nos condoléances aux familles du monde entier qui souffrent des conséquences de la COVID-19. La pandémie a plongé le monde dans l'incertitude et risque d'aggraver encore des crises majeures telles que la faim, la malnutrition, la pauvreté, les inégalités, le chômage et les changements climatiques, fruits d'un système économique injuste et dégradant pour les êtres humains.

Monsieur le Président,

Alors que nous célébrons les 75 ans de l'Organisation, le monde continue de réclamer à grands cris la paix, la justice, la sécurité et une réponse globale des Nations Unies pour le bien de l'humanité. La réforme de l'ONU, telle que proposée au nom du Nicaragua par le prêtre et Ministre nicaraguayen des affaires étrangères, Miguel d'Escoto Brockmann, pendant sa présidence de l'Assemblée générale en 2008, relève de l'urgence.

Nous exprimons à la fois notre espérance et notre engagement dans cette transformation nécessaire et consciencieuse, avec la réforme et la démocratisation de l'ONU et de ses organes, qui permettra à l'Organisation de servir les intérêts de nos peuples et non des puissances hégémoniques. Nous sommes convaincus que nos peuples avanceront avec dynamisme et espoir pour bâtir un nouvel ordre mondial axé autour de la justice, de l'égalité et du multilatéralisme afin de garantir la paix et la sécurité internationales pour le bien commun et la réalisation des buts et principes inscrits dans la Charte des Nations Unies.

Nous entrons dans la dernière décennie d'action pour mettre en œuvre le Programme de développement durable à l'horizon 2030 et ses objectifs. Afin de réaliser ces objectifs, nous devons unir nos efforts dans le cadre d'une véritable alliance mondiale pour atténuer l'impact de la pandémie de COVID-19, ainsi que d'autres pandémies imposées par certaines puissances au détriment de la paix et de la sécurité internationales, de l'indépendance et de la souveraineté des États et de l'autodétermination des peuples.

Le Nicaragua continuera de promouvoir une culture de paix et de coexistence pacifique entre les pays frères qui forment l'ONU et nous continuerons d'être un facteur de paix et de sécurité régionales et de stabilité en Amérique centrale.

Nous appelons également à la poursuite des efforts mondiaux en faveur d'une migration sûre, ordonnée et régulière.

Même si les défis posés par la pandémie sont complexes, nous ne pouvons pas oublier la menace existentielle des changements climatiques, qui n'est toujours pas reconnue comme la conséquence d'un capitalisme débridé. Il est urgent que nous assurions la survie de l'espèce humaine et que nous protégeions la vie et les droits de la Terre mère.

Conformément à ses intentions pacifistes, le Nicaragua plaide également pour un désarmement général et complet et est favorable à l'élimination totale des armes nucléaires.

Les mesures coercitives unilatérales et illégales imposées par les États-Unis contre d'autres populations doivent immédiatement être levées pour assurer la stabilité, la paix et le développement des familles. Nous dénonçons et condamnons les multiples attaques menées dans une guerre cruelle et implacable, en particulier contre les peuples du Venezuela, de Cuba et du Nicaragua, qui ne visent uniquement qu'à servir des intérêts étrangers, comme le montrent les politiques d'ingérence et d'intervention des impérialistes, et qui constituent une violation des droits de l'homme.

Nous dénonçons et condamnons l'agression, au moyen d'un blocus économique, politique et commercial brutal, qui cause de grandes souffrances au peuple digne de Cuba. Nous réaffirmons notre attachement durable à l'héritage du commandant Fidel Castro et notre solidarité avec le général Raúl Castro et avec le Président de la souveraine Cuba, notre frère Miguel Díaz-Canel.

Nous réaffirmons notre soutien ferme à la République bolivarienne sœur du Venezuela, qui subit une agression lâche, brutale et criminelle de la part des impérialistes américains. Nous redisons notre appui résolu et inébranlable à la souveraineté et aux droits du peuple bolivarien, au peuple du commandant Hugo Chávez, dirigé par notre camarade Nicolás Maduro Moros, le Président légitime de la République bolivarienne du Venezuela qui fait preuve d'une résistance héroïque marquée par une grande unité entre civils et militaires dans une lutte inégale.

Ces politiques impérialistes coercitives et agressives sont le véritable obstacle à l'élimination de la pauvreté et au progrès vers le développement durable. Dans un contexte marqué par la pandémie, ceux qui imposent ces mesures commettent désormais un crime contre l'humanité.

L'ONU doit mettre l'accent sur le bien-être des êtres humains. Le Nicaragua condamne la politisation du système des Nations Unies, telle que promue notamment par le Gouvernement des États-Unis, qui cherche à transformer les organes de l'Organisation en instruments au service de ses intérêts afin de déstabiliser les pays qui ne se soumettent pas à ses diktats impérialistes.

Le Haut-Commissariat aux droits de l'homme n'agit pas de manière juste et équitable envers notre pays, faisant sciemment de ses mises à jour et rapports des contenus politisés. En plus de présenter des lacunes méthodologiques inquiétantes et graves, ses rapports sont préparés exclusivement à partir de sources opposées au Gouvernement nicaraguayen, ne compilant que les informations directement liées à la tentative de coup d'État manquée de 2018 provenant d'organisations non gouvernementales et des médias.

Nous exhortons ces organismes à se rappeler qu'il y a 75 ans, les pays du monde ont créé l'ONU pour garantir le respect de la dignité humaine, la sécurité, la coexistence et la vie pacifiques des peuples, et qu'ils doivent se comporter d'une

manière conforme au droit international et aux buts et principes inscrits dans la Charte des Nations Unies. Nous demandons que tous les points de vues et droits soient pris en compte en renforçant le dialogue et la paix dans un monde qui a tant besoin d'harmonie et que tout conflit soit réglé de manière pacifique.

Monsieur le Président,

Le Nicaragua appelle à la décolonisation du continent, avec l'indépendance de Porto Rico et la restitution de la souveraineté des Îles Malvinas à la République d'Argentine.

Le Nicaragua plaide pour la solution des deux États, l'État d'Israël et l'État de Palestine vivant côte à côte dans la paix et l'harmonie, avec Jérusalem-Est comme capitale de ce dernier, selon les frontières d'avant 1967, comme le prévoient les résolutions pertinentes de l'Assemblée générale et du Conseil de sécurité.

Nous réaffirmons notre volonté inébranlable de continuer à soutenir la juste lutte pour l'autodétermination du noble peuple sahraoui. Nous respectons sa dignité et ses droits en tant que nation souveraine.

Notre gouvernement de réconciliation et d'unité nationale exprime son soutien indéfectible à la cause du peuple syrien dans la lutte qu'il mène pour défendre sa dignité ; contre l'agression étrangère et le terrorisme international.

Nous saluons le peuple frère d'Iran et continuerons de renforcer nos relations bilatérales dans tous les domaines d'intérêt mutuel et pour la défense de la paix, de la souveraineté et de la coexistence pacifique.

Nous condamnons les agressions politiques hégémoniques des États-Unis, qui compromettent le règlement pacifique des conflits, ainsi que les menaces militaires, économiques et commerciales qu'on fait peser sur la Fédération de Russie, la République populaire de Chine et la République populaire démocratique de Corée.

Nous devons défendre les principes du dialogue et de la négociation, ainsi que le non-recours à la menace ou à l'emploi de la force, qui sont des principes fondamentaux de l'Organisation.

Monsieur le Président,

Mesdames et Messieurs les chefs de délégation,

Aujourd'hui, notre engagement à renforcer les piliers essentiels du multilatéralisme ne peut être reporté. Nous devons préserver et défendre le droit international et les buts et principes consacrés par la Charte des Nations Unies. Le Nicaragua est convaincu que c'est uniquement ensemble, avec solidarité, amour et coopération et sans égoïsme, que nous pourrions triompher face aux grands défis auxquels l'humanité est confrontée.

Le Nicaragua exprime son vif appui au thème qui guidera nos travaux tout au long de la soixante-quatrième session, à savoir « L'avenir que nous voulons, l'ONU qu'il nous faut : réaffirmons notre attachement collectif au multilatéralisme – faire face à la COVID-19 au moyen d'une réelle action multilatérale ». La pandémie, qui touche tous les pays, a mis en évidence la nécessité de créer un nouveau modèle économique international fondé sur l'inclusion, l'égalité et la justice, en donnant la priorité à la santé en tant que droit fondamental universel et en exigeant que les ressources consacrées à la guerre soient utilisées au profit de la vie et de la paix.

Face à la pandémie, il est essentiel, pour des raisons humanitaires, que le principe d'universalité soit appliqué afin que Taiwan puisse participer aux réunions et mécanismes pertinents du système des Nations Unies.

Monsieur le Président,

Mesdames et Messieurs les chefs de délégation,

Ensemble, nous devons bâtir une Organisation des Nations Unies au service de l'humanité. L'édification d'un monde meilleur est possible, et c'est ce que tous nos peuples demandent à juste titre.

Monsieur le Président, je vous remercie.

Annexe XV**Allocution de M. Benjamin Netanyahu, Premier Ministre de l'État d'Israël**

[Original : anglais]

Monsieur le Président,

Mesdames et Messieurs,

Le Moyen-Orient n'est pas particulièrement connu pour être porteur de bonnes nouvelles, et rares sont ceux qui s'attendaient à ce qu'il en soit autrement cette année. Comme vous le savez, le virus à l'origine de la pandémie ravage notre région, comme partout ailleurs dans le monde. Mais, je suis heureux de vous annoncer que cette année, je vais être en mesure de vous donner de bonnes nouvelles du Moyen-Orient – en fait, je vais vous en donner deux.

Au début du mois, lors d'une cérémonie à la Maison Blanche organisée par le Président Trump, Israël a signé des accords historiques avec les Émirats arabes unis et le Royaume de Bahreïn. C'est le premier traité de paix conclu entre Israël et un pays arabe depuis plus d'un quart de siècle et c'est la toute première fois que des accords de paix entre Israël et deux pays arabes sont signés le même jour.

Ces nouveaux accords apporteront à nos peuples respectifs les bienfaits de la paix et les avantages considérables qui résultent d'un accroissement des échanges, des investissements, du commerce, des transports, du tourisme et d'une coopération accrue dans de nombreux domaines. Je ne doute pas non plus que d'autres pays arabes et musulmans rejoindront bientôt, très bientôt, le cercle de la paix.

Cette bonne nouvelle pour la paix nous la devons à une rupture claire avec les stratégies du passé, qui ont échoué. Pendant bien trop longtemps, les Palestiniens ont véritablement opposé leur veto à la paix entre Israël et le monde arabe au sens large. Pendant des décennies, tout progrès a été entravé et tenu en otage par les exigences palestiniennes totalement irréalistes, telles que celle voulant qu'Israël se retire des lignes indéfendables de 1967 et place sa sécurité entre les mains de tiers ; ou la demande qu'Israël expulse des dizaines de milliers de juifs de leurs maisons, se prêtant dans les faits à un véritable nettoyage ethnique ; ou encore celle qu'Israël intègre des millions de Palestiniens ou de descendants de réfugiés d'une guerre qui a été lancée par les Palestiniens contre Israël il y a plus d'un demi-siècle.

Il est évident que ces exigences, en plus de beaucoup d'autres, sont absolument inenvisageables pour tout Gouvernement israélien responsable. Pourtant, pendant des années, nombreux ont été ceux au sein de la communauté internationale qui ont tenté de satisfaire à ces demandes palestiniennes absurdes et ont, en conséquence, perdu leur temps à essayer de promouvoir une chimère qui ne prendra jamais corps au lieu d'œuvrer pour une solution réaliste qui pourrait se concrétiser.

Heureusement, le Président Trump a choisi un chemin différent pour parvenir à la paix ; un chemin ancré dans la réalité. Il a reconnu Jérusalem comme capitale d'Israël. Il a reconnu la souveraineté d'Israël sur le plateau du Golan et il a proposé un plan de paix réaliste qui reconnaît les droits d'Israël, répond aux besoins de sécurité d'Israël et offre aux Palestiniens une voie réaliste qu'ils pourront dignement emprunter s'ils font la paix avec Israël.

Les critiques ont prétendu que chacune des mesures prises par le Président Trump anéantirait les chances de paix. Eh bien, ils avaient tort, complètement tort. Ces mesures ont fait progresser la paix. Aujourd'hui, deux États arabes ont décidé de faire la paix avec Israël et d'autres suivront. Ce cercle de la paix, qui ne cesse de s'élargir, ne rendra pas un accord entre Israël et les Palestiniens moins probable ; il augmentera au contraire la probabilité de la paix entre Israéliens et Palestiniens. Les dirigeants palestiniens vont de plus en plus prendre conscience du fait qu'ils n'ont plus de veto sur la paix et le progrès dans notre région et, avec un peu de chance, ces dirigeants finiront par décider de faire la paix avec l'État juif. Et quand cela se produira, Israël sera prêt. Je serai prêt et je serai disposé à négocier, sur la base du plan Trump, pour mettre fin à notre conflit avec les Palestiniens une bonne fois pour toutes.

Mesdames et Messieurs,

Israël et les États du monde arabe ne se contentent pas de s'unir pour faire avancer la paix, ils font aussi front commun pour faire face au plus grand ennemi de la paix au Moyen-Orient : l'Iran. L'Iran attaque sans raison et de manière répétée ses voisins, et ses relais de la terreur sont directement impliqués dans les violences au Moyen-Orient, notamment en Iraq, en Syrie, au Yémen, à Gaza et, bien sûr, au Liban.

Nous avons tous vu la terrible explosion qui a eu lieu dans le port de Beyrouth le mois dernier. L'explosion s'est produite ici, précisément. En plein dans le port de Beyrouth. Deux cents personnes sont mortes. Des milliers d'autres ont été blessées et un quart de million d'habitants se sont retrouvés à la rue, sans toit.

Maintenant, voici où la prochaine explosion pourrait avoir lieu : à cet endroit précis. C'est le quartier de Jnah, à Beyrouth. Il est situé tout près de l'aéroport international. Et là, le Hezbollah possède un entrepôt d'armes clandestin. Cet entrepôt d'armes clandestin, juste ici, est adjacent à une compagnie de gaz, située à deux pas. Ce qu'on voit juste ici, ce sont des bonbonnes de gaz. Le dépôt se trouve à quelques mètres d'une station-service et à 50 mètres d'une compagnie de gaz. Ici, on voit des camions-citernes pour transporter le gaz. Et ce dépôt est aussi entouré de logements où habitent des civils, ici et là également. Pour les habitants du quartier de Jnah, voici les coordonnées géographiques exactes.

Je veux vous montrer l'entrée de cette fabrique de missiles du Hezbollah, parce que c'est exactement ce dont il s'agit. Elle est juste ici. Là, il y a la compagnie de gaz et là, l'entrepôt de missiles.

Je dis à la population de Jnah : vous devez agir maintenant. Vous devez protester, parce que si cette chose explose, ce sera une autre tragédie.

Je dis au peuple libanais : Israël ne vous veut aucun mal, mais l'Iran oui. L'Iran et le Hezbollah vous ont délibérément mis, vous et vos familles, en grand danger. Et vous devez dire clairement que ce qu'ils ont fait est inacceptable. Vous devez leur dire : « Détruisez ces entrepôts ! »

Il y a quelques jours à peine, un de ces entrepôts a explosé à Aïn Qana, dans le sud du Liban. Et c'est pourquoi la communauté internationale doit insister pour que le Hezbollah cesse d'utiliser le Liban et les civils libanais comme des boucliers humains.

Mesdames et Messieurs,

Nous devons tous tenir tête à l'Iran, et le Président Trump mérite des éloges pour avoir fait exactement cela. Avant tout, je félicite le Président Trump de s'être retiré du mauvais accord nucléaire conclu avec l'Iran. En 2015, j'avais été le seul des

dirigeants du monde à m'opposer à l'accord scandaleux conclu avec l'Iran en ce qui concerne le nucléaire. Je m'y étais opposé parce que l'accord nucléaire n'empêchait pas l'Iran d'acquérir la bombe – en fait, il lui en ouvrait la voie. Je m'y étais opposé parce que les restrictions au programme nucléaire iranien prévues dans l'accord n'étaient que temporaires et n'étaient aucunement conditionnées à un changement de comportement de la part de l'Iran.

Aujourd'hui, l'Iran a même été jusqu'à violé ces restrictions temporaires. Et grâce à ces violations, dans quelques mois, il aura suffisamment d'uranium enrichi pour fabriquer deux bombes nucléaires. En outre, l'Iran travaille sur une nouvelle génération de centrifugeuses, nommée IR9, qui multipliera par 50 sa capacité d'enrichissement.

Mesdames et Messieurs,

Il est indubitable que l'Iran cherche à se doter d'armes nucléaires. Les archives nucléaires autrefois secrètes que les agents israéliens se sont procurés en plein Téhéran le prouvent sans l'ombre d'un doute. Pendant les négociations qui ont mené à l'accord sur le nucléaire, on avait affirmé à Israël, en particulier ses amis européens, que toute violation par l'Iran entraînerait une réponse rapide et sévère.

Mais face aux violations éhontées de l'Iran, face aux preuves irréfutables apportées par les archives nucléaires, le Conseil de sécurité n'a rien fait, absolument rien. Et les mains liées à ce mauvais accord nucléaire, le Conseil de sécurité refuse toujours de voir ce qui était évident pour quiconque comprend quoi que ce soit au Moyen-Orient. Au lieu de freiner les agressions de l'Iran, l'accord sur le nucléaire les a nourries et financées.

Il y a cinq ans, en levant les sanctions contre l'Iran, les principales puissances du monde ont ouvert la cage du tigre, croisant ensuite les doigts pour que tout aille bien. Mais au lieu de cela, exactement comme je l'avais prédit il y a cinq ans, nous qui vivons au Moyen-Orient, nous subissons aujourd'hui les conséquences de cet accord irresponsable.

Un Iran plus riche et enhardi utilise les milliards qui ont afflué dans ses coffres pour alimenter sa campagne de carnage et de conquête dans toute la région. Heureusement, dans le même temps, le Président Trump a su reconnaître le désastreux accord nucléaire pour ce qu'il était et il a agi. Il a rétabli les sanctions américaines, forcé les pays à choisir entre faire des affaires avec l'Amérique ou faire des affaires avec l'Iran et éliminé le terroriste le plus dangereux du monde, Qassem Suleimani. Et le mois dernier, lorsque le Conseil de sécurité a refusé de prolonger l'embargo sur les armes à destination de l'Iran, les États-Unis ont remis en place les sanctions.

Tandis que le Conseil de sécurité est divisé, nous, dans la région nous faisons front commun. Arabes et Israéliens, nous demandons de concert une action ferme contre l'Iran. Et lorsque les Arabes et les Israéliens sont d'accord, les autres devraient écouter.

Israël appelle tous les membres du Conseil de sécurité à se joindre aux États-Unis pour faire barrage aux agressions de l'Iran ; pour exiger que l'Iran mette une fois pour toutes fin à son programme d'armes nucléaires ; pour s'opposer au plus grand danger qui menace la paix dans notre région. Et si vous le faites, j'ai la certitude que dans les années à venir nous pourrions célébrer d'autres bonnes nouvelles en provenance du Moyen-Orient – de bonnes nouvelles pour Israël, de bonnes nouvelles pour nos voisins arabes et de bonnes nouvelles pour le monde et pour tous ceux en quête de paix, de sécurité et de prospérité.

Je vous remercie.

Annexe XVI

Déclaration de M. Pedro Brolo Vila, Ministre des relations extérieures de la République du Guatemala

[Original : espagnol]

C'est un grand honneur pour moi de prendre la parole au débat général de la soixante-quinzième session de l'Assemblée générale pour la première fois en ma qualité de Ministre des relations extérieures de la République du Guatemala, au nom du Président Alejandro Giammattei Falla.

Mon pays souligne l'importance du thème central de nos débats et salue l'accent mis sur notre attachement collectif au multilatéralisme et sur la nécessité de faire face à la COVID-19 au moyen d'une réelle action multilatérale.

Je me joins à d'autres pour exprimer nos condoléances aux familles de tous ceux qui ont perdu des êtres chers du fait des terribles conséquences de la COVID-19. Je me félicite de l'héroïsme de tous les professionnels de la santé et du personnel de soutien qui travaillent sans relâche tous les jours depuis de nombreux mois, en faisant preuve de courage et d'engagement, en première ligne face à cette crise.

Cet événement nous a obligés à concevoir des réponses globales dont nous avons urgemment besoin, ce qui a nécessité des efforts conjoints entre les gouvernements, les forces politiques actives et les organisations multilatérales ainsi qu'une coopération internationale pour coordonner les capacités et les ressources afin de lutter contre la maladie, tout en préservant la santé, la sécurité et le droit à l'alimentation de chaque citoyen.

Le Gouvernement guatémaltèque est conscient que nul ne sera en sécurité tant que tout le monde ne sera pas en sécurité. C'est pourquoi j'exprime l'intérêt de mon pays à obtenir un accès immédiat et équitable aux vaccins et notre volonté de coopérer pour ce qui relève de la logistique et de leur distribution dans les pays de la région, en particulier en Amérique centrale.

Nous savons qu'en unissant nos efforts, nous pouvons trouver une solution pour lutter contre le virus et que nous pourrions compter sur la solidarité mondiale, comme nous l'avons fait par le passé. Nous sommes reconnaissants du soutien qui a été apporté par les institutions du système des Nations Unies, les acteurs internationaux et les pays amis tout au long de la crise de la COVID-19.

Monsieur le Président,

Face au défi que représente la COVID-19, le Guatemala a pris très tôt des mesures préventives pour ce qui est des soins de santé, déclaré l'« État de calamité publique » et créé une commission spécialisée pour prévenir la propagation de la maladie à coronavirus. Malgré cela, le pays a été gravement touché et cela constitue un obstacle aux efforts de développement du pays.

La santé, l'économie et la sécurité alimentaire, entre autres, ont été les secteurs les plus touchés. Par conséquent, nous avons mis en œuvre des plans pour renforcer la reconstruction sociale et économique de notre pays, tout en mettant l'accent sur l'importance de s'occuper des personnes les plus vulnérables.

Dans le domaine de la santé, nous avons dû composer avec un système qui avait été négligé et oublié pendant de nombreuses années, à quoi s'ajoutait la nécessité de faire face à la pandémie en cours, ce qui nous a forcés dès le premier jour à agir au moyen de plans agressifs pour restaurer le système de santé. Nous avons modernisé les hôpitaux existants et en avons ouvert cinq autres en un temps record un peu partout dans le pays. Ces derniers mois, nous avons porté le nombre de lits à plus de 2 000 et augmenté les ressources et les capacités afin de fournir des soins médicaux en temps utile à la population guatémaltèque.

Je tiens à saluer le soutien inestimable apporté par la coopération multilatérale et les pays amis qui ont fait de l'aide au Ministère de la santé publique et de la protection sociale une priorité.

S'agissant de l'économie, la loi de sauvetage économique pour les familles touchées par la COVID-19 a été adoptée, ensuite le Fonds pour les allocations familiales a été créé, comme mesure sociale d'aide financière pour atténuer la crise économique dans le pays. De même, le Fonds de protection de l'emploi a également été créé pour soutenir les entreprises connaissant des difficultés financières afin qu'elles puissent continuer d'employer leur personnel, tout en leur offrant la possibilité de suspendre le travail pendant la durée de la crise et d'avoir un salaire pendant trois mois consécutifs afin de garantir un revenu. Dans le cas des microentreprises et des petites et moyennes entreprises, nous promovons des programmes ayant pour but de fournir des prêts à taux avantageux afin que ces entreprises puissent surmonter leurs problèmes de liquidités et éviter la fermeture.

S'agissant de la sécurité alimentaire, le programme d'aide alimentaire et de prévention de la COVID-19 a été mis en place. Il consiste à répondre aux besoins alimentaires de base des familles vulnérables ou de celles qui vivent dans des zones à risque, tout en tenant compte des considérations culturelles. La pandémie a aggravé un des problèmes les plus épineux auxquels nous avons déjà à faire face – la malnutrition.

C'est pourquoi nous mettons en œuvre la Grande croisade nationale pour la nutrition, qui est un des programmes les plus importants développés pendant mon mandat. Cette initiative vise à unir tous les secteurs du pays afin d'améliorer l'alimentation des familles guatémaltèques, l'accent étant mis sur les zones les plus pauvres et les plus marginalisées, tout en appliquant une approche globale pour s'attaquer aux multiples causes du problème.

Nous faisons campagne pour notre candidature à un siège de membre du Conseil d'administration du Programme alimentaire mondial pour la période 2021-2023, car nous avons la certitude que nous pourrions contribuer à la promotion de la sécurité alimentaire et de l'agriculture durable ainsi qu'à l'élimination de la faim et de la malnutrition, qui sont des défis majeurs dans notre région.

En outre, pour ce qui est du respect et de la promotion des droits de l'homme, nous sommes dans la phase de restructuration des fonctions des ministères d'État actuels, afin de respecter l'Accord pour une paix ferme et durable, l'Accord général relatif aux droits de l'homme et les accords relatifs aux conflits sociaux de manière efficace, responsable et cohérente, conformément aux priorités du Gouvernement. Un bilan détaillé des engagements internationaux pris par l'État du Guatemala dans ces domaines a été dressé afin de continuer d'assurer un suivi adéquat des rapports et recommandations émis par les mécanismes des droits de l'homme des Nations Unies et du système interaméricain.

Mesdames et Messieurs

Le Guatemala est convaincu que l'action de l'ONU est essentielle pour maintenir la paix, protéger les droits de l'homme et promouvoir le développement en étant au service des plus vulnérables. À cet égard, je mentionnerai plusieurs points importants que nous devons prendre en considération :

Les migrants représentent aujourd'hui une partie importante de la population et continuent de subir des humiliations et des discriminations injustifiées en raison de leur origine. Il y a deux ans, le Guatemala, en collaboration avec d'autres États amis, a instauré la Journée internationale des envois de fonds à la famille, qui est célébrée tous les 16 juin et qui nous rappelle que les migrants travaillent loin de chez eux pour subvenir aux besoins de leur famille.

En raison de notre situation géographique, nous sommes à la fois un pays d'origine, de transit, de destination et de retour. Nous sommes profondément attachés au respect des droits de l'homme des migrants, en particulier dans le contexte actuel de la pandémie. Nous demandons instamment à la communauté internationale d'éviter de traiter les migrants comme des criminels, car leur travail est vital pour le développement de leurs communautés.

Par l'intermédiaire des institutions des Nations Unies compétentes, nous trouvons des moyens de relever ces défis. C'est pourquoi nous avons plaidé en faveur d'un accord avec le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés, l'Organisation internationale pour les migrations et le Fonds des Nations Unies pour l'enfance afin de soutenir de manière viable le dialogue et l'échange de propositions permettant de mettre davantage l'accent sur les migrants de retour.

Nous avons tiré des enseignements de cette situation, ce qui nous ont permis d'établir et d'améliorer les protocoles de soins de santé pour la population migrante et d'assumer de manière responsable l'obligation qui nous incombe d'accueillir nos compatriotes dans la dignité, tout en empêchant la propagation de la pandémie.

Nous sommes encore témoins de la manière dont la haine, le racisme, la discrimination, la radicalisation et leurs conséquences désastreuses, comme le terrorisme, continuent de faire des victimes innocentes. En tant que nation à vocation pacifique, le Guatemala préconisera toujours le renforcement du dialogue politique pour éviter toute escalade de la violence et rechercher des solutions pacifiques, fondées sur l'exercice d'une diplomatie constructive dans le respect du droit international.

Afin de renouveler notre attachement aux buts de l'Organisation et de prendre des mesures efficaces pour prévenir et éliminer les menaces et les atteintes à la paix, ainsi que pour réprimer les actes d'agression, le Guatemala demande au Conseil de sécurité d'agir d'une manière conforme à ses fonctions, y compris en utilisant le droit de veto de manière responsable afin d'éviter que les crises internationales ne s'aggravent. À cet égard, le Guatemala soutient l'initiative franco-mexicaine visant à limiter l'utilisation du veto en cas d'atrocités criminelles. Par conséquent, il importe de poursuivre les efforts visant à réformer le Conseil.

La réforme de l'ONU reste un dossier majeur. J'insiste sur ce point. Nous devons réorganiser et renforcer la coordination au sein de l'ensemble du système. Nous devons travailler ensemble pour une Organisation moins bureaucratique. Nous voulons que les efforts déployés aient un impact direct sur les personnes qui en ont le plus besoin, tout en investissant dans le développement avec les ressources humaines actuelles.

Nous savons que des mesures pour réformer le Secrétariat sont en cours, mais la réforme impérative de l'ONU reste une question en suspens, et le manque de foi dans le multilatéralisme en est la preuve. Le Guatemala est un pays qui veut montrer que les débats généraux et les réunions multilatérales ne sont pas des discours dénués de sens ou simplement de belles paroles. Ils incarnent l'ambition d'unir nos efforts pour le bien des communautés.

Nous disposons des ressources humaines nécessaires pour effectuer notre travail. Nous n'avons pas besoin que la coopération des Nations Unies mette l'accent sur les questions administratives ou l'assistance technique. Nous sommes convaincus que nous travaillons sous la même bannière pour parvenir à la prospérité et que, dans les moments de crise, nous nous emploierons à relancer l'économie, le développement et l'emploi, ce qui entraînera une amélioration des conditions de vie de nos citoyens.

Nous devons promouvoir le renforcement d'un modèle qui nous permette de passer d'un paradigme de coopération à un modèle d'investissement dans lequel des pays comme le nôtre peuvent acquérir leurs propres capacités afin de réduire les écarts qui, aujourd'hui, mettent leur développement en péril. Plus que jamais, nous sommes appelés à promouvoir des transformations profondes. À cette fin, il est nécessaire de réorganiser le travail de l'Organisation.

Parmi les menaces qui pèsent sur le monde, l'utilisation des armes nucléaires constitue un des plus grands dangers pour l'existence de l'humanité. Le Guatemala réaffirme sa position en faveur d'un désarmement nucléaire complet, irréversible et transparent selon un calendrier prédéfini et condamne tout essai nucléaire ou menace de recourir à la force impliquant cette catégorie d'armes, qui met en péril la pérennité de la vie sur terre. L'entrée en vigueur rapide du Traité sur l'interdiction des armes nucléaires est d'une grande importance.

Monsieur le Président,

Toutes les mesures prises par les dirigeants du monde auront sans aucun doute une incidence sur les objectifs de développement durable. Les pays doivent assumer la responsabilité de leur propre développement dans le cadre d'un cheminement commun.

Le Guatemala sera un membre du Conseil économique et social qui défendra un développement inclusif pour tous. Cette élection au Conseil représente un engagement important pour mon pays en ce qui concerne le respect du Programme de développement durable à l'horizon 2030.

Dans ce cadre, nous développerons les mécanismes pour faire face aux effets dévastateurs des changements climatiques, qui affectent les pays en développement de manière disproportionnée et constituent une crise à laquelle il faut s'attaquer de toute urgence.

Le confinement, que la plupart d'entre nous ont enduré, s'est avéré un répit pour notre maison commune – la Terre. Les changements climatiques sont une réalité que nous ne pouvons pas ignorer. Nous devons nous efforcer de revitaliser nos écosystèmes et de maintenir des sources d'eau plus propres, sans la pression accablante de la pollution.

De même, nous nous emploierons à défendre et à promouvoir la participation des peuples autochtones – compte tenu du fait que leur culture millénaire, leurs traditions et leur sagesse ancestrale sont un élément essentiel du développement durable, ainsi que des personnes handicapées, dont le talent, les efforts et la persévérance face à l'adversité traduisent la force. Par conséquent, nous leur servirons de porte-parole pour faire entendre leurs besoins.

Monsieur le Président,

Aujourd'hui, devant l'Assemblée, je réaffirme l'engagement de mon pays à régler de manière permanente et définitive, devant la Cour internationale de Justice, le différend territorial, insulaire et maritime qui nous oppose au Belize, avec lequel nous aspirons à avoir une relation privilégiée et un dialogue permanent pour résoudre pacifiquement nos problèmes communs.

Nous sommes convaincus que le règlement de ce différend apportera des avantages économiques, sociaux et politiques aux deux États et, surtout, le développement aux personnes résidant dans la zone adjacente. Dans le même temps, en tant qu'État, le Guatemala réaffirme sa vocation démocratique et son plein respect du droit international.

À l'occasion du soixante-quinzième anniversaire de l'Organisation, au nom de mon pays et aujourd'hui plus que jamais, je proclame mon attachement à l'ONU, au multilatéralisme, à la paix, au respect des droits de l'homme et au développement durable pour les générations présentes et futures. Bâtissons ensemble des nations plus inclusives, tout en favorisant la prospérité et le respect de notre planète.

Le Guatemala poursuit son action !

Je vous remercie !

Annexe XVII

Déclaration de M. Kenneth Darroux, Ministre des affaires étrangères, du commerce international et des relations avec la diaspora du Commonwealth de Dominique

[Original : anglais]

Monsieur le Président de l'Assemblée générale,
Monsieur le Secrétaire général,
Mesdames et Messieurs les chefs et membres de délégation,
Excellences, Mesdames et Messieurs,

Tout d'abord qu'il me soit permis de féliciter S. E. M. Volkan Bozkir pour son élection à la présidence de la soixante-quinzième session de l'Assemblée générale. Je souhaite également saisir cette occasion pour remercier S. E. M. Tijjani Muhammad-Bande pour sa direction de la soixante-quatorzième session et saluer le Secrétaire général António Guterres pour les efforts constants qu'il fournit en faveur de la paix, de la sécurité et du développement en ces temps difficiles.

Monsieur le Président,

La soixante-quinzième session de l'Assemblée générale a lieu à un moment où la communauté internationale a été galvanisée dans sa quête d'impartialité, de respect et de justice pour tous face à une pandémie qui entraîne des incertitudes économiques mondiales sans précédent dans l'histoire récente.

Chers délégués,

Des moments comme ceux-ci, aussi difficiles et complexes qu'ils puissent paraître, nous donnent également l'occasion d'équilibrer une culture qui doit désormais trouver un nouveau sens en se reconnectant à tous les idéaux. En effet, nous devons rechercher une construction économique qui contente à la fois la communauté et la conscience. L'ONU doit veiller à ce que la riposte appropriée tienne compte des contradictions de chaque nation à tous les niveaux et ne soit pas perçue comme favorisant les plus développés et les plus puissants. Cette riposte doit non seulement permettre d'avoir une planète plus verte et des océans plus propres, mais aussi donner de l'espoir aux générations diverses de plus en plus nombreuses qui se rassemblent à tous les niveaux dans le monde entier pour examiner des questions d'importance mutuelle dans l'intérêt de la génération présente et des générations futures.

L'histoire retiendra la soixante-quinzième session comme une session historique. L'impact de la COVID-19 continue de redéfinir notre existence même et de mettre à l'épreuve notre résilience. Il a remodelé la façon dont les organisations, tel cet organe uni, continuent de fonctionner et la manière dont tous les pays font des affaires. La réalité est que les petits États insulaires en développement comme la Dominique sont déjà confrontés à plusieurs difficultés qui leur sont propres, et les conséquences de la pandémie de COVID-19 ont exacerbé un peu plus ces difficultés, notamment les moyens limités pour protéger la santé et le bien-être de nos citoyens.

Monsieur le Président, chers collègues,

Le Commonwealth de Dominique a enregistré son premier cas de la maladie à coronavirus (COVID-19) tant redoutée le 20 mars, et nous avons eu la chance jusqu'à présent de n'avoir que 30 cas confirmés, dont six seulement sont actuellement actifs, sans aucun décès enregistré.

Monsieur le Président,

Lorsque la Dominique a enregistré son premier cas actif de COVID-19, le Gouvernement a immédiatement imposé des mesures responsables conformément aux normes et protocoles de l'Organisation mondiale de la Santé. Notre gouvernement a adopté une série de mesures de confinement, qui comprenaient l'application d'heures de couvre-feu et la fermeture de tous les points d'entrée, des établissements d'enseignement, des entreprises non essentielles et des services publics pour une période de trois mois. Grâce à ces mesures et au soutien de chaque citoyen, nous avons fait front commun dans une lutte collective contre la pandémie, ce qui a permis au Commonwealth de Dominique d'occuper un très bon rang dans le classement des pays qui sont restés fidèles à leurs objectifs de réduction et d'élimination de tous les cas actifs de la pandémie au cours des huit derniers mois. Malheureusement, malgré tous nos efforts, les experts de la santé nous ont maintenant informés que nous devons préparer nos populations à une deuxième vague. Par conséquent, nous, les dirigeants, qui respectons le travail des experts, avons le devoir moral et éthique d'avertir nos citoyens.

Monsieur le Président,

Pour les petits États comme le nôtre, la deuxième vague potentielle augmente considérablement les enjeux, et si nous ne sommes pas à la hauteur, nous pourrions perdre une génération entière.

Monsieur le Président,

À chaque niveau de notre réponse à la COVID-19, nous avons respecté les libertés et droits fondamentaux de tous nos citoyens. Le Gouvernement reste déterminé à faire en sorte que tous les citoyens qui ont été infectés soient traités et soignés correctement, tout en continuant de fournir des services réguliers à toute la population. Les élèves sont retournés dans leurs écoles, et les entreprises fonctionnent à nouveau sous leur nouveau numéro. Toutefois, à cause de la crise bon nombre de citoyens ont perdu leur emploi, en particulier ceux qui travaillent dans l'industrie du tourisme. Cela menace de saper les progrès que nous avons réalisés en matière de développement et de plonger nombre de nos citoyens dans la pauvreté.

Chers délégués,

En tant que dirigeants de nos gouvernements respectifs, la tâche consiste toujours à guider nos populations et leur offrir de l'espoir. C'est un défi plus important encore pour les petits États comme la Dominique qui doivent simultanément lutter contre les effets des changements climatiques, les chocs récents et notre incapacité d'accéder à des financements concessionnels afin de développer la résilience dont nous avons besoin pour contrer les chocs naturels et économiques qui sont totalement hors de notre contrôle.

Monsieur le Président, chers délégués,

Le Gouvernement du Commonwealth de Dominique continuera d'utiliser les tribunes telles que le débat de haut niveau de l'Assemblée générale pour mettre en évidence l'inégalité et l'inadéquation qui continuent d'imprégner notre génération, et, à cette fin, nous demanderons à l'ONU d'aider les petits États comme le nôtre à débloquer les fonds qui ont été mis à la disposition des petits États insulaires en développement pour lutter contre les changements climatiques et être résilients.

Chers délégués,

Malgré ces nombreux défis, nous ne sommes pas restés inactifs. En réponse à la destruction complète de notre île par l'ouragan Maria en 2017, nous avons élaboré une stratégie nationale de développement de la résilience. Cette stratégie a depuis

été traduite en un plan de relèvement axé sur la résilience climatique, qui nous guidera dans la voie à suivre pour devenir une nation résiliente face aux changements climatiques. C'est un plan ambitieux, mais totalement réalisable. Et nous sommes convaincus qu'avec le soutien de nos partenaires de développement, d'autres petits États insulaires en développement, dont les défis et les expériences sont similaires, peuvent s'en inspirer pour garantir leur survie.

Chers collègues,

La situation est désastreuse. La situation est urgente. Nous accueillons avec reconnaissance tout soutien qui pourrait influencer la fourniture d'une aide financière adéquate, en temps utile et équitable.

Monsieur le Président,

Sur le plan financier, je souhaite affirmer devant cet organe que les petites économies comme la nôtre courent le risque d'être paralysées si on laisse les restrictions et les inégalités bancaires perdurer sous leur forme actuelle. À cet égard, le soutien de la communauté internationale est primordial pour parvenir à la résilience budgétaire et financière. Par conséquent, il est dans l'intérêt de toutes nos nations d'explorer des solutions plus adaptables en matière de réduction des risques, ce qui impliquerait d'élargir la base de revenus des États.

Chers délégués,

La Dominique adresse ses félicitations à la République de Cuba pour la nomination du contingent international de médecins Henry Reeve, spécialisés dans les grandes maladies et épidémies, au prix Nobel de la paix. C'est une reconnaissance méritée du travail remarquable que Cuba a accompli partout dans le monde en venant en aide aux pays confrontés à des pandémies et à des catastrophes naturelles. La brigade médicale cubaine est un exemple de diplomatie de la santé, d'internationalisme authentique et la véritable incarnation de l'expression « être le gardien de son frère ». Nous espérons sincèrement que le monde en prend note. Nous saluons Cuba pour l'aide humanitaire qu'elle a apportée à plus de 40 pays, dont la Dominique, qui a bénéficié de manière incommensurable du travail de soutien des médecins, des infirmières et des professionnels de la santé cubains, en particulier en cette période critique de lutte contre la pandémie de COVID-19.

À la lumière de cela, nous réitérons notre appel à la levée du blocus injuste et injustifiable imposé depuis 60 ans contre le Gouvernement et le peuple cubains. Même considérablement désavantagée par le blocus, Cuba continue de tendre la main pour aider les autres. S'il y a une chose que cette crise nous a révélée, c'est à quel point nous sommes tous vulnérables et à quel point notre vie telle que nous la connaissons peut changer en un instant. C'est pourquoi nous appelons et continuerons d'appeler à un changement de politique sur cette question.

Le Gouvernement dominiquais salue également le Gouvernement et le peuple de la République populaire de Chine ainsi que le Gouvernement et le peuple de la République bolivarienne du Venezuela qui, malgré leurs propres difficultés, ont tous deux fortement contribué à la lutte contre la pandémie de COVID-19 dans la région des Caraïbes. Nous exprimons également nos sincères remerciements à l'Agence de santé publique des Caraïbes, à l'Organisation panaméricaine de la santé et à l'Organisation mondiale de la Santé pour leurs conseils exceptionnels tout au long de la pandémie.

À nos partenaires mondiaux et aux agences de soutien qui continuent d'évaluer la vulnérabilité de la région des Caraïbes en ces temps difficiles, nous disons « Merci ».

Comme tous les autres petits États insulaires en développement, le Commonwealth de Dominique garde l'espoir que la taille de sa population et sa modeste économie ne le désavantageront pas en ce qui concerne l'accès aux vaccins contre la COVID-19 et autres médicaments dans les mois à venir, mais que les petits États comme la Dominique pourront bénéficier d'un accès juste et équitable aux chaînes d'approvisionnements mondiales.

Monsieur le Président,

La Dominique reste déterminée à collaborer avec l'Organisation des Nations Unies et toutes ses institutions, ainsi qu'avec les États Membres, pour renforcer la mission de cette noble organisation qui, en dépit de ses imperfections, est essentielle au maintien de la paix et de la sécurité dans le monde. Nous proclamons notre confiance dans le système des Nations Unies en tant qu'organe ultime de négociation et de délibération pour relever les grands défis auxquels le monde est confronté. Chaque décision que nous prenons a une incidence sur nos populations, qui comptent sur nous pour faire ce qui est juste. En dépit de nos nombreuses difficultés, limites et divergences, nous leur devons d'être à la hauteur.

Je vous remercie.

Annexe XVIII**Déclaration de M. Othman Jerandi, Ministre des affaires étrangères de la République tunisienne**

[Original : arabe]

Monsieur le Président, j'ai l'honneur de prononcer la présente déclaration au nom du Président de la République tunisienne, M. Kaïs Saïed, comme contribution de Son Excellence au débat général de la soixante-quinzième session de l'Assemblée générale des Nations Unies.

Au nom de Dieu, le plus compatissant, le plus miséricordieux,
Monsieur le Président de l'Assemblée générale des Nations Unies,
Monsieur le Secrétaire général de l'Organisation des Nations unies,
Majestés et Excellences,
Mesdames et Messieurs,

Tout d'abord, j'ai le plaisir de féliciter M. Volkan Bozkir et la République sœur de Turquie de son accession à la présidence de l'Assemblée générale à sa soixante-quinzième session. Je lui souhaite plein succès dans ses fonctions.

Je souhaite également exprimer notre profonde gratitude à M. Tijjani Muhammad-Bande pour la compétence avec laquelle il a dirigé la soixante-quatorzième session.

Je remercie une fois de plus le Secrétaire général António Guterres et lui exprime notre soutien continu dans son travail et ses initiatives visant à renforcer le rôle de cette organisation internationale.

La présente session coïncide avec le soixante-quinzième anniversaire de la création de l'ONU. C'est l'occasion d'examiner le travail de l'Organisation et d'envisager les moyens de le développer davantage afin que ses organes deviennent plus efficaces et plus souples pour répondre aux aspirations à la paix, à la sécurité, à la démocratie et au développement des peuples du monde, et pour incarner les buts et principes inscrits dans la Charte des Nations Unies.

La présente session coïncide également avec une situation internationale particulièrement grave provoquée par la pandémie de COVID-19, qui fait naître des défis sans précédent et a de graves répercussions sur la paix et la sécurité internationales et sur les conditions socioéconomiques partout dans le monde. Ces défis et menaces mettent en évidence l'urgente nécessité de promouvoir la coopération internationale et la solidarité humaine tout en dynamisant plus avant le multilatéralisme, afin d'atténuer ainsi leurs effets, de mettre en place des stratégies collectives et volontaristes et de constituer le cœur de l'action internationale.

Je profite de cette occasion pour réaffirmer l'attachement de la Tunisie à la Charte des Nations Unies. Nous sommes convaincus de l'importance de cette organisation internationale et nous sommes prêts à continuer de contribuer à ses activités et à la réalisation de ses objectifs. En tant que membre du Conseil de sécurité, la Tunisie continue d'assumer ses responsabilités et de participer activement aux efforts collectifs que nous fournissons pour consolider la paix et la sécurité internationales, donner la priorité à la diplomatie préventive, promouvoir le règlement politique des

conflits et des différends, atténuer les effets des tragédies humanitaires et soutenir les efforts internationaux visant à relever les divers défis et menaces qui pèsent sur nos peuples. La Tunisie renouvelle également son engagement à participer aux opérations de maintien de la paix dans le monde.

Régler la question palestinienne sur la base des résolutions ayant une légitimité internationale, des termes de référence du processus de paix et de l'Initiative de paix arabe est une priorité urgente et le principal point de départ pour rétablir la paix et la sécurité régionales et mondiales.

La situation dans notre pays frère, la Libye, est une source de profonde préoccupation. Nous rappelons une fois de plus que l'action militaire et l'intervention étrangère ne peuvent constituer une solution. De tels choix compliquent davantage la crise, aggravent les souffrances du peuple libyen et compromettent la sécurité et la stabilité en Libye et dans toute la région.

La Tunisie se félicite une fois de plus de l'accord de cessez-le-feu intervenu en Libye, pays frère, et souligne sa volonté ferme de mettre tout en oeuvre pour aider nos frères libyens à parvenir à un règlement politique au moyen d'un dialogue libyen ouvert à tous, mené sous les auspices des Nations Unies. Nous appelons également la communauté internationale à assumer la responsabilité qui lui incombe d'établir la sécurité et de trouver des solutions durables et globales aux différents conflits et crises dans notre région et dans le monde.

La pandémie de COVID-19 a aggravé les crises sur le continent africain. La Tunisie rappelle sa volonté de travailler avec nos frères africains et nos partenaires internationaux pour parvenir à un développement durable et global et relever les défis auxquels nous devons faire face ensemble. Dans ce contexte, nous réaffirmons notre soutien à l'initiative visant à faire taire les armes en Afrique. Cette initiative est un effort continu qui nécessite un soutien international plus important afin que le continent africain soit libéré des conflits et puisse se concentrer sur la construction et le développement.

Le terrorisme et l'extrémisme violent continuent de représenter une des menaces les plus graves qui pèsent sur nos nations et nos peuples, ainsi que sur la paix et la sécurité internationales. Ce fléau prend de l'ampleur et s'appuie sur les crises en cours et sur les activités de la criminalité organisée dans certains pays et certaines régions. Cette menace vise désormais les États eux-mêmes, la cohésion sociale et les efforts qu'ils déploient pour parvenir au développement et à la démocratie.

Certes, il y a eu d'importants progrès en ce qui concerne la lutte contre le terrorisme grâce aux efforts nationaux, régionaux et internationaux. Mais la menace persiste et nous oblige à coordonner nos efforts à tous les niveaux. Nous devons intensifier la coopération pour contrer les plans des organisations terroristes et des extrémistes et protéger ainsi nos sociétés et nos populations, en particulier les jeunes.

Que la paix, la miséricorde et les bénédictions de Dieu soient sur vous.